

Perception du bruit en Ile-de- France

Édition 2026

Septembre 2026



Perception du bruit en Ile-de-France

Edition 2026

Jörg Müller

Directeur d'études et de recherche

muller@credoc.fr

Manon Pasquier

Chargée d'études et de recherches

pasquier@credoc.fr

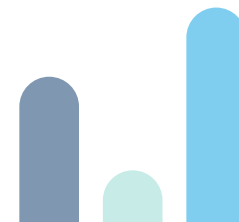
Patricia Croutte

Cheffe de Projet

croutte@credoc.fr

Paris

Septembre 2026



Sommaire

p. 5	Principaux résultats
p. 10	Le bruit : une nuisance qui s'impose parmi les principales préoccupations des Franciliens
p. 16	La perception du bruit varie selon les situations, les personnes et la source du bruit
p. 24	Le bruit dans les lieux de vie des Franciliens
	p. 27 Dans le quartier
	p. 37 Au domicile
	p. 51 Les espaces de calme
	p. 55 Dans les transports
	p. 60 Au travail
p. 65	Habitudes individuelles renforçant l'exposition au bruit
	p. 66 L'utilisation du casque
	p. 72 Les jeux vidéo
p. 75	Les conséquences de l'exposition au bruit
	p. 76 L'impact sur la santé physique et mentale
	p. 84 L'action individuelle contre le bruit
p. 98	Perception des mesures de politiques publiques pour lutter contre le bruit du trafic routier
p. 102	Une demande forte d'être davantage informé
	p. 103 Sensibilisation et demande d'information
	p. 107 Engagement personnel dans la lutte contre les nuisances liées au bruit
p. 109	Annexe méthodologique

Le bruit : un niveau de préoccupation élevé sur le long-terme

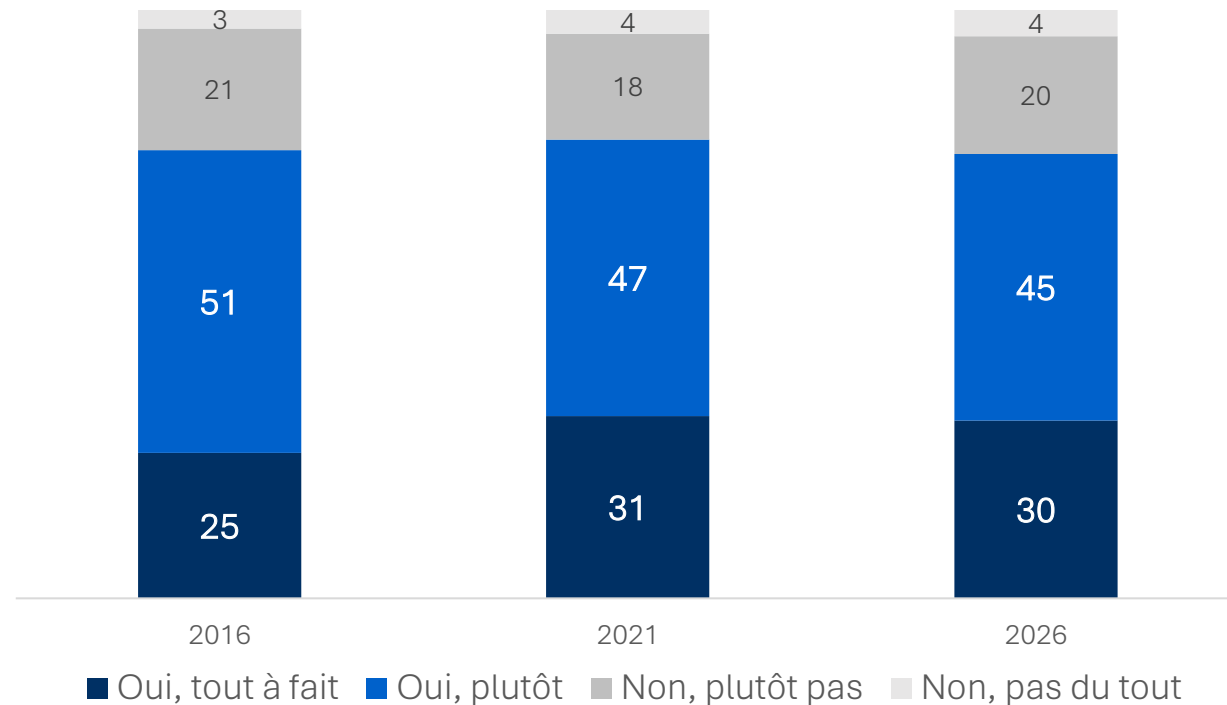
D'une manière générale, êtes-vous préoccupé(e) par les questions relatives au bruit et aux nuisances sonores ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

La préoccupation des Franciliens à l'égard du bruit et des nuisances sonores reste **durablement** élevée.

Après avoir progressé de 76 % en 2016 à 78 % en 2021, elle s'établit à 75 % en 2026.

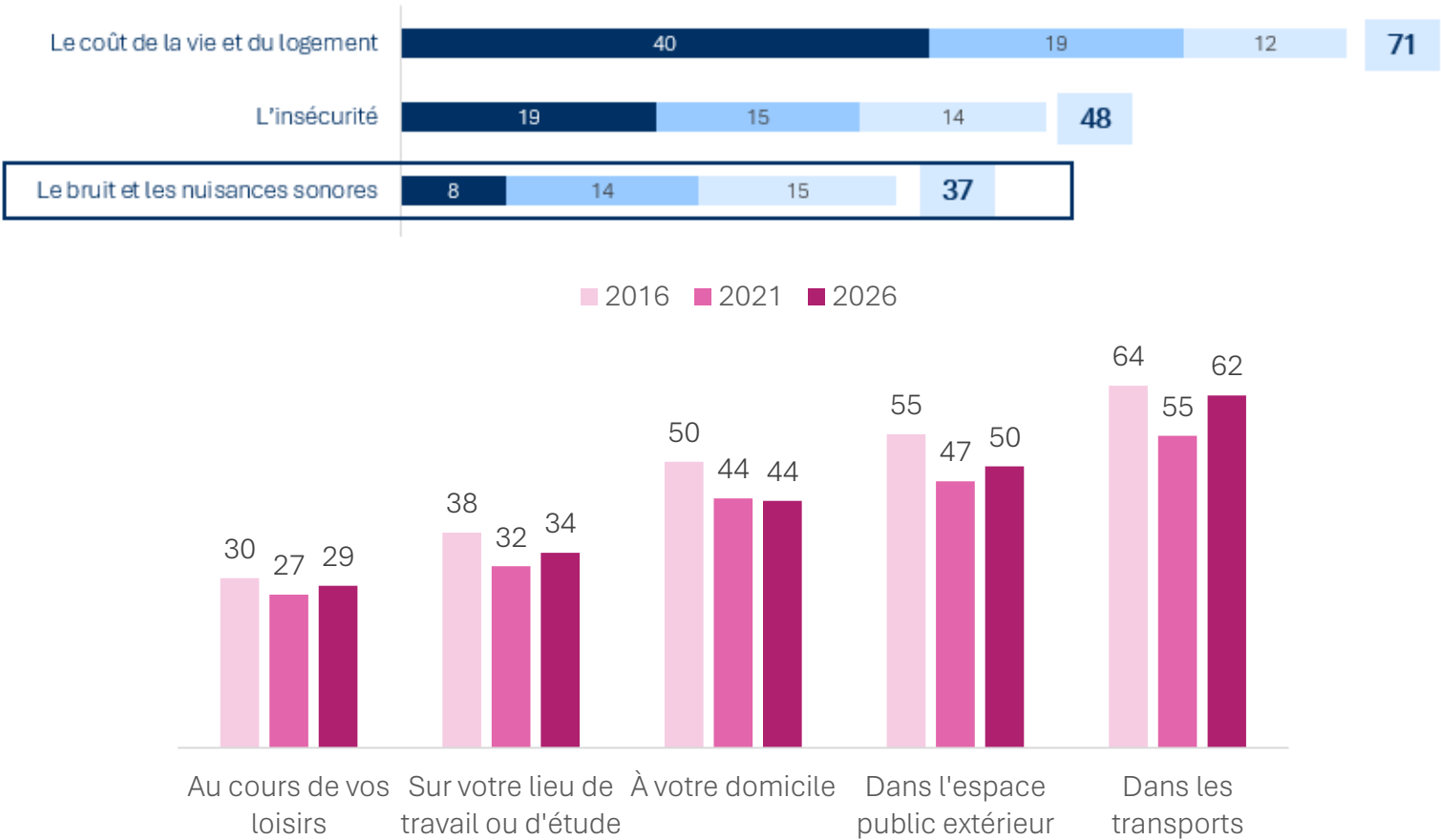
La part des personnes se déclarant **très** préoccupées demeure toutefois supérieure à celle de 2016, et proche du niveau record observé en 2021, après la période Covid.



Principaux résultats 1 / 5

Le bruit, un inconvénient parmi d'autres, avec des gradients différents selon les contextes

- Le bruit figure au 3ème rang des inconvénients au fait de résider **en Ile-de-France** : il devance désormais la pollution de l'air (mais pas chez les moins de 40 ans, davantage gênés par la pollution de l'air). La citation du bruit est maximale dans le département des Hauts-de-Seine (46%).
- La gêne varie considérablement selon les contextes : maximale dans les transports (62%), moindre pendant les loisirs (29%) et intermédiaire au domicile (44%).
- Le reflux de la gêne repérée en 2021 persiste : malgré une hausse légère, la gêne déclarée en 2026 est toujours inférieure à celle mesurée en 2016.



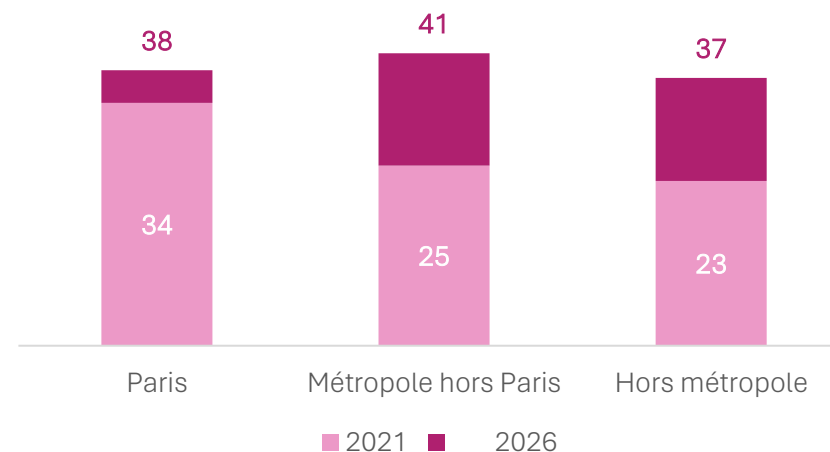
Principaux résultats 2 / 5

Davantage de bruit perçu dans le quartier, mais un domicile mieux protégé

■ **Au niveau du quartier**, le bruit est le principal problème rencontré par les Franciliens, et cette prédominance se renforce. La **dégradation** de la situation est dénoncée par 39% des résidents alors que seuls 7% voient une amélioration. On constate, dans le même temps, que ce sentiment de détérioration tend à toucher l'intégralité du territoire francilien, alors qu'il était davantage circonscrit à Paris en 2021.

■ Même si beaucoup de personnes gênées par le bruit envisagent de déménager à cause du bruit et des nuisances sonores là où ils habitent (19% y songent souvent, 41% parfois), peu de Franciliens se renseignent sur le bruit dans le quartier **avant** d'emménager (21%). La proportion est à peine plus élevée chez les propriétaires (26%).

Entre 2021 et 2026, la dégradation du bruit perçu dans le quartier se diffuse sur l'ensemble de la région



■ **Au niveau du logement**, le bruit n'est qu'un facteur très secondaire de choix (16%), loin devant la salubrité (48%), la présence d'espaces verts (36%), l'ensoleillement, la vue ou la classe énergétique.

■ **Au niveau du logement**, la gêne sonore tend à s'atténuer : 53% des répondants franciliens ne sont que peu ou pas du tout gênés par le bruit à leur domicile (+ 7 points par rapport à 2021).

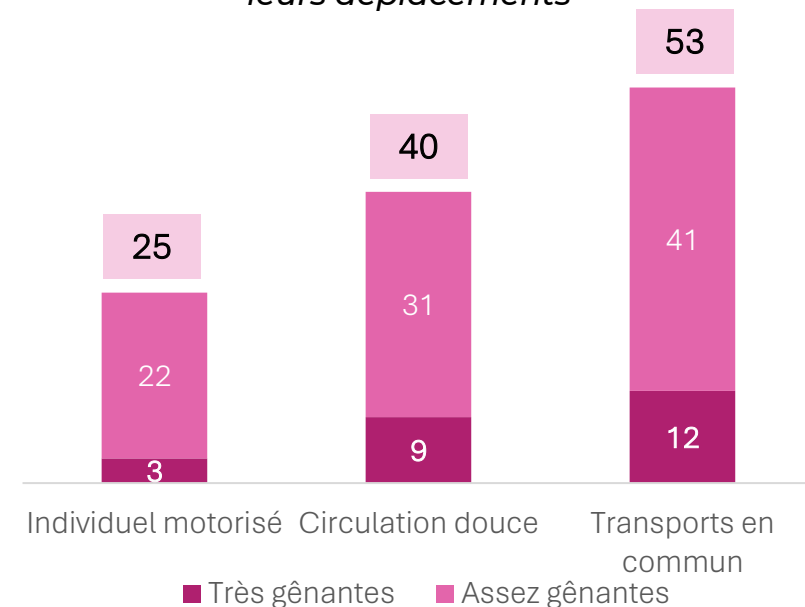
■ Depuis dix ans, les mêmes principaux facteurs sont sources de nuisances sonores à domicile : le voisinage et la route, sans variation dans la hiérarchie des réponses.

Principaux résultats 3 / 5

Dans les transports, la gêne est modérée mais persistante

- En 2026 (comme en 2021), plus de 4 Franciliens sur 10 trouvent le bruit au cours de leurs déplacements très ou assez gênant. Le mode de transport utilisé est déterminant : il peut créer un niveau de gêne allant du simple au double, de 25 % pour ceux qui recourent à un mode de transport individuel motorisé à 53 % pour les utilisateurs des transports en commun. Plus on partage l'espace, et plus les conditions de transport sont jugées bruyantes.

Les usagers des transports en commun sont les plus nombreux à se plaindre du bruit pendant leurs déplacements



L'utilisation du casque : de plus en plus pour le travail, et pour les loisirs aussi – mais les conduites à risque refluent légèrement

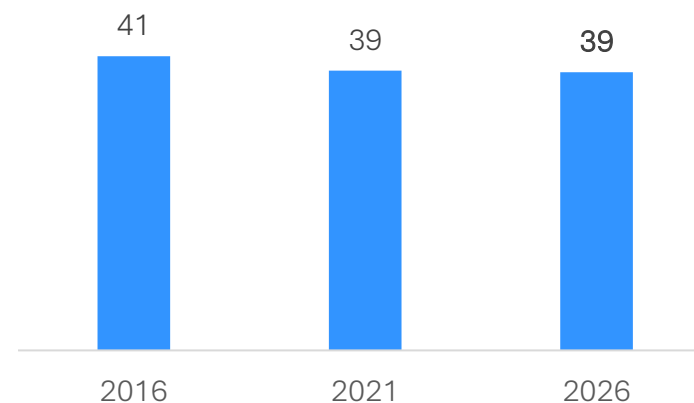
- L'utilisation du casque chez les actifs en emploi a nettement progressé entre 2021 et 2026 : 63 % des actifs en utilisent aujourd'hui au moins occasionnellement, contre la moitié seulement en 2021.
- Dans l'ensemble de la population francilienne, 26 % des personnes utilisent un casque tous les jours ou presque (+ 7 points en 10 ans) : les plus jeunes et les plus pauvres sont les plus concernés. Si l'usage du casque se banalise, la puissance utilisée reste, le plus souvent, raisonnable (moyenne ou faible). 27 % des utilisateurs, en 2026, recourent à une forte ou très forte puissance (- 2 points). Le fait de s'endormir avec le casque est, également une pratique moins courante (25 % vs 30% en 2021). La tendance est similaire pour les jeux vidéo : après une forte hausse en 2021, le temps de jeu se stabilise en 2026.

Principaux résultats 4 / 5

L'impact du bruit sur la santé : une réalité tangible, même si le risque est toujours perçu comme arrivant plus souvent aux autres

- En général, le bruit est perçu comme un risque plutôt ou très élevé (77%). Mais, pour soi-même, le risque est perçu comme moindre (33% seulement le jugent plutôt ou très élevé).
- Quant aux effets du bruit sur la santé, ils restent à un niveau très constant dans le temps : quatre Franciliens sur dix sont concernés dans les différentes éditions de l'étude. Au premier rang des effets : fatigue (30 % des Franciliens déclarent en souffrir souvent ou très souvent), irritabilité (29 %) et effets sur le sommeil (28 %). Toutes ces prévalences en population totale gagnent 2 à 4 points cette année.

*Stabilité du ressenti personnel
des effets du bruit sur la santé*



- En 2026, un Francilien sur trois met des bouchons d'oreille à son domicile à cause du bruit. Cet usage vise surtout à réduire le bruit imposé, provenant de l'extérieur (70 %) mais aussi des logements voisins (65 %), afin de pouvoir dormir. Un usager sur cinq utilise ce dispositif plus de 5 fois par semaine (donc la plupart des nuits).
- Enfin, 22% des Franciliens prennent des médicaments à cause du bruit. Le plus souvent, il s'agit d'une prise occasionnelle. Les anxiolytiques et les somnifères (respectivement 28 % et 26 % des Franciliens concernés) côtoient les traitements naturels ou la mélatonine (27 % et 26 %).

Principaux résultats 5 / 5

L'isolation acoustique ne fait pas de progrès, et des conflits liés au bruit couvent toujours

- 41 % des répondants déclarent disposer d'une isolation acoustique ou phonique renforcée par rapport aux bruits provenant de l'extérieur (- 4 pts par rapport à 2021).
- Près d'un Francilien sur deux (47 %) a déjà entrepris une action spécifique pour lutter contre le bruit dans son logement. Le plus souvent (30 %), il s'est agi de résoudre l'affaire à l'amiable, mais il arrive aussi de faire appel aux forces de l'ordre (16 %).
- 43 % des conflits sont toujours en cours (- 7 pts par rapport à 2021).

Un positionnement ambigu : la forte attente d'information n'est pas suivie de démarche active de la part des résidents

- Comme en 2021, près de 7 personnes sur dix se déclarent intéressées par des informations concernant le bruit et les nuisances sonores dans leur commune (21 % seulement se montrant « très intéressées »).
- Pour l'heure, les dispositifs anti-bruit sont encore peu connus, malgré une hausse nette entre 2016 et 2021, qui s'est poursuivie cette année pour le classement sonore des axes routiers et ferroviaires, qui a quasiment doublé sa notoriété en dix ans (passant de 12 % à 20 %).
- Dans le même temps, par rapport à la précédente enquête, l'engagement dans une association de lutte contre le bruit ou la défense de l'environnement ou du cadre de vie a reculé (passant de 8 % à 4 %), tout comme le fait d'assister à des réunions publiques sur ces sujets (proportion passant de 10 % à 6 %). Seule petite lueur d'espoir : ce type d'engagement est plus ancré chez les plus jeunes (deux fois plus chez les 20 – 29 ans).

01

Le bruit : une nuisance qui s'impose parmi les principales préoccupations des Franciliens



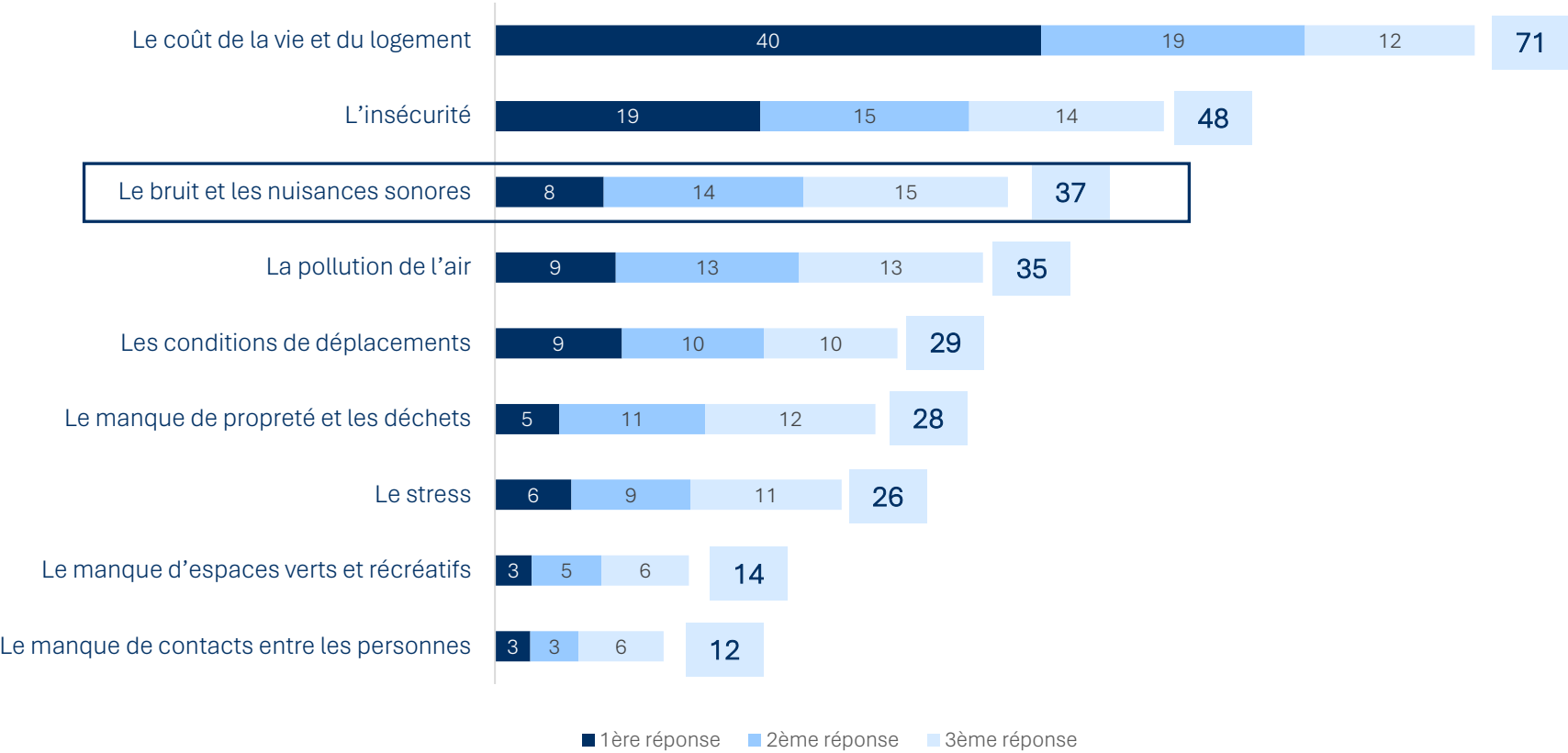
Le bruit et les nuisances sonores pointent en troisième position des inconvénients d’habiter en Ile-de-France

Parmi les inconvénients majeurs liés au fait d’habiter en région Ile-de-France, veuillez citer les trois plus importants pour vous par ordre de priorité décroissante ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

Le bruit occupe une place importante dans la hiérarchie des inconvénients d’habiter en Ile-de-France.

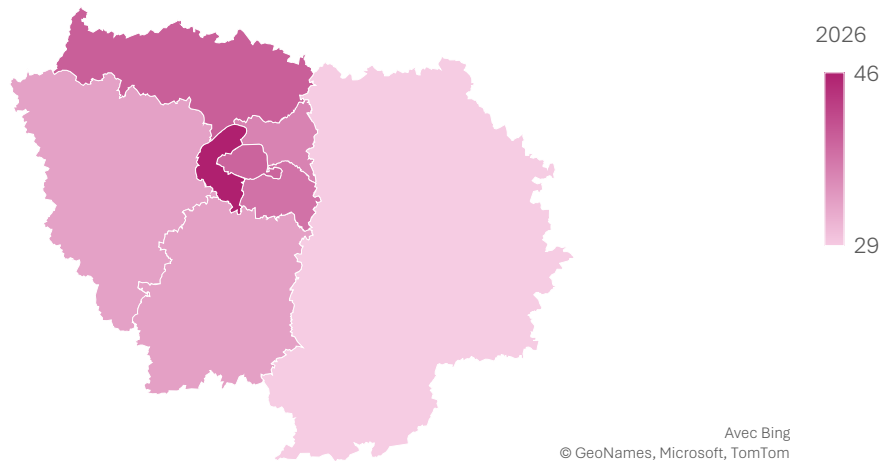
Au total, 37 % des personnes en Ile-de-France citent le bruit comme inconvénient, après les critères « structurels » que sont le coût de la vie et du logement (71 % de citations) ainsi que les inconvénients liés à l’insécurité (48 %).



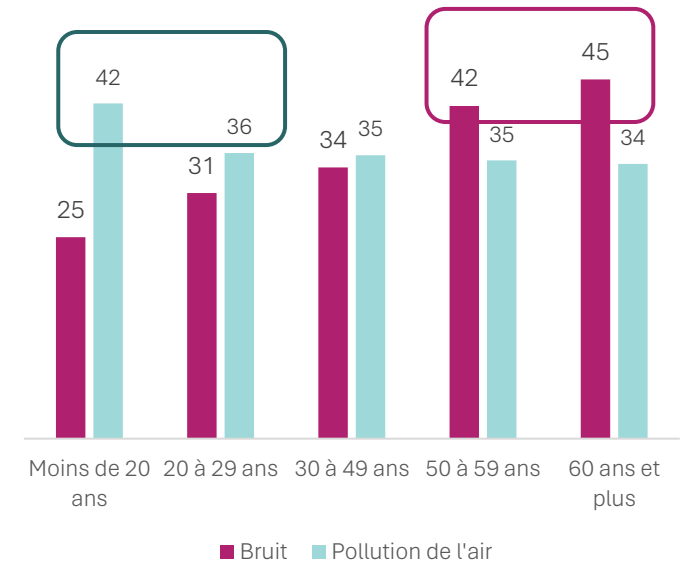
La citation du bruit comme inconvénient principal croît avec l'âge ; les moins de 30 ans sont davantage préoccupés par la pollution de l'air

Parmi les inconvénients majeurs liés au fait d'habiter en région Ile-de-France, veuillez citer les trois plus importants pour vous par ordre de priorité décroissante ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en % cumulés de citations

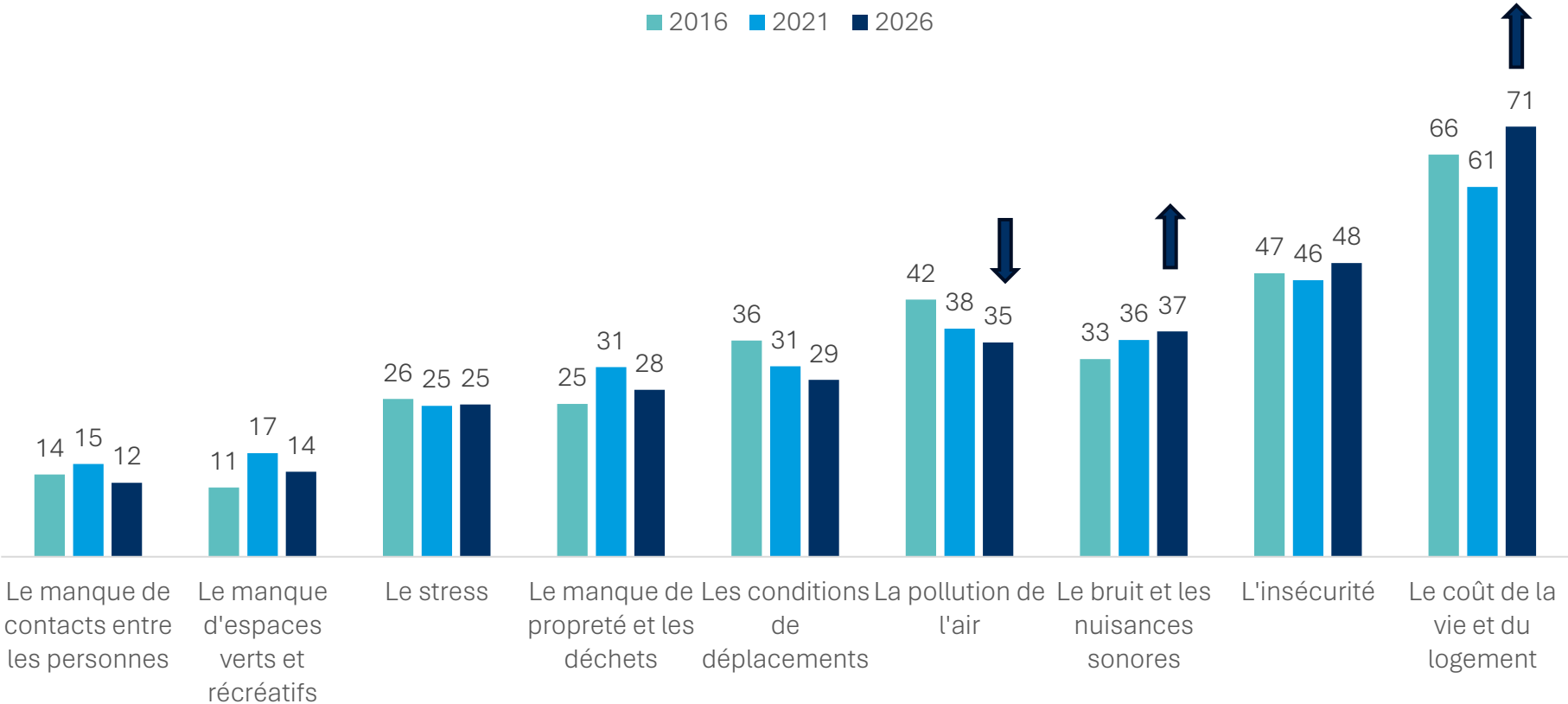


La citation du bruit comme inconvénient lié au fait d'habiter en région Ile-de-France culmine dans les Hauts-de-Seine (46 %).



En 10 ans, le bruit s'est imposé comme un inconvénient plus important que la pollution de l'air

Parmi les inconvénients majeurs liés au fait d'habiter en région Ile-de-France, veuillez citer les trois plus importants pour vous par ordre de priorité décroissante ?
Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Le **coût de la vie** ainsi que l'**insécurité** restent donc les inconvénients indétrônables liés au fait de résider en IDF.

Toutefois, en 10 ans la pollution de l'air qui était en 3^{ème} position a perdu 7 points de pourcentage, rétrogradant en 4^{ème} position.

A l'inverse, le **bruit et les nuisances sonores** se sont hissés à la troisième position (+4 pts par rapport à 2016).

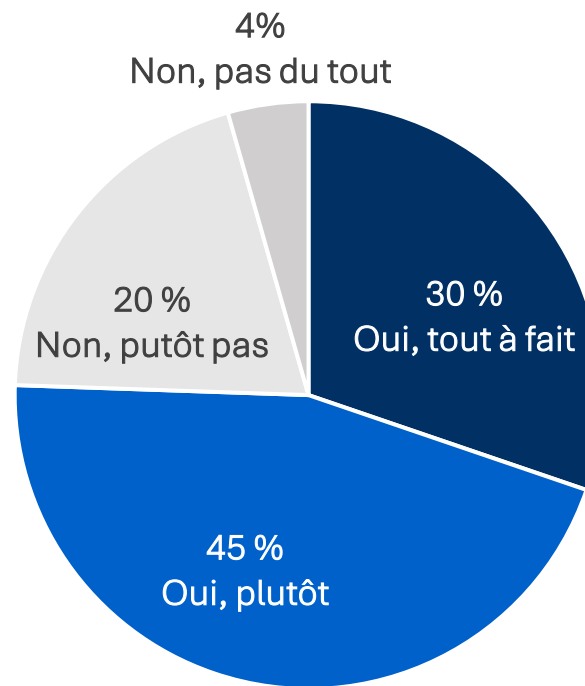
Trois quarts des Franciliens se disent préoccupés par les questions relatives au bruit

D'une manière générale, êtes-vous préoccupé(e) par les questions relatives au bruit et aux nuisances sonores ?

Champ : ensemble des répondants franciliens

Tous les groupes sociaux sont, majoritairement, préoccupés par le bruit (à 61 % au moins).

Les plus diplômés (81 % des cadres supérieurs, 79 % des diplômés du supérieur) et les plus aisés (80 % des titulaires de hauts revenus) sont les groupes qui se disent les plus concernés.



Deux tiers des Franciliens se disent sensibles au bruit

Logement bruyant et sensibilité au bruit vont de pair

Une relation forte et sans exception : plus le logement est perçu comme bruyant, plus l'habitant se déclare sensible au bruit — la part de « sensibles » grimpe de 52 % (en logement pas du tout bruyant) à 88 % (en logement très bruyant) en 2026. Difficile de dire si résider dans un logement bruyant développe la sensibilité au bruit ou si la sensibilité générale au bruit déteint sur la perception du bruit dans son propre logement.

La sensibilité intense explose aux deux extrêmes : parmi les habitants de logements très bruyants, 54 % se disent « très sensibles » en 2026, contre à peine 14 % dans les logements calmes.

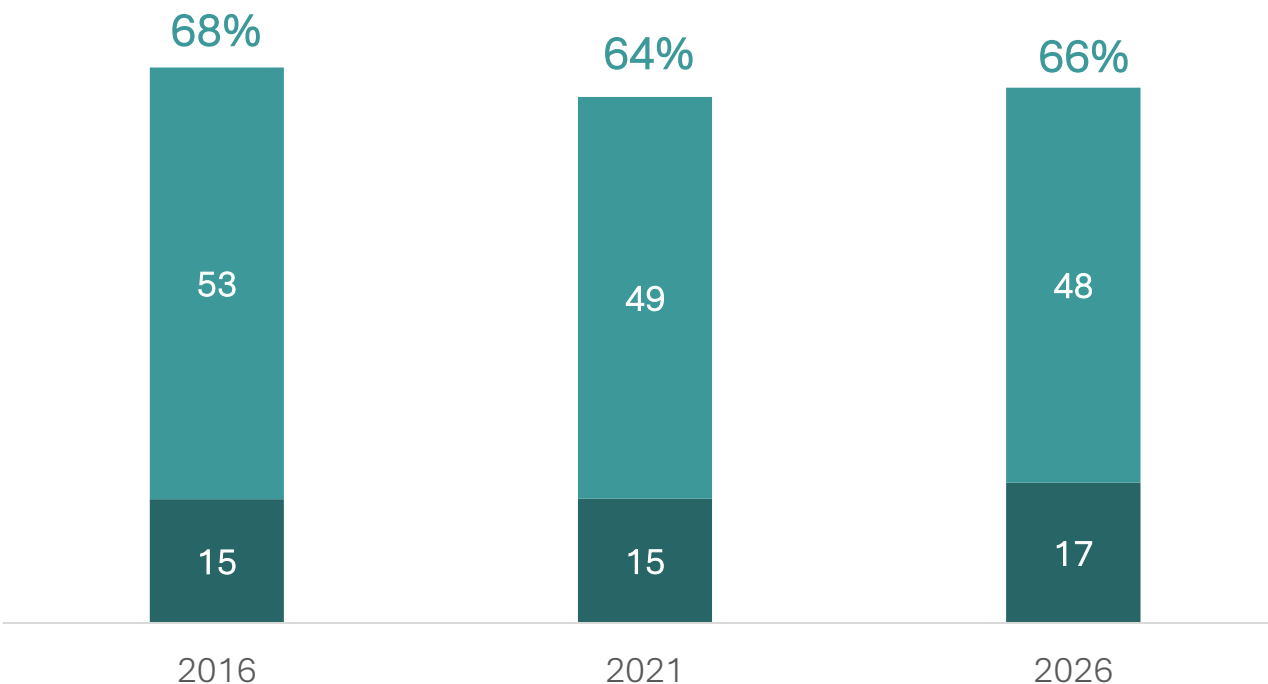
Un cumul de vulnérabilités : sensibilité personnelle et exposition résidentielle ne sont pas indépendantes, elles se renforcent — les habitants à la fois exposés **et** sensibles forment le cœur de cible des politiques anti-bruit.

Une relation qui se renforce en 2026 : à niveau de bruit perçu égal, les Franciliens se déclarent un peu plus sensibles qu'en 2021 (par exemple, pour les logements très bruyants, on passe de 82 % à 88 % de sensibilité déclarée au bruit) — cohérent avec la hausse générale de la gêne.

Dans quelle mesure êtes-vous personnellement sensible au bruit ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

■ Très sensible ■ Plutôt sensible



02

**La perception du
bruit varie selon
les situations, les
personnes et de
la source du
bruit**



Un gradient net entre espaces subis (transports, espace public) et espaces plus maîtrisés (loisirs, travail)

Plus on s'éloigne des espaces privés et choisis, plus la gêne augmente : les transports gênent deux fois plus que les loisirs.

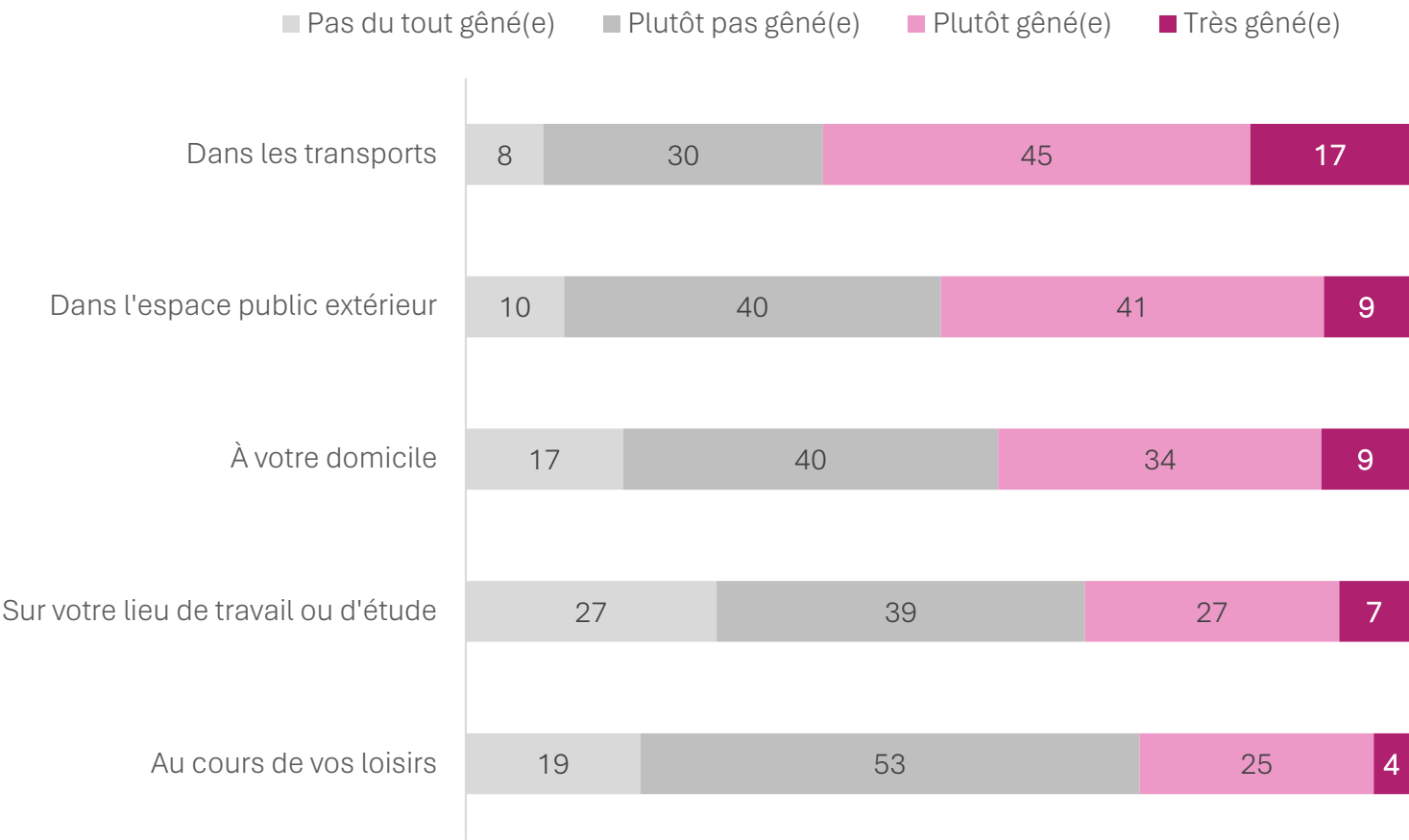
Les transports sont le premier contexte de gêne : 62 % des Franciliens s'y déclarent gênés (plutôt + très), dont 17 % « très gênés » — un niveau d'intensité sans équivalent ailleurs (4 à 9 % dans les autres contextes).

L'espace public suit de près (50 % de gênés), confirmant que la gêne se concentre dans les lieux subis et partagés, où l'on ne maîtrise pas son environnement sonore.

Le domicile occupe une position intermédiaire (43 % de gênés) : le « chez-soi » n'est plus un refuge acoustique pour près d'un Francilien sur deux.

Les espaces choisis gênent le moins : lieu de travail/étude (34 %) et, surtout, loisirs (29 %), où la majorité ne se dit « plutôt pas gêné ».

Dans les contextes suivants, comment diriez-vous que vous êtes gêné(e) par le bruit ?
Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



La pause observée en 2021 perdure, sauf dans les transports

Par rapport à 2021 (point de mesure dans l'immédiat après COVID), la gêne ressentie progresse, sauf à domicile.

Néanmoins, les niveaux de gêne restent inférieurs à ceux observés en 2016, avant la crise de Covid. La hausse est la plus marquée pour « les transports » +7 pts.

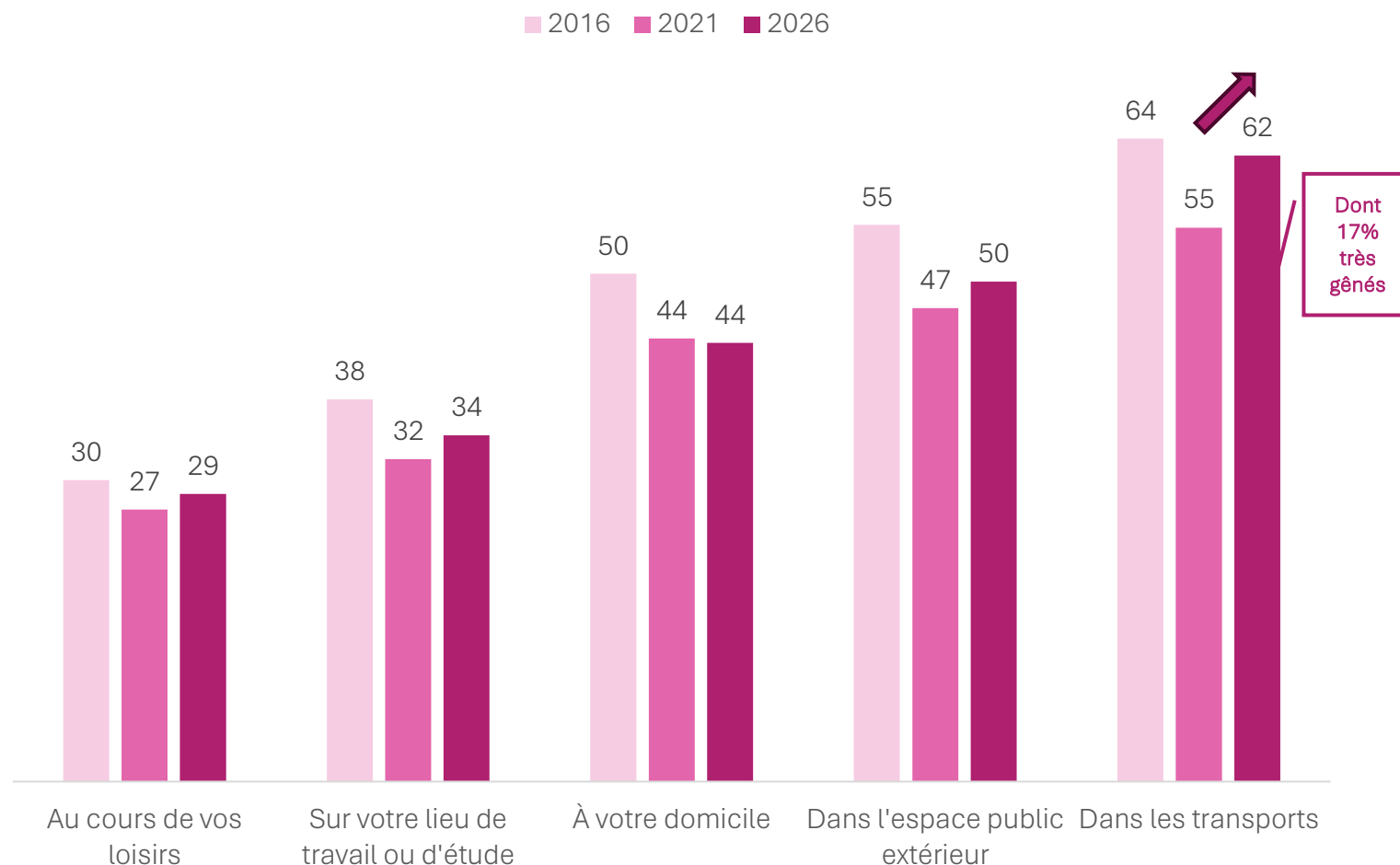
En 2026, 62 % des Franciliens sont gênés par le bruit dans les transports et 50 % dans l'espace public extérieur. Le bruit à domicile est ressenti par 44 % comme gênant.

Comme les années précédentes, les activités de loisirs occasionnent le moins souvent une gêne par le bruit.

Dans les contextes suivants, comment diriez-vous que vous êtes gêné(e) par le bruit ?

Proportion de personnes qui sont gênées par le bruit (très gêné et plutôt gêné)

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



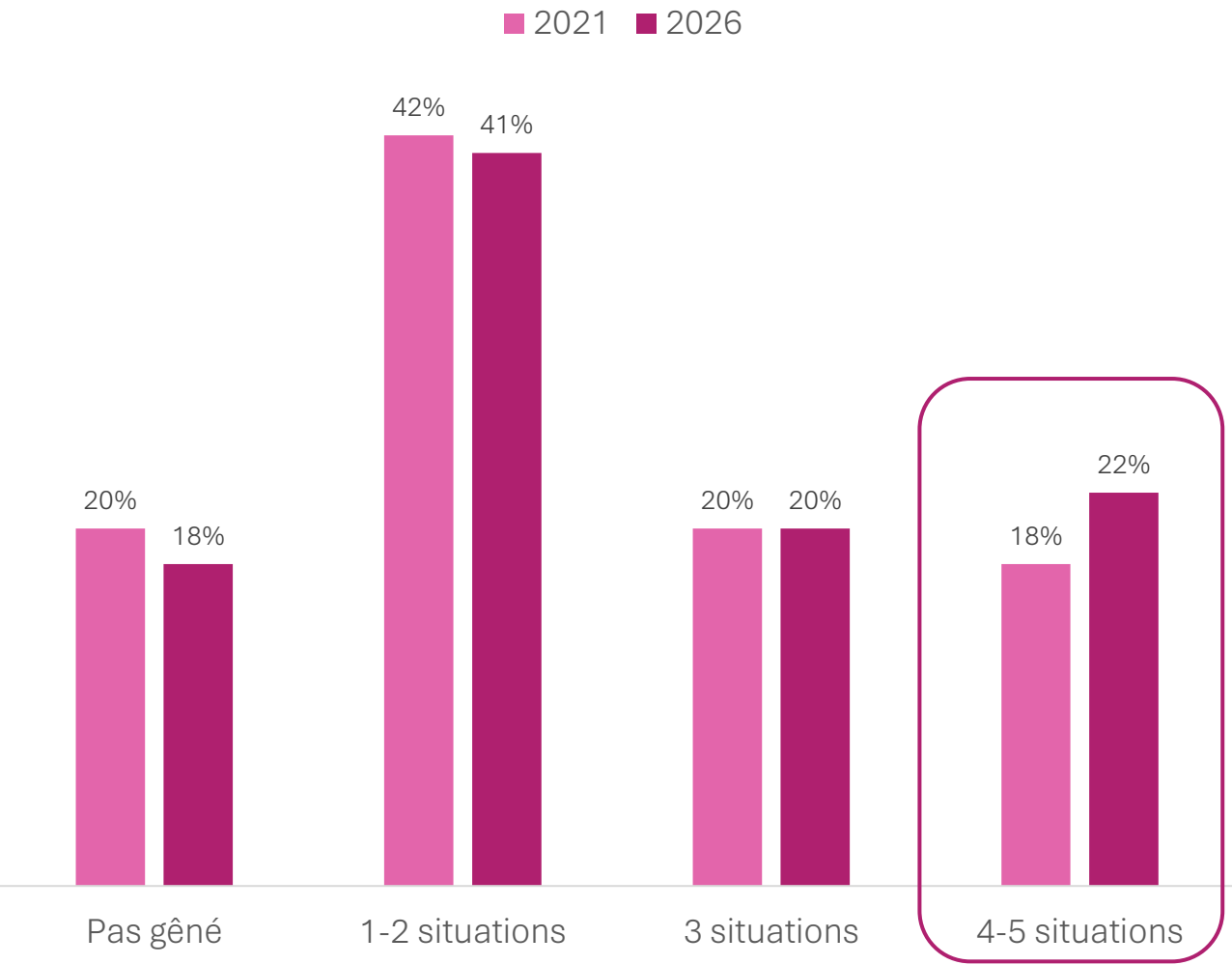
Un Francilien sur cinq se sent multi-exposé au bruit

Compteur selon le nombre de situations citées occasionnant de la gêne
Proportion de personnes qui sont gênées par le bruit (très gêné et plutôt gêné)
Champ : ensemble des répondants franciliens

La plupart des Franciliens sont gênés par 1 à 2 situations spécifiques (41 %). Une action publique cherchant à améliorer la situation dans 1 ou 2 contextes spécifiques améliorerait le ressenti du plus grand nombre. Il est à noter que **19% des personnes citent le transport ou l'espace public et aucune autre situation**. Ils sont 17 % à citer le transport ou le travail/études et aucune autre situation.

20 % déclarent des gênes ressenties dans trois contextes différents et 22% évoquent 4 à 5 contextes.

Par voie de conséquent, un peu plus d'un cinquième de la population francilienne se sent fortement exposé et gêné par le bruit et cela dans différentes situations.



La multi-exposition culmine à Paris et en Seine-Saint-Denis (26 %), chez les locataires du parc social (26%) et chez les titulaires de bas revenus (25 %)

Gêne occasionnée par le bruit selon le type de sonorité

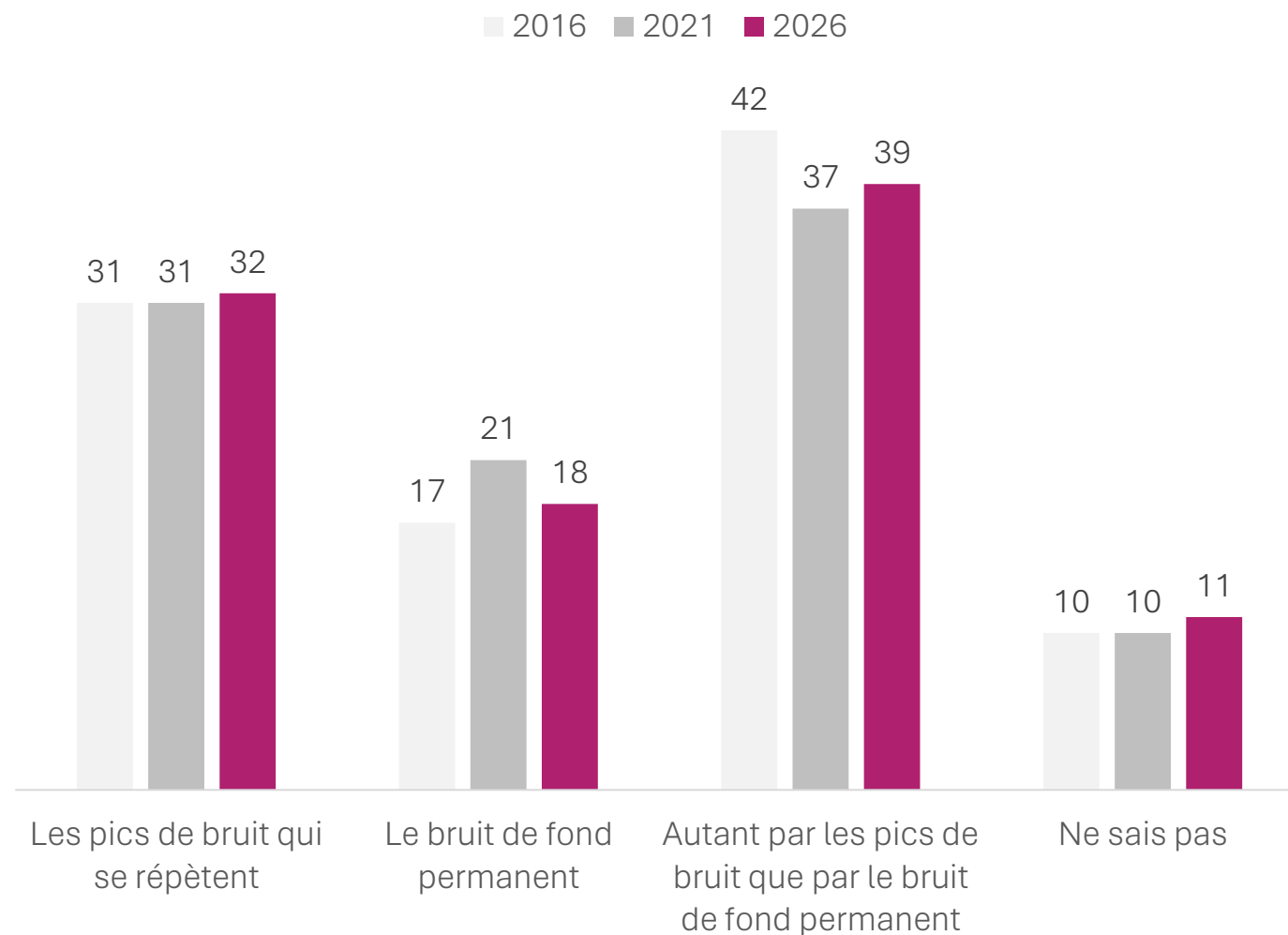
La gêne sonore est d'abord vécue comme une affaire d'événements ponctuels et répétés (klaxons, passages, cris...) plutôt que de fond continu

La position « mixte » domine mais s'érode légèrement. Le plus gros bloc reste ceux qui sont gênés autant par les pics que par le bruit de fond (~37-42 %). Cette part recule un peu depuis 2016 (42 %→39 %), signe d'une population marginalement plus tranchée dans son ressenti.

Parmi ceux qui tranchent, les pics l'emportent nettement — et de plus en plus. Les pics de bruit répétés (~31-32 %) devancent constamment le bruit de fond permanent (~17-21 %). Surtout, l'écart entre les deux se creuse : environ +14 points en 2016, +18 points en 2026. Le bruit de fond, lui, fait un aller-retour (17 %→21 %→18 %) probablement lié au vécu du Covid qui se reflète dans les résultats de 2021.

Personnellement, êtes-vous davantage gêné(e) par... ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Bruits liés au transport - détail

D'une manière générale, s'agissant des bruits liés au transport quel est celui qui vous gêne le plus ?

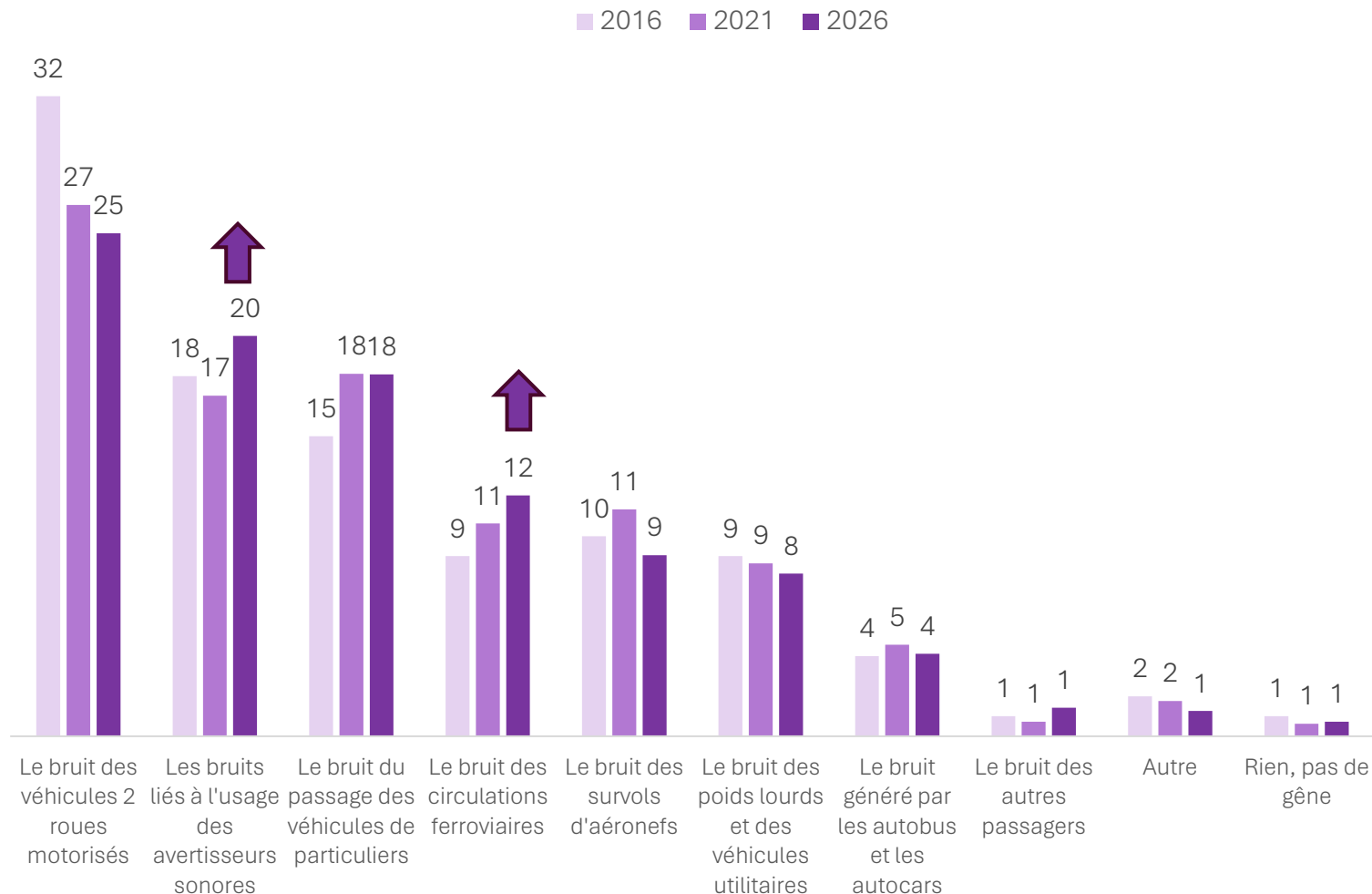
Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

L'analyse détaillée du bruit lié au transport montre que 25% des répondants citent le bruit lié au 2 roues motorisés comme le plus gênant. Néanmoins, cette proportion a diminué par rapport à 2016 de sept points.

20% citent les bruits liés à l'usage des avertisseurs sonores. Une proportion plus élevée qu'en 2016, mais aussi qu'en 2021.

Le bruit lié aux circulations ferroviaires progresse pour la deuxième fois, dépassant désormais les survols d'aéronefs ou les bruits des PL (12%).

Parmi les personnes se sentant particulièrement gênées par le bruit lié au transport, les réponses sont très proches. Chez les personnes effectivement gênées par les transports, on note surtout un poids un peu plus fort du ferroviaire (+2 pts, 14 %) et un peu plus faible des survols d'aéronefs (-2 pts, 7 %) que dans l'ensemble des répondants.



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

Bruits liés aux activités - détail

Une recomposition lente mais cohérente, du bruit « logistique/industriel » vers le bruit « de convivialité et d'équipements » en ville.

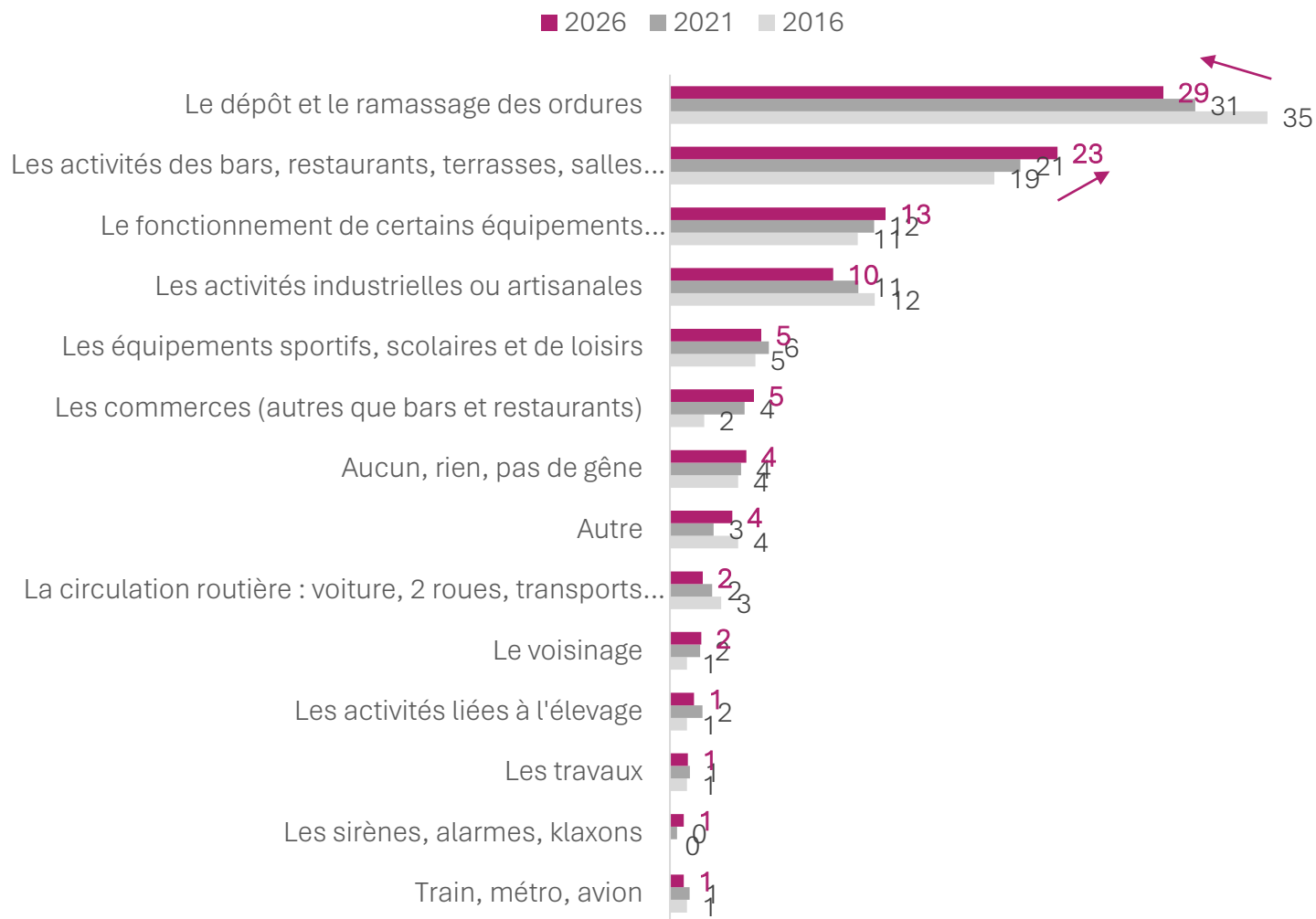
Le dépôt et ramassage des ordures reste n°1 mais recule nettement : de 35 % en 2016 à 29 % en 2026 (-6 pts), une baisse régulière sur les trois vagues.

Les bars, restaurants et terrasses progressent en miroir : de 19 % à 23 % (+4 pts), portés par le développement de la vie nocturne et de la convivialité urbaine. L'écart entre les deux premières nuisances se réduit de 16 à 6 points

Une bascule d'ensemble se dessine : les nuisances « traditionnelles » refluent (ordures ; industrie/artisanat, 12 %→10 %) au profit de nuisances plus urbaines et diffuses (commerces 2 %→5 %, équipements des bâtiments 11 %→13 %).

D'une manière générale, s'agissant des bruits liés à des activités quel est celui qui vous gêne le plus ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Bruits liés aux comportements - détail

D'une manière générale, s'agissant des bruits liés aux comportements quel est celui qui vous gêne le plus ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

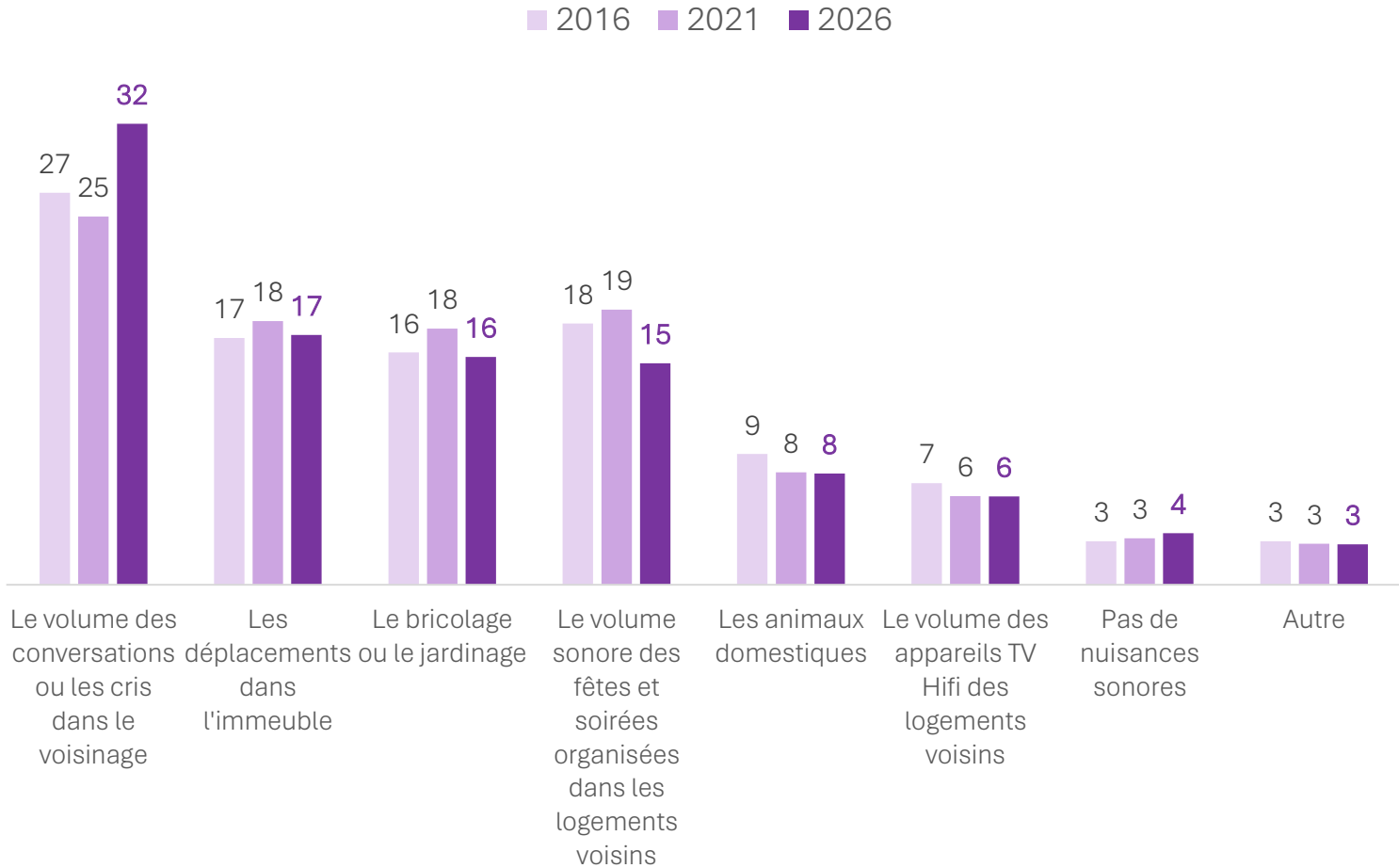
Une nuisance de voisinage de plus en plus humaine et directe (la voix), au détriment de l'événementiel festif — un signal notable sur la cohabitation résidentielle.

La citation des volumes des conversations et cris dans le voisinage monte en flèche : 32 % en 2026, contre 25 % en 2021 (+7 pts) — de loin la première nuisance de voisinage, désormais détachée des autres.

À l'inverse, les fêtes et soirées reculent (-4 pts) : passant de 19 % à 15 % possible reflet de modes de vie plus feutrés ou d'une tolérance accrue.

Les nuisances « techniques » du bâti restent stables : déplacements dans l'immeuble (~17 %) et bricolage/jardinage (~16 %) ne bougent quasiment pas sur dix ans.

Le bas de tableau est figé : animaux (8 %), TV/Hifi (6 %) — des irritants persistants mais secondaires.



03

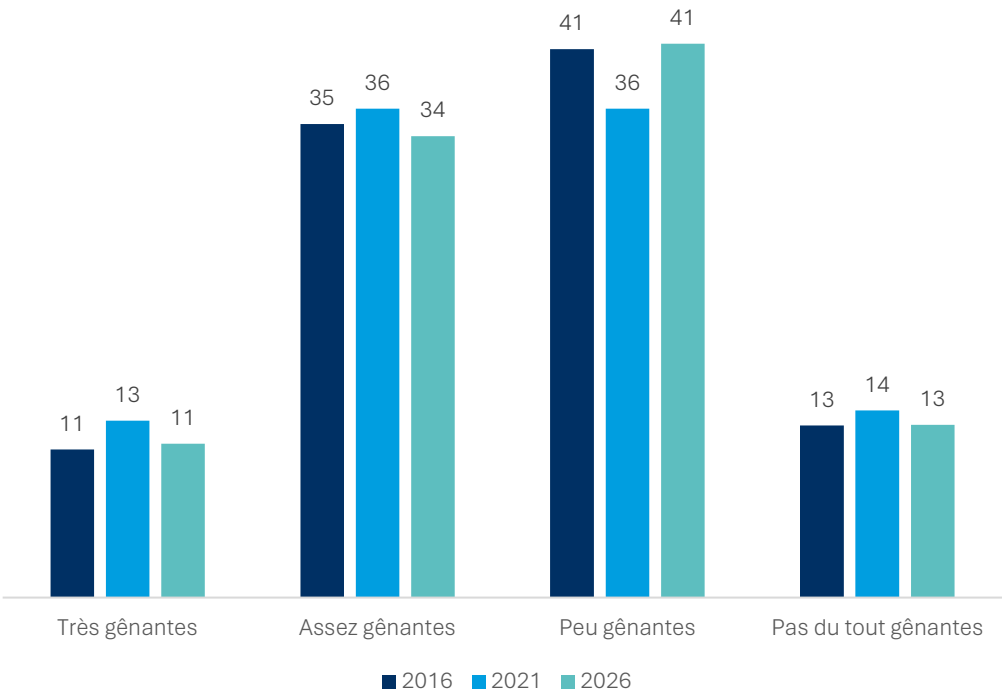
Le bruit dans les lieux de vie des Franciliens



La gêne liée au bruit : les Franciliens pointent du mieux à domicile et au travail

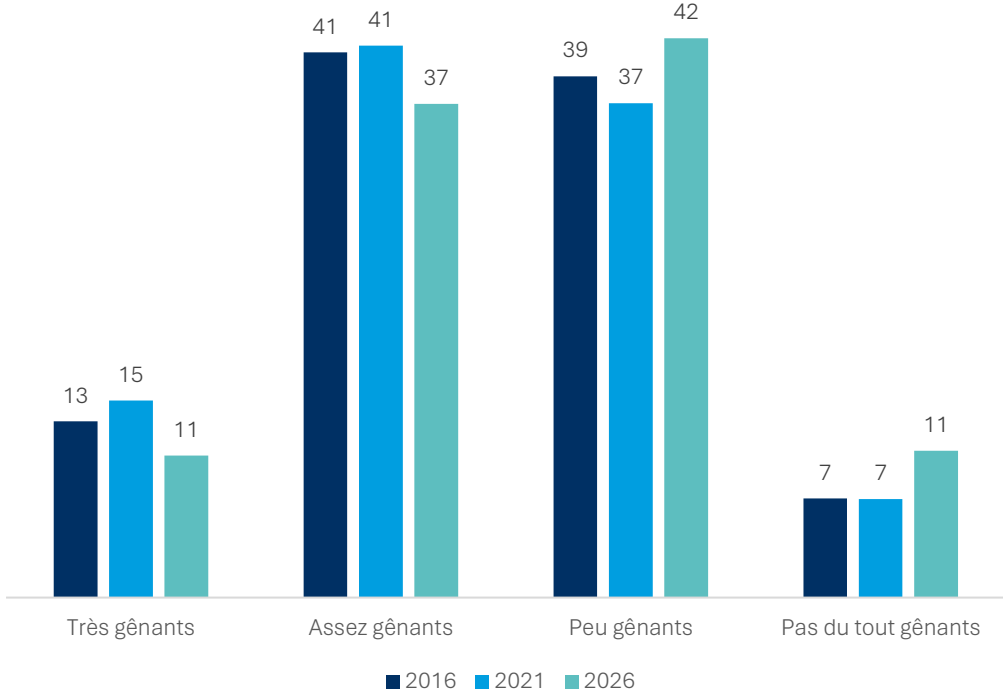
Baisse de la gêne sur le lieu de travail principal :
- 4 pts par rapport à 2021

Sur votre lieu de travail principal, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?



Baisse de la gêne à domicile :
- 8 points par rapport à 2021

A votre domicile, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

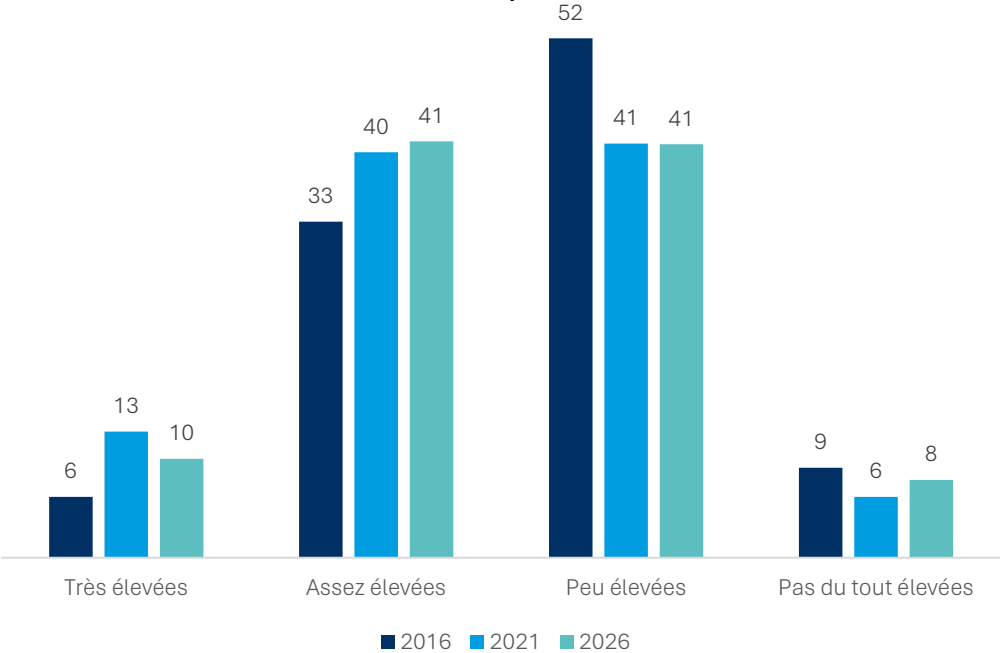


Source : Etudes CREDOC pour Bruitparif

Mais les hausses enregistrées en 2021 s'agissant de la gêne liée au bruit dans les transports ou le quartier n'ont pas reflué en 2026

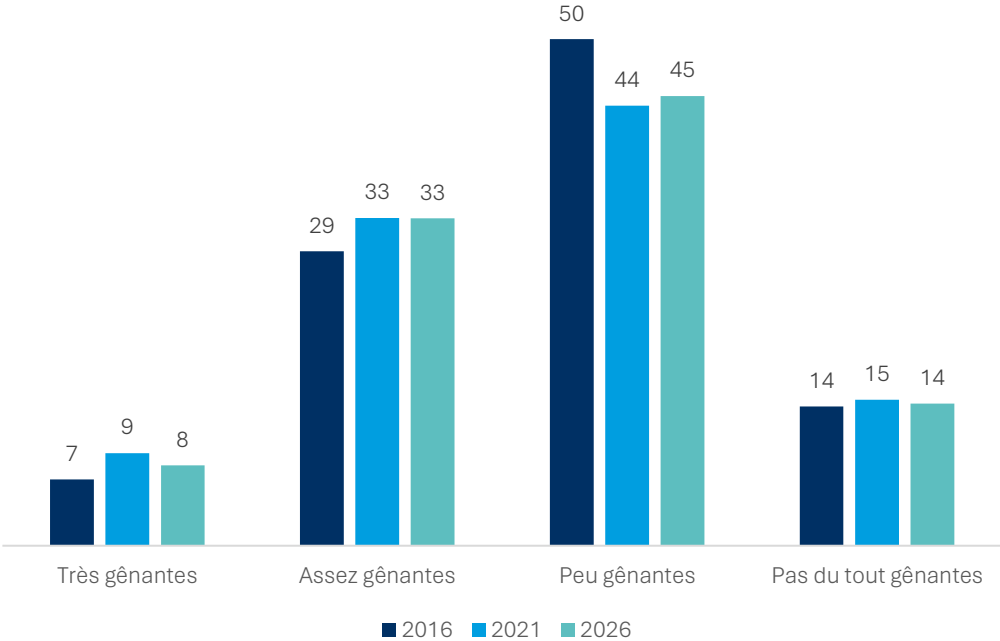
Dans le quartier, la hausse mesurée en 2021 (+ 14 points) n'a pas été effacée

Comment jugez-vous les nuisances sonores à l'échelle de votre quartier ?



Dans une moindre mesure, la hausse de la gêne dans le transport principal n'a pas non plus été corrigée

Au cours de vos déplacements à l'aide de votre moyen de transport principal, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous...



Point d'attention sur la mesure de la gêne dans les transports :

On mesure ici 41 % de Franciliens se disant « très » ou « assez » gênés dans leur transport habituel (les « peu » gênés, nombreux, ne sont pas pris en compte), alors que 62 % sont « très » et « plutôt » gênés dans l'image qu'il se font des transports comme environnement sonore (slides 17 et 18).
A la différence de contexte s'ajoute donc une différence d'échelle (« peu gênant » compté hors gêne vs « plutôt gêné » compté en gêne), qui explique l'écart de 20 points entre les deux mesures.

3.1

Dans le quartier



Le bruit, première nuisance de proximité

Dans le vécu de proximité, le bruit s'impose comme la nuisance n°1, devant même la pollution de l'air — un signal fort pour en faire une priorité d'action locale.

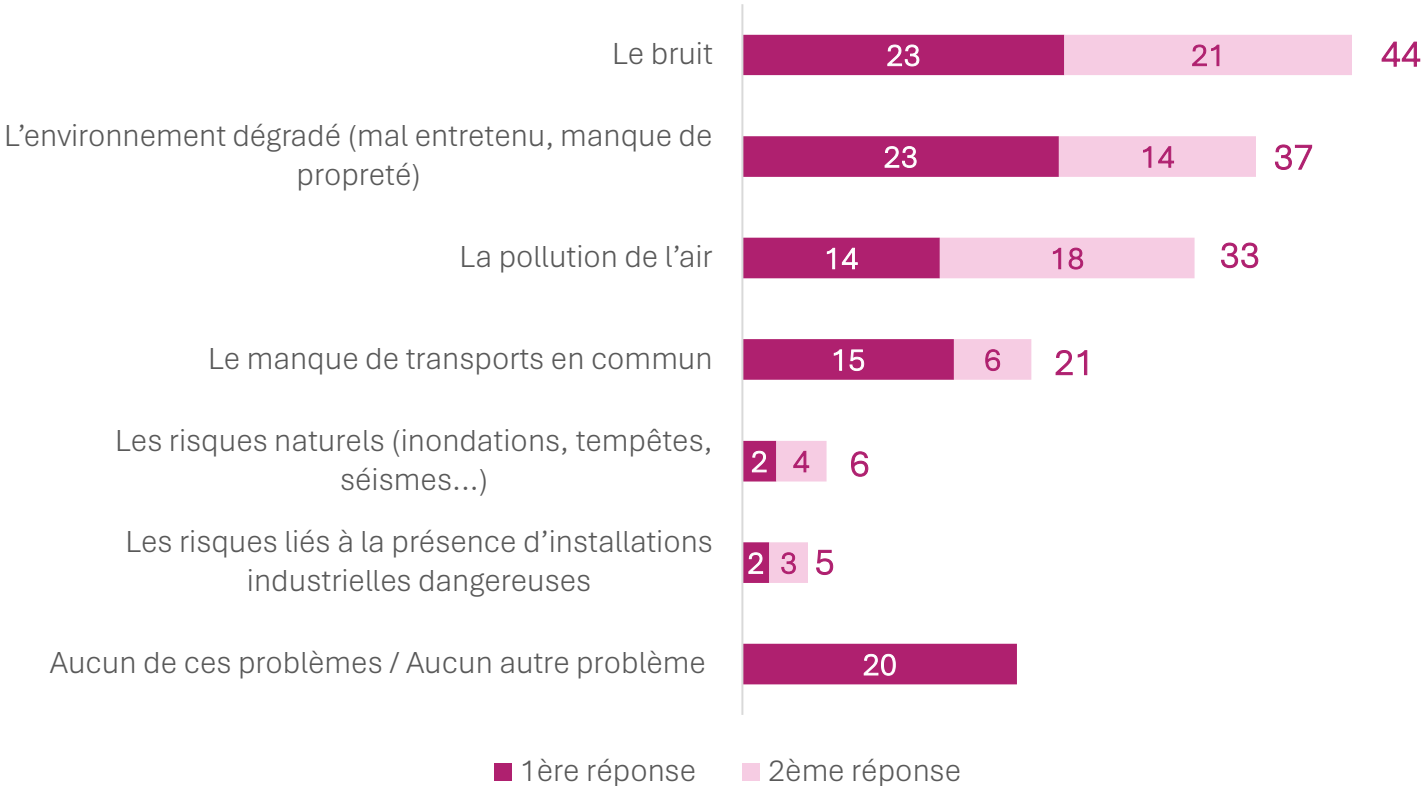
Le bruit arrive en tête des problèmes de quartier : cité par 44 % des Franciliens (23 % en 1^{re} réponse, 21 % en 2^e), il devance toutes les autres nuisances environnementales.

Un trio de nuisances « du quotidien » domine : bruit (44 %), environnement dégradé/manque de propreté (37 %) et pollution de l'air (33 %) forment un bloc de tête très au-dessus du reste.

Les risques « majeurs » sont perçus comme lointains : installations industrielles (5 %) et risques naturels (7 %) ferment la marche — les Franciliens se sentent bien plus concernés par les nuisances quotidiennes et visibles que par les risques exceptionnels.

Une minorité épargnée : seuls 20 % ne signalent aucun problème dans leur quartier.

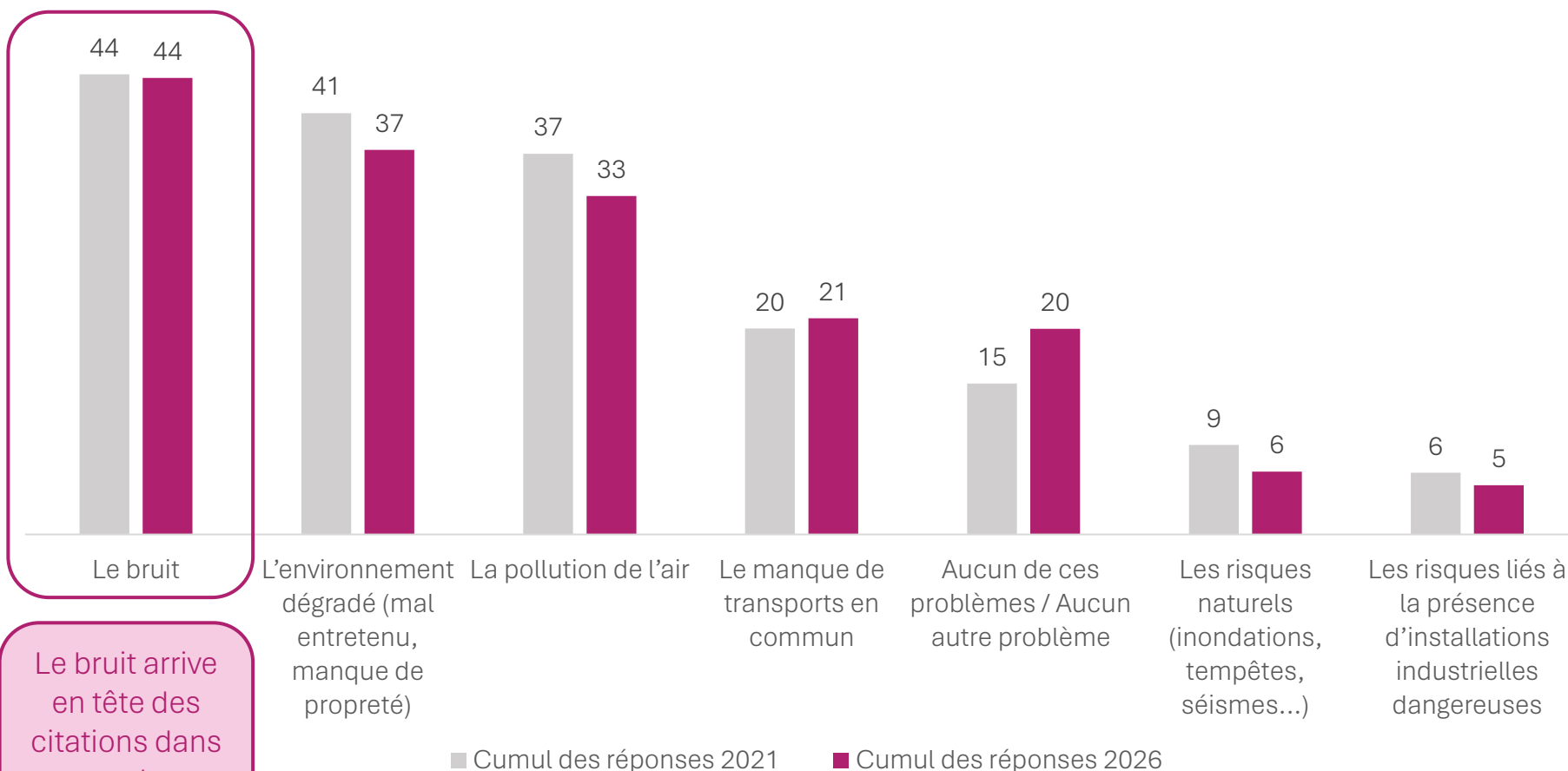
Parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui concernent le plus votre quartier ?
Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Une problématique de plus en plus prégnante

Parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui concernent le plus votre quartier ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Le bruit arrive en tête des citations dans tous les groupes

Entre 2021 et 2026, le bruit conserve son niveau de citation (44%) : c'est le 1^{er} problème rencontré dans le quartier et il creuse l'écart avec les autres problèmes rencontrés, conservant son score.

Les deux autres nuisances majeures sont en recul : environnement dégradé (37 %) et pollution de l'air (33 %) reculent de 4 points, ce qui creuse l'écart avec le bruit.

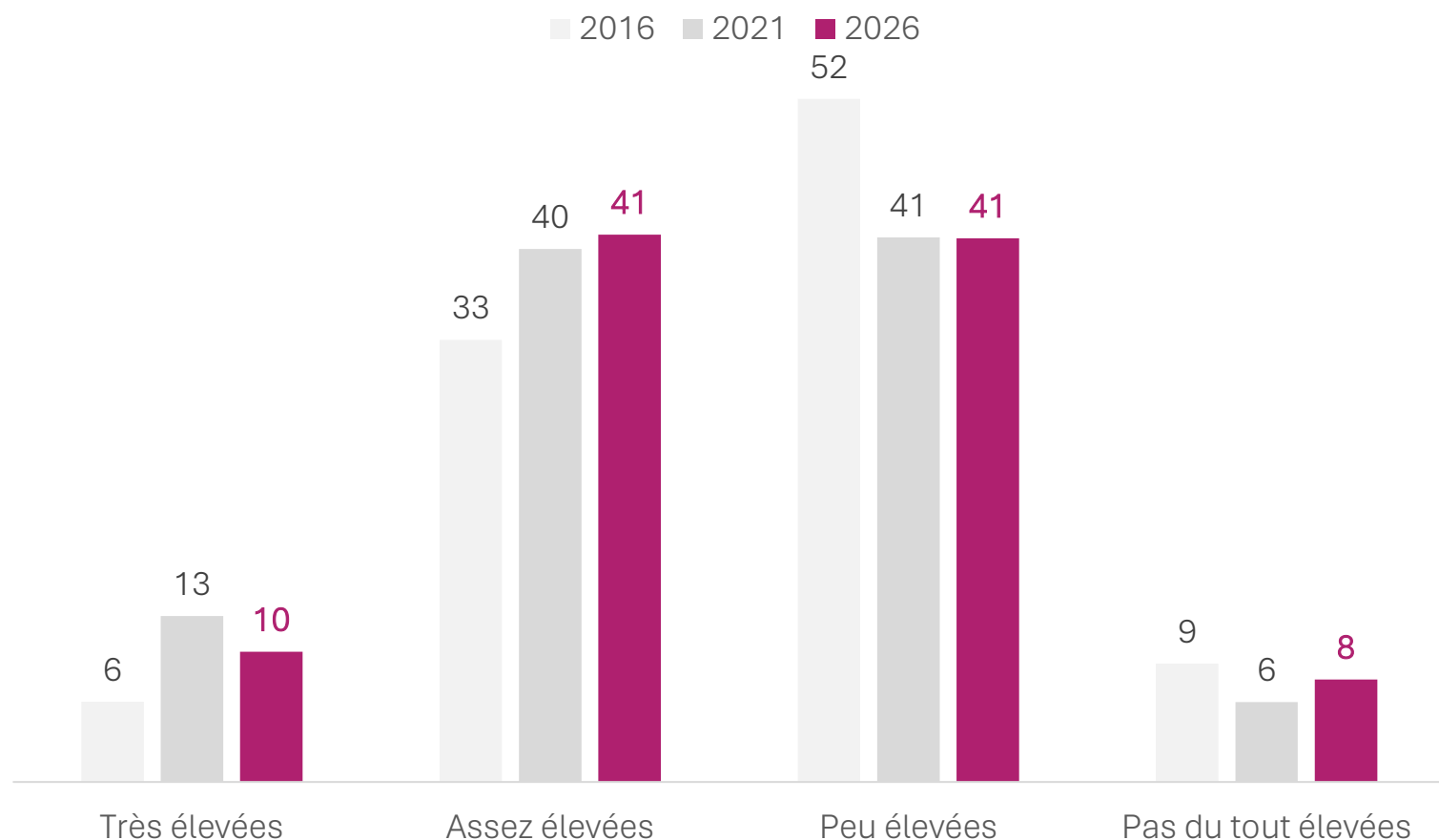
A l'inverse, la part de ceux qui ne signalent « aucun problème » augmente, passant de 15 % à 20 %) — la population se polarise entre un quartier vécu comme sain et une gêne au bruit plus marquée pour les autres.

Les risques exceptionnels s'effacent encore : risques naturels (9 % → 7 %) et industriels (6 % → 5 %) continuent de reculer.

La gêne sonore au niveau du quartier s'installe à un niveau élevé

Comment jugez-vous les nuisances sonores à l'échelle de votre quartier ?

Champ : ensemble des répondants franciliens , en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

En dix ans, la perception de nuisances sonores dans son quartier a nettement progressé : une majorité de Franciliens les jugent désormais élevées.

Bascule majoritaire vers le « élevées » : les nuisances jugées « très ou assez élevées » passent de 39 % (2016) à 51 % (2026) — plus d'un Francilien sur deux estime aujourd'hui son quartier bruyant, contre moins de quatre sur dix il y a dix ans (+ 12 pts).

La rupture s'est faite entre 2016 et 2021 : le saut principal (+14 pts) date de cette période ; depuis 2021, le niveau se stabilise autour de 51 %, signe d'un palier haut plutôt que d'une dégradation continue.

Le « très élevées » reste contenu : après un pic à 13 % en 2021, il redescend à 10 % en 2026 — la gêne est massive mais surtout « assez » élevée (41 %), pas extrême.

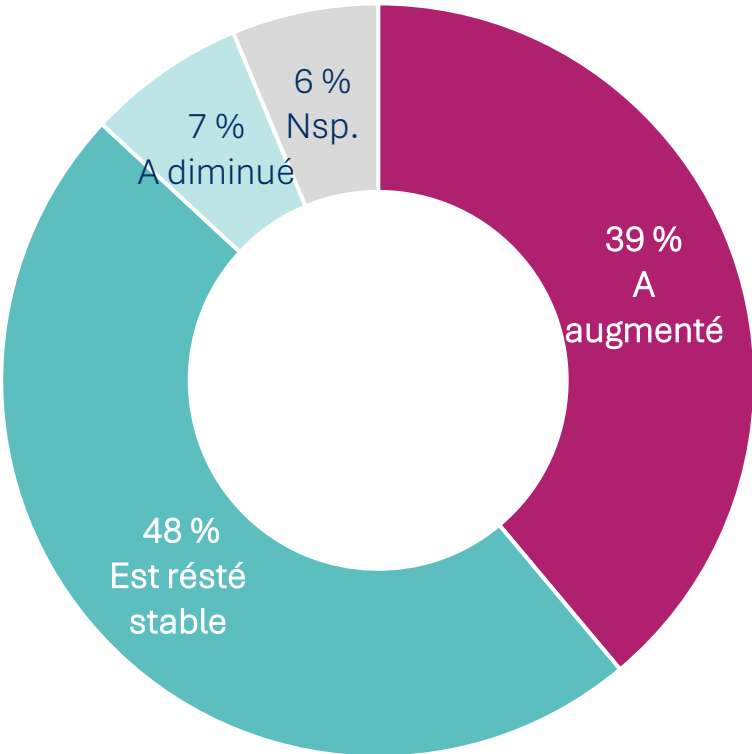
Les quartiers perçus comme calmes reculent : « peu ou pas du tout élevées » chute de 61 % (2016) à 49 % (2026) — la tranquillité sonore au niveau du quartier devient minoritaire en Ile-de-France.

Un quartier de plus en plus bruyant, selon ses habitants

En 2026, près de 4 Franciliens sur 10 estiment que le bruit a augmenté dans leur quartier sur cinq ans — un ressenti de dégradation nettement plus marqué que lors des vagues précédentes.

Au niveau de votre quartier, comment jugez-vous l'évolution du bruit au cours des cinq dernières années (période 2022-2026) ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



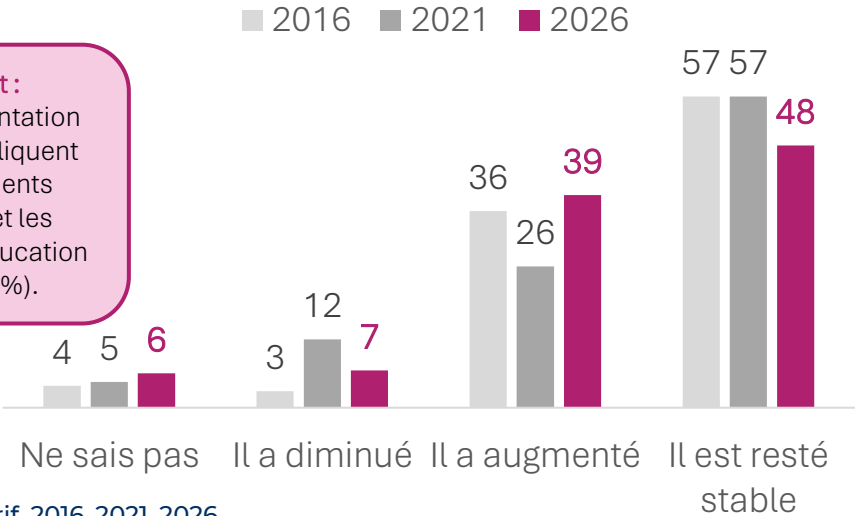
Causes de l'augmentation du bruit :
Les personnes qui pointent une augmentation du bruit sur la période 2022-2026 l'expliquent d'abord par le voisinage (comportements bruyants de voisins, 30 %), puis par et les incivilités, le manque de respect et d'éducation (25 %), et la circulation routière (24 %).

La perception d'une hausse domine à nouveau : 39 % jugent que le bruit a augmenté en 2026, contre 26 % en 2021 (+13 pts) — c'est l'évolution la plus forte du tableau et un retour au-dessus du niveau de 2016 (36 %).

La stabilité recule : « resté stable » passe de 57 % à 48 %, franchissant pour la première fois la barre des 50 % — la perception d'un environnement sonore figé s'érode.

Le sentiment d'amélioration reste marginal : seuls 7 % constatent une diminution, et l'embellie perçue en 2021 (12 %) s'est en partie effacée.

Un solde nettement négatif : ceux qui perçoivent une hausse sont plus de cinq fois plus nombreux que ceux qui perçoivent une baisse (39 % contre 7 %).



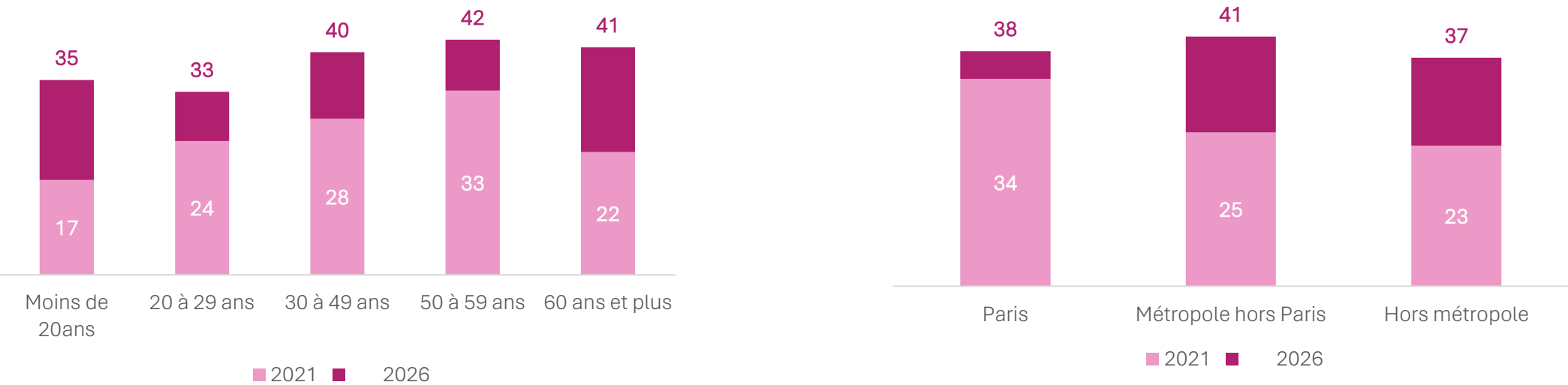
Le sentiment que le bruit augmente gagne tous les territoires

En 2026, la perception d'une hausse du bruit progresse avec l'âge et, aussi, se généralise géographiquement : ce n'est plus un ressenti uniquement « parisien »

Un gradient qui monte avec l'âge : de 33-35 % chez les moins de 30 ans à 40-42 % chez les 30 ans et plus. Les habitants installés de longue date — plus à même de comparer sur cinq ans — perçoivent davantage une dégradation.

En 2021, un ressenti très parisien : la hausse était surtout perçue à Paris (34 %), bien plus qu'en métropole hors Paris (25 %) ou hors métropole (23 %). En 2026, la perception se généralise et s'homogénéise : Paris 38 %, métropole hors Paris 41 %, hors métropole 37 % — l'écart Paris / reste du territoire disparaît, la périphérie rejoignant, voire dépassant, la capitale.

Proportion de personnes estimant que le bruit dans leur quartier a augmenté au cours des cinq dernières années (période 2022-2026)

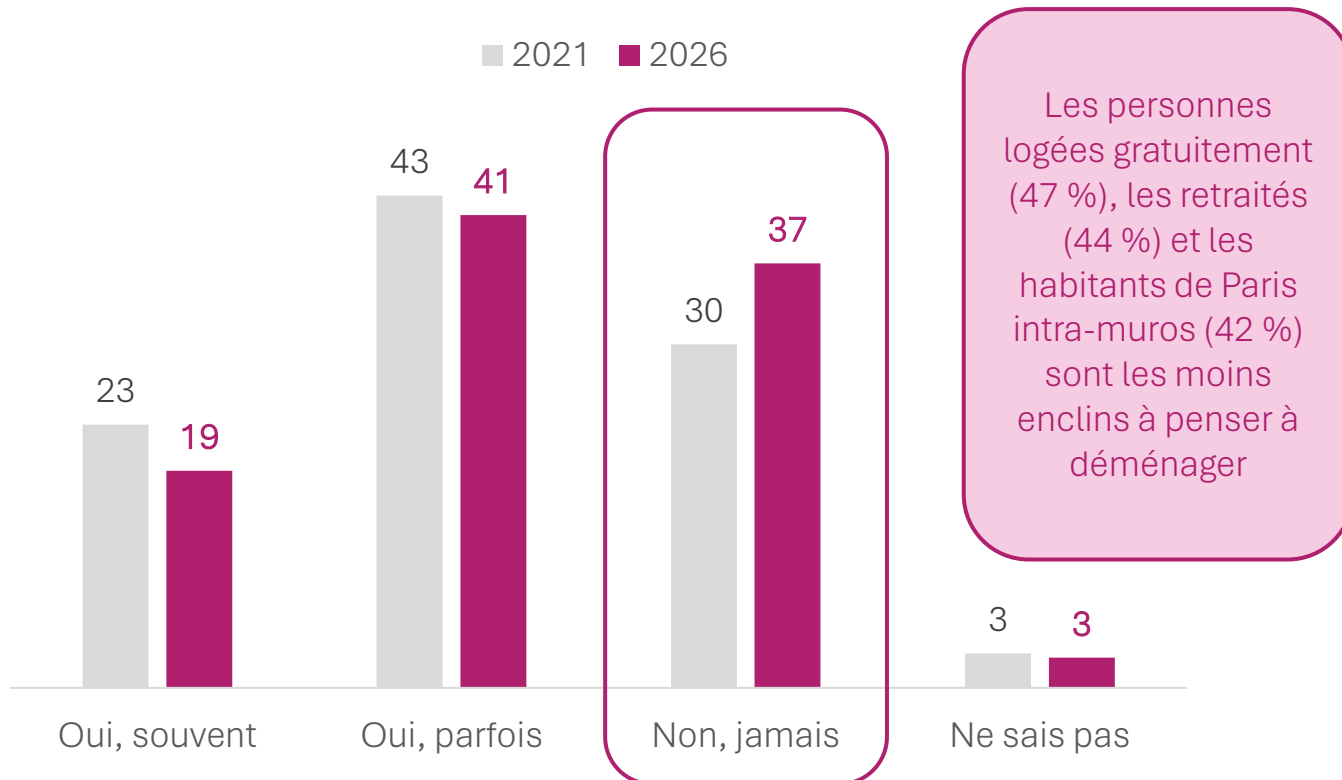


Les nuisances sonores, une raison valable pour déménager quand on en souffre

Le bruit pousse encore à vouloir partir — mais un peu moins qu'en 2021

Avez-vous déjà pensé à quitter le quartier où vous habitez du fait du bruit et des nuisances sonores ?

Champ : individus ayant répondu « Très élevées » ou « Assez élevées » à la question « Comment jugez-vous les nuisances sonores à l'échelle de votre quartier ? », en %



Une envie de départ massive chez les personnes jugeant les nuisances sonores élevées dans leur quartier : 60 % de ce sous-groupe ont déjà envisagé de quitter leur quartier à cause du bruit en 2026 (dont 19 % « souvent »). L'impact du bruit dépasse la gêne ponctuelle : il touche à l'attachement au lieu de vie.

Un léger reflux depuis 2021 : le « Oui » recule de 66 % à 60 % (-6 pts), porté surtout par la baisse du « Oui, souvent » (24 % → 19 %). La tentation de fuite reste très forte mais s'atténue.

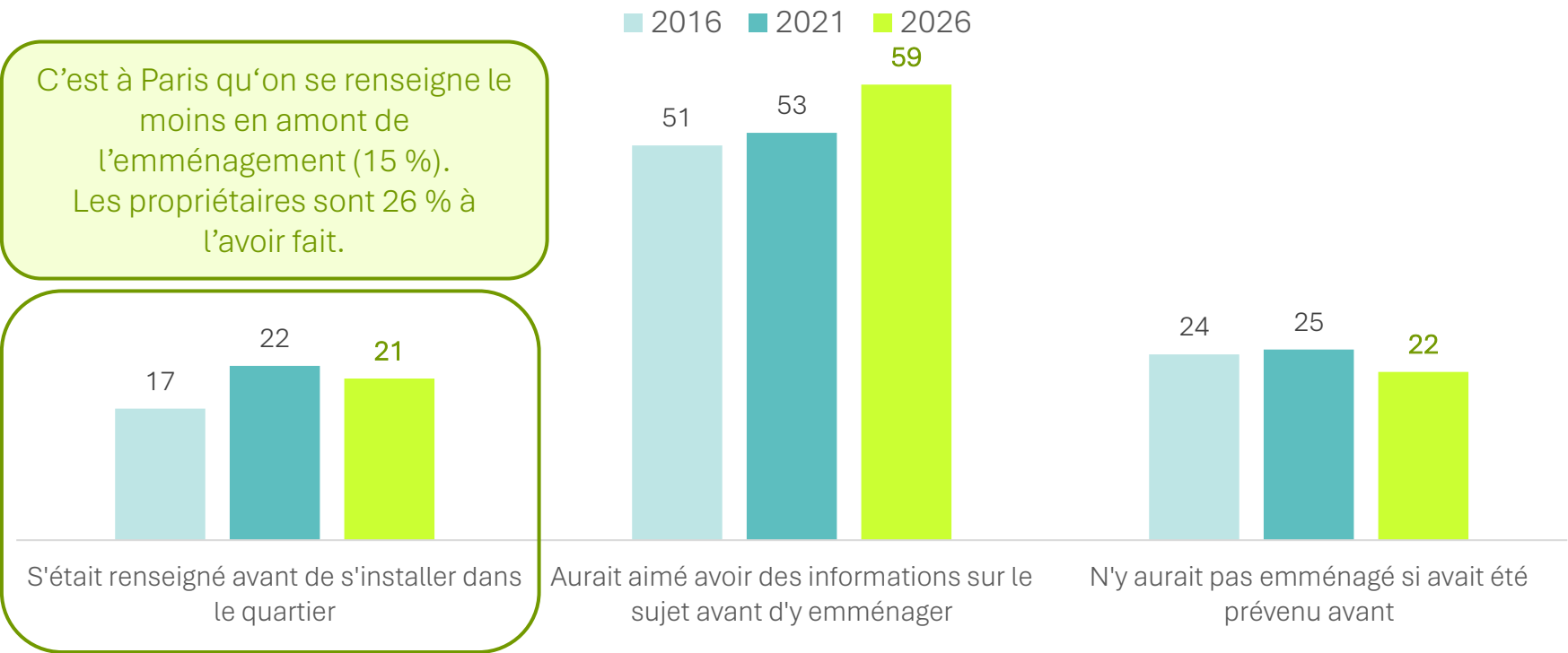
Le « Non, jamais » progresse nettement (30 % → 37 %) : une part croissante s'accommode, ou renonce à envisager le départ, dans un contexte immobilier de plus en plus tendu.

Le bruit, angle mort de la décision de logement

Peu de Franciliens s'informent du bruit avant d'emménager, alors qu'une majorité le souhaiterait — et pour un sur cinq, cette information aurait changé leur choix.

Vous étiez-vous renseigné(e) sur les nuisances sonores de votre quartier avant de vous y installer ?
Auriez-vous aimé avoir des informations sur l'exposition au bruit au sein de votre quartier avant d'y emménager ?
Auriez-vous emménagé là où vous habitez si vous aviez été prévenu(e), avant, de l'environnement sonore au sein de votre quartier ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



On s'informe peu, et de moins en moins : seuls 21 % se sont renseignés sur les nuisances sonores avant de s'installer en 2026 (-2 pts vs 2021). Deux tiers ne l'ont pas fait.

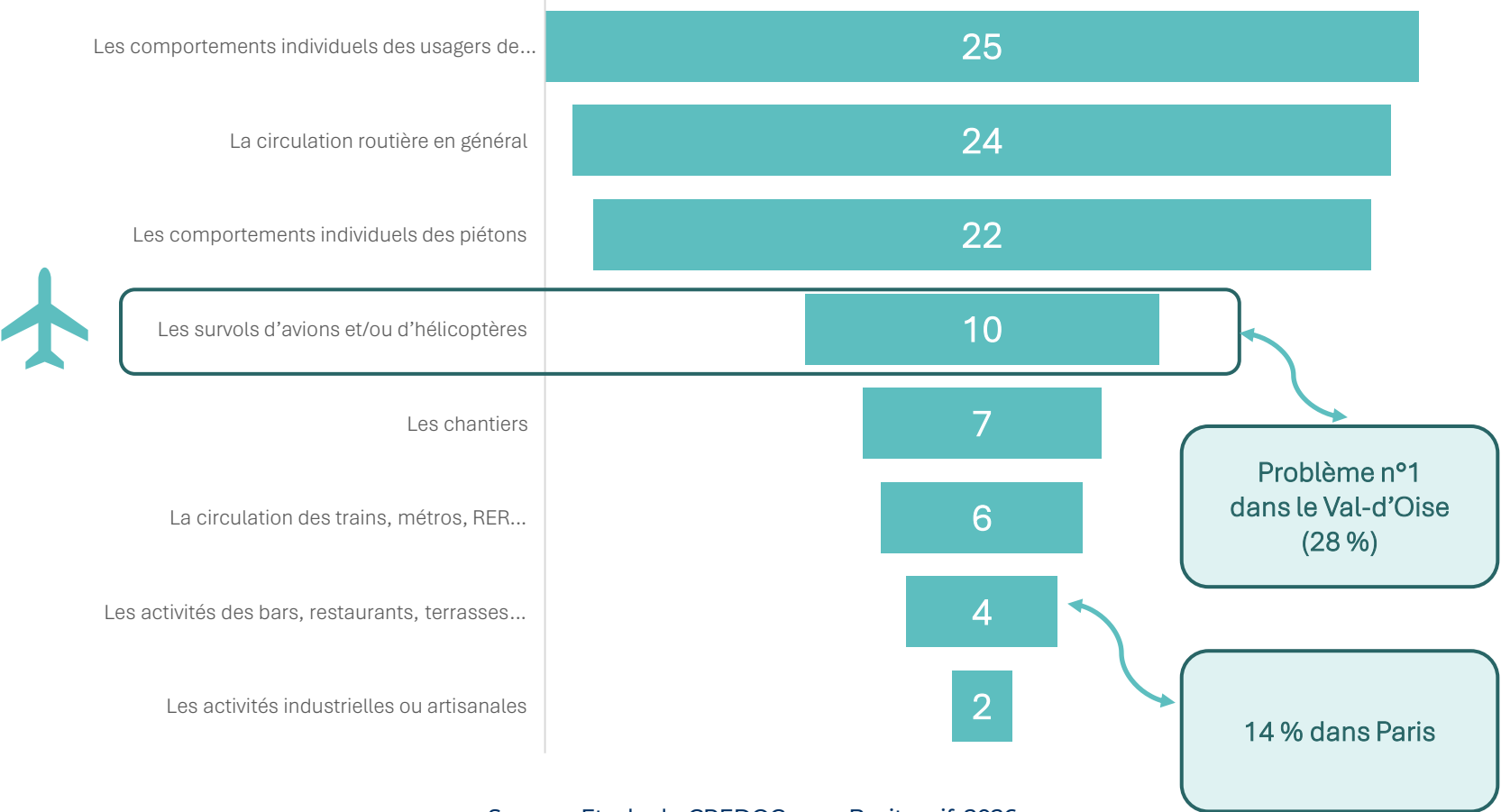
Mais le besoin d'information est fort, et croissant : 59 % auraient aimé disposer d'infos sur l'exposition au bruit avant d'emménager, en nette hausse (+6 pts depuis 2021). Le décalage entre information souhaitée et information obtenue est le constat central.

Le bruit aurait pesé sur la décision : 22 % déclarent qu'ils n'auraient pas emménagé s'ils avaient été prévenus du bruit — et 27 % supplémentaires hésitent. Près d'un habitant sur deux ne réaffirme donc pas clairement son choix.

Le bruit routier est au cœur du problème sonore dans le quartier

Selon vous, quelle est la principale source de nuisances sonores dans votre quartier ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Le bruit de quartier est d'abord un bruit routier : cumulés, les comportements des usagers de la route (25 %) et la circulation routière en général (24 %) concentrent la moitié des citations (49 %). S'agissant du bruit routier, le comportement humain devance légèrement la circulation elle-même puisque les comportements individuels des usagers de la route (25 %) l'emportent sur le bruit plus continu de la circulation (24 %) — ce n'est pas seulement le volume de trafic qui gêne, mais la manière dont chacun s'y conduit (klaxons, vitesse, conduite excessivement bruyante ...).

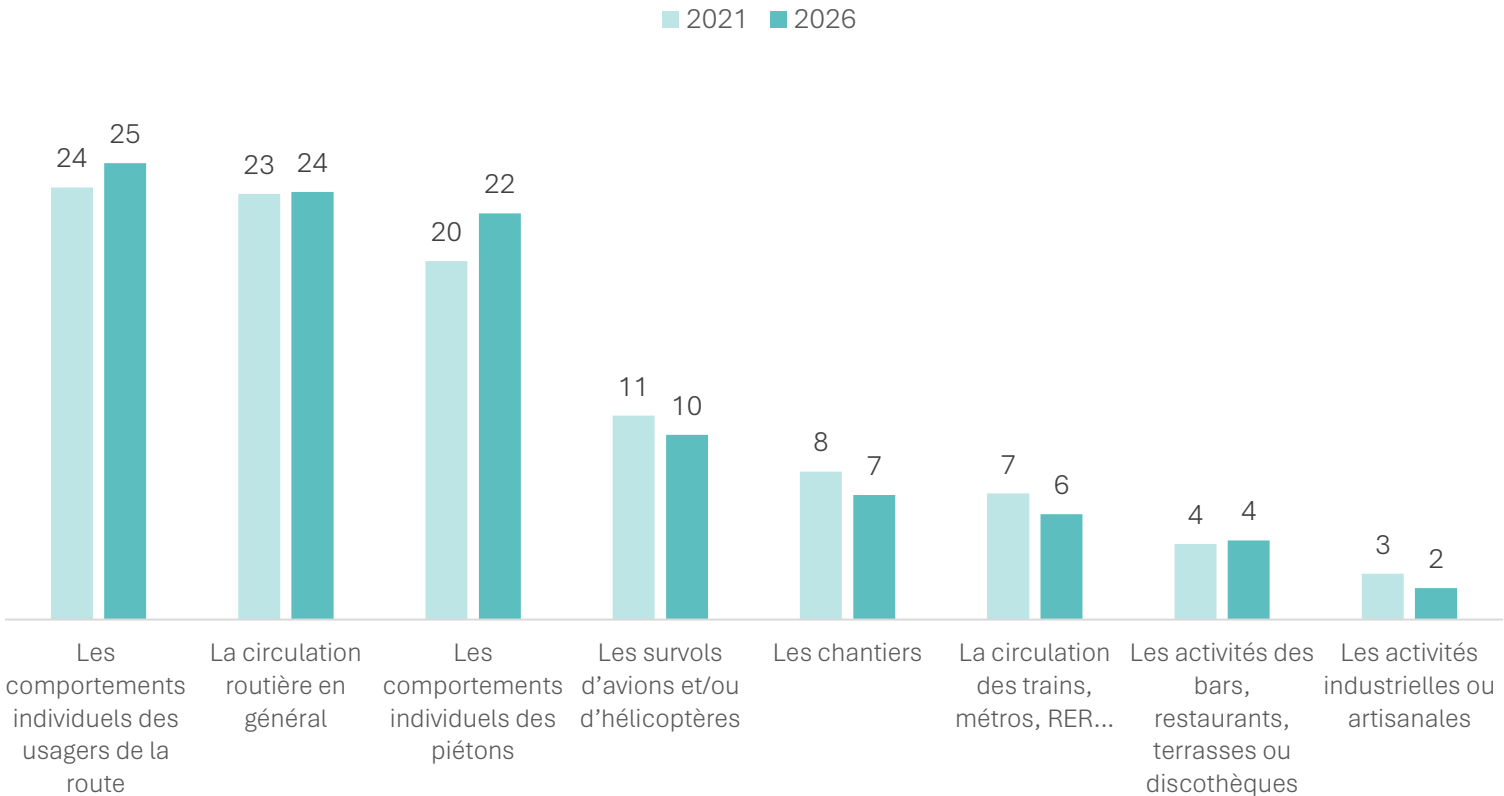
Les comportements individuels des piétons arrivent ensuite (22 %) .

Les autres sources sont secondaires, du moins en moyenne à l'échelle régionale, mais certaines sont citées nettement plus dans certains départements : survols aériens (10 %), chantiers (7 %), rail (6 %), bars/restaurants (4 %), industrie (2 %) — toutes très loin derrière le bloc routier

Une hiérarchie stable, le facteur comportemental qui se renforce

Selon vous, quelle est la principale source de nuisances sonores dans votre quartier ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Une structure très stable : le classement des sources ne change pas entre 2021 et 2026, et aucun écart ne dépasse 2 points — la perception des origines du bruit de quartier est solidement installée.

Léger renforcement du bloc routier et comportemental : usagers de la route (24 % → 25 %), circulation (23 % → 24 %) et piétons (20 % → 22 %) grignotent tous quelques dixièmes — la rue pèse un peu plus lourd qu'en 2021.

Recul discret des autres sources : survols aériens (11 % → 10 %), circulation du réseau ferré (7 % → 6 %), chantiers (8 % → 7 %) et industrie (3 % → 2 %) refluent légèrement.

3.2

Au domicile



Choix du lieu de vie : le bruit reste un critère de logement encore secondaire

Face à la salubrité, la lumière ou la verdure, l'environnement sonore reste un critère de choix de logement de second rang — un paradoxe au vu de la gêne déclarée par ailleurs.

Le trio de tête relève du cadre de vie tangible : salubrité (48 % « beaucoup »), présence d'espaces verts (36 %) et ensoleillement (34 %) dominent largement les critères jugés très importants. La vue depuis le logement suit de près (32 %).

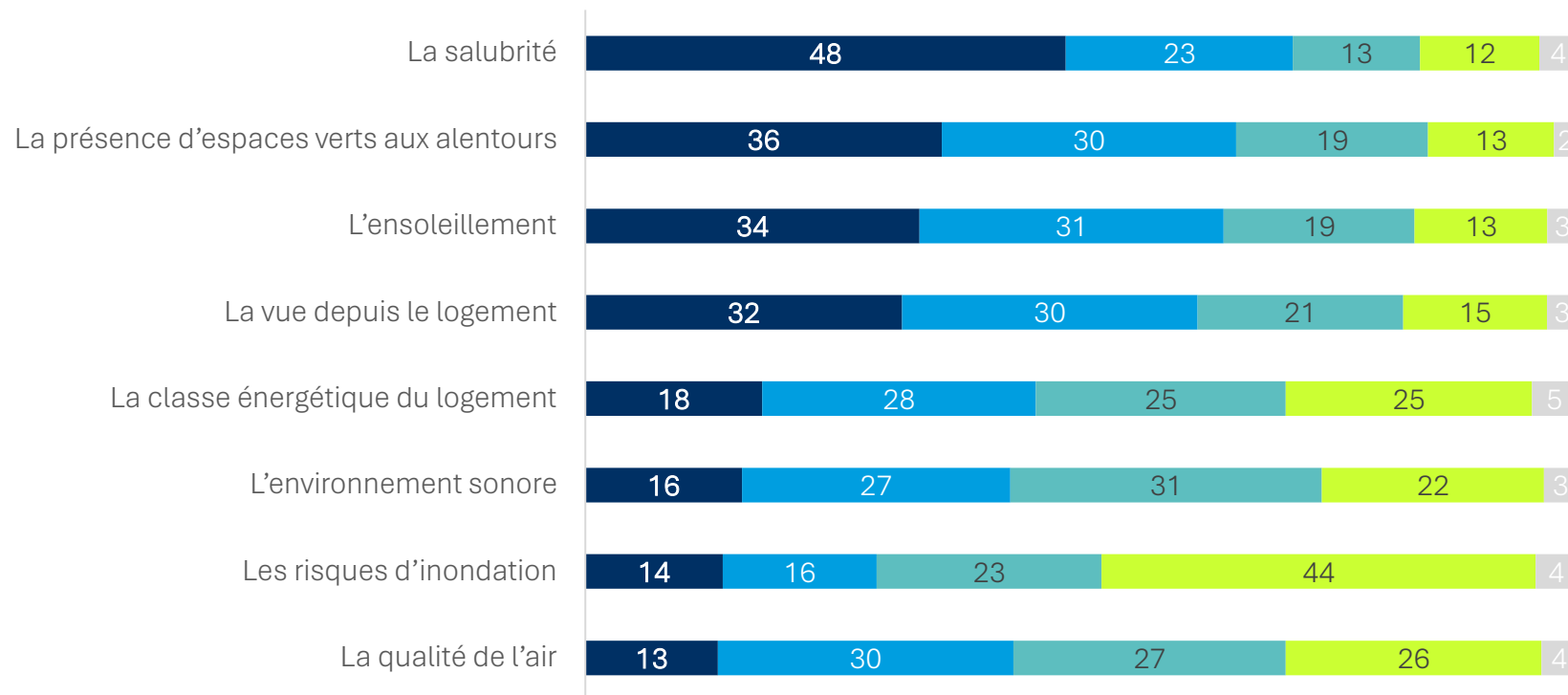
L'environnement sonore arrive loin derrière : seuls 16 % y ont « beaucoup » prêté attention, entre la classe énergétique (18 %) ou la qualité de l'air (13 %). Il se classe parmi les critères secondaires. **Mais une majorité y est tout de même sensible :** en cumulant « beaucoup + moyennement », le bruit atteint 43 % — soit autant que la qualité de l'air, et devant les risques d'inondation (30 %).

Un décalage frappant : alors que le bruit est la 1^{re} nuisance ressentie dans le quartier et pousse un habitant sur cinq à regretter son emménagement, il ne s'impose pas comme critère de choix a priori — signe qu'il est sous-anticipé au moment de la décision.

Au moment où vous avez choisi votre logement actuel, dans quelle mesure avez-vous prêté attention aux facteurs d'environnement suivants ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

■ Beaucoup ■ Moyennement ■ Peu ■ Pas du tout ■ Ne sais pas



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026

Des exigences en baisse sur presque tous les critères de logement

Entre 2016 et 2026, l'importance accordée à tous les critères de choix d'un logement recule — un tassement général qui touche aussi l'environnement sonore.

Un repli quasi généralisé en 2026 : presque tous les critères perdent des points dans l'édition de cette année. Salubrité (58 % → 48 %), ensoleillement (43 % → 34 %) et vue (40 % → 32 %) baissent le plus — mais restent le trio de tête.

L'environnement sonore recule, comme les autres : de 20-21 % (2016-2021) à 16 % en 2026 (-4 à -5 pts). Le bruit reste un critère secondaire, et son importance déclarée s'érode plutôt qu'elle ne progresse.

Seuls les espaces verts résistent : stables à 36 %, ils sont le seul critère qui ne décroche pas — signe d'un attachement durable à la nature de proximité.

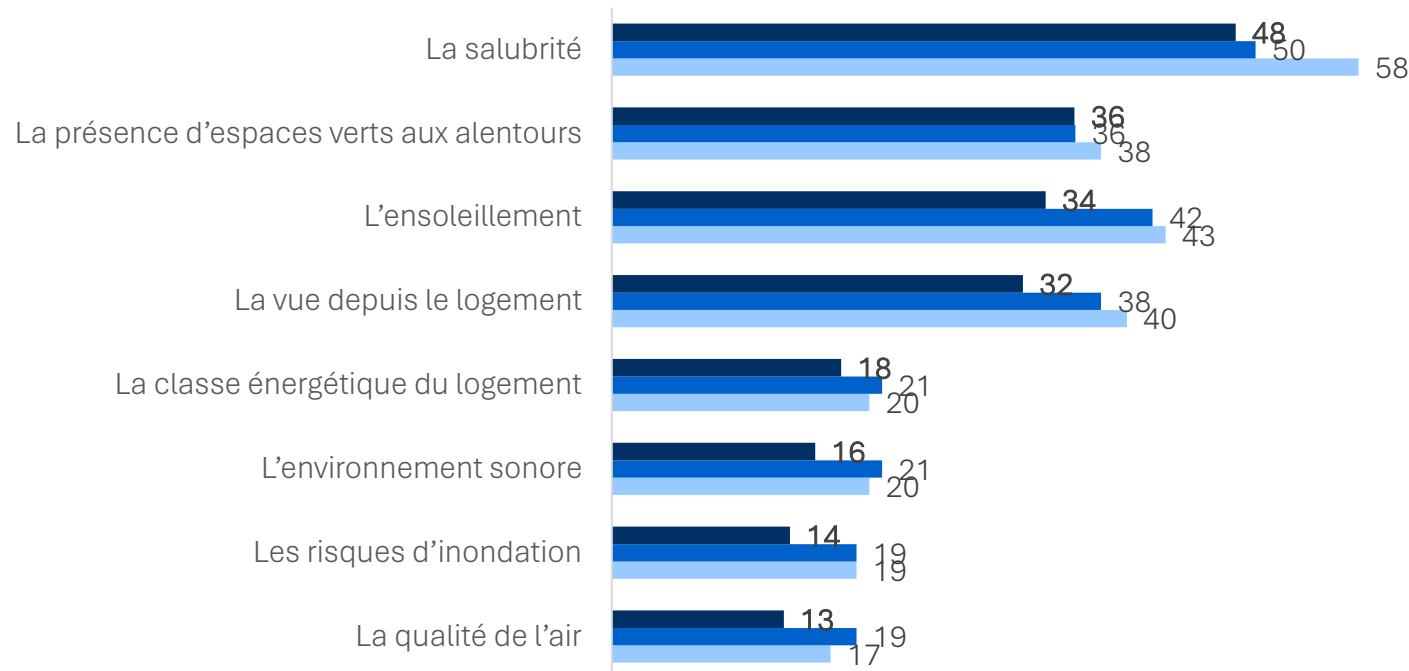
Une hiérarchie inchangée malgré tout : le classement des critères ne bouge pas ; c'est le niveau global d'exigence qui baisse, pas l'ordre des priorités.

Au moment où vous avez choisi votre logement actuel, dans quelle mesure avez-vous prêté attention aux facteurs d'environnement suivants ?

Réponses : « beaucoup »

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

■ 2026 ■ 2021 ■ 2016



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

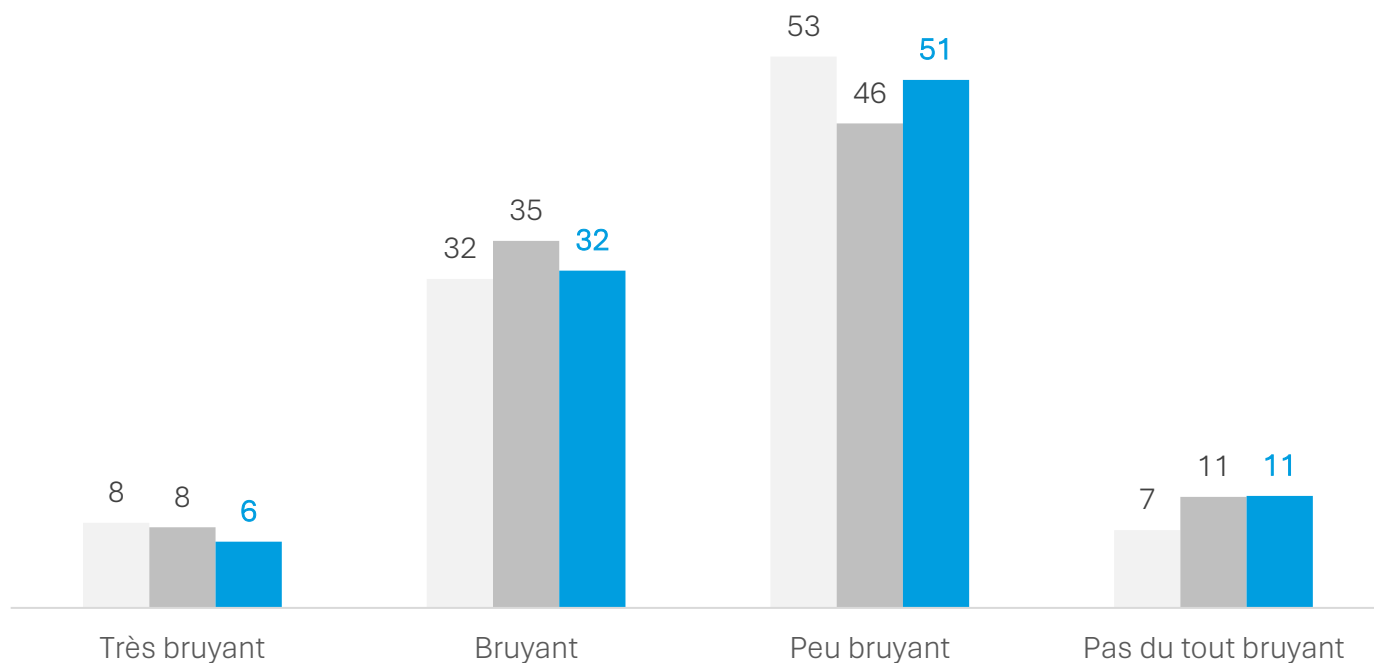
Le plus souvent, le logement est un refuge sonore plutôt préservé

Contrairement au quartier, le lieu de résidence lui-même est majoritairement perçu comme calme — et cette perception s'améliore par rapport à 2021

Globalement, comment trouvez-vous votre lieu de résidence en termes d'exposition au bruit ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

■ 2016 ■ 2021 ■ 2026



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

Une majorité vit dans un logement jugé **calme** : 62 % le trouvent « peu » ou « pas du tout » bruyant en 2026, contre 38 % qui le jugent bruyant. Le domicile reste globalement un espace protégé.

Une **grande stabilité sur dix ans** : les niveaux bougent peu, avec même une légère amélioration en 2026 (« très bruyant » 8 % → 6 %, « pas du tout bruyant » 7 % → 11 % depuis 2016). Il n'y a pas de dégradation perçue du confort sonore au domicile.

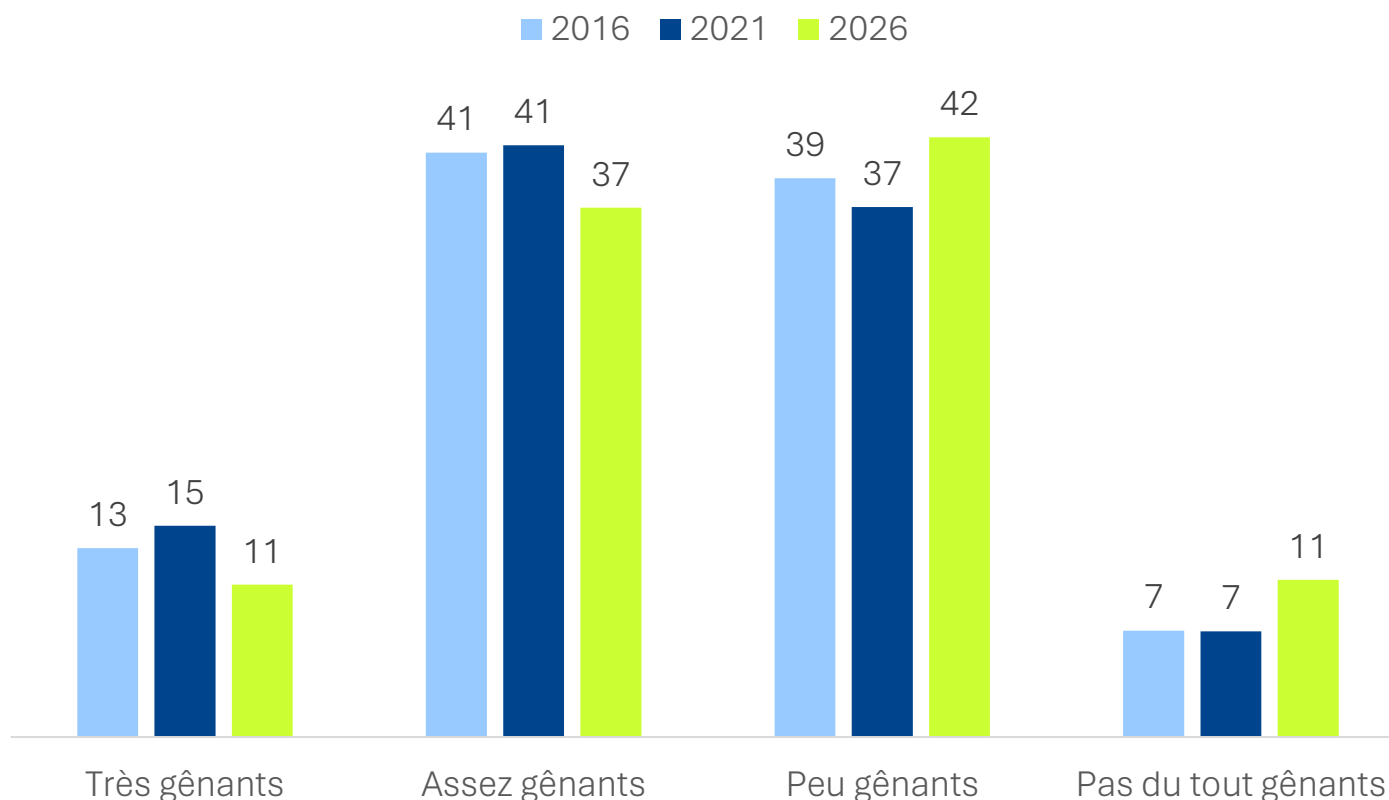
Un **contraste net avec le quartier** : alors que 51 % jugent les nuisances de leur quartier « élevées », seuls 38 % qualifient leur logement de bruyant. La gêne se joue davantage à l'échelle de l'espace public et de la rue qu'entre ses murs.

La gêne sonore au domicile s'atténue légèrement

Une petite majorité de Franciliens jugent désormais le bruit peu ou pas gênant chez eux — la gêne ressentie au domicile recule en 2026.

A votre domicile, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

On observe une bascule vers le « peu gênant » : les personnes jugeant le bruit « peu » ou « pas du tout » gênant à domicile passent de 44 % (en 2016) à 53 % en 2026 — elles deviennent majoritaires pour la première fois.

La gêne marquée recule : à l'inverse, la proportion de « très + assez gênants » baisse de 54 % (2016) à 48 % (2026), avec un « très gênants » retombé à 11 % (contre 15 % en 2021). Le noyau des plus gênés se réduit.

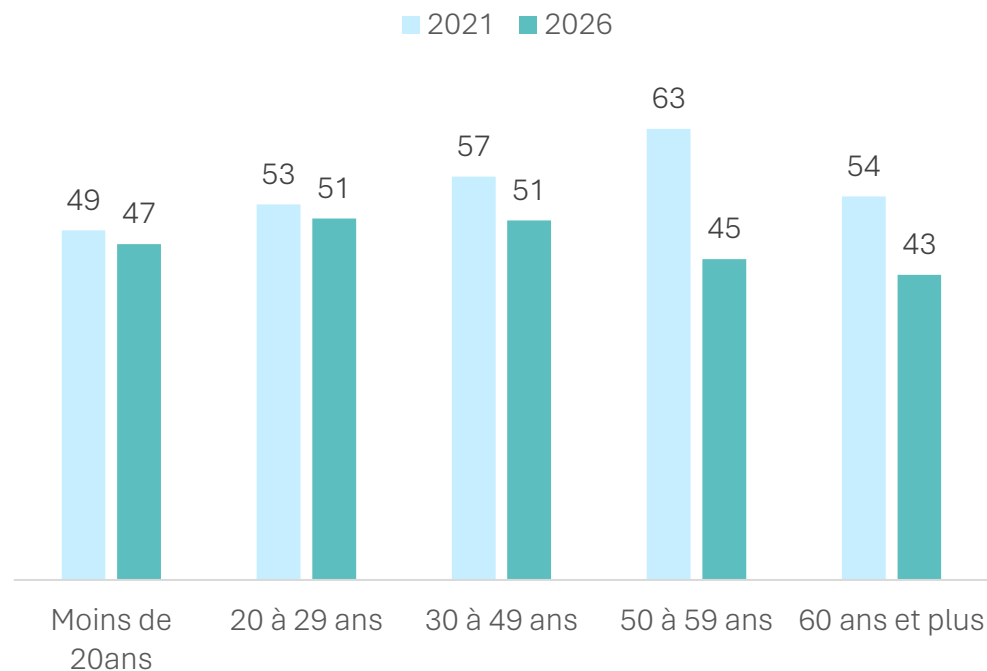
Un domicile de mieux en mieux vécu : le « pas du tout gênant » gagne du terrain (7 % → 11 %), confirmant l'idée du logement comme espace relativement préservé.

Focus : perception de la gêne au domicile par âge

A votre domicile, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

Proportion de personnes « très » ou « assez gênées » selon l'âge

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2021, 2026

Une gêne en baisse à presque tous les âges : la part de personnes « très ou assez gênées » par le bruit chez elles diminue entre 2021 et 2026 dans toutes les tranches d'âge, confirmant l'atténuation globale.

Le recul est spectaculaire chez les 50 ans et plus : les 50-59 ans chutent de 63 % à 45 % (-18 pts) et les 60 ans et plus de 54 % à 43 % (-11 pts) — ce sont eux qui portent l'essentiel de la baisse.

Les plus jeunes bougent peu : la proportion de personnes gênées par le bruit à domicile reste quasiment stable chez les moins de 20 ans (49 % → 47 %) et les 20-29 ans (53 % → 51 %).

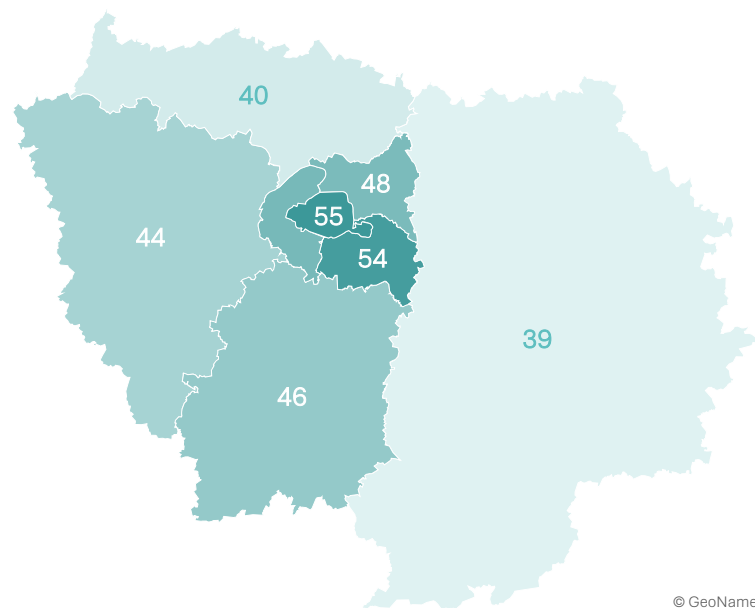
Modification du gradient d'âge : en 2021, la gêne culminait chez les quinquagénaires (63 %) ; en 2026, elle est au contraire la plus faible chez les seniors (43-45 %) et la plus élevée chez les jeunes actifs de 20 à 49 ans (51 %).

Focus : perception de la gêne au domicile selon le département

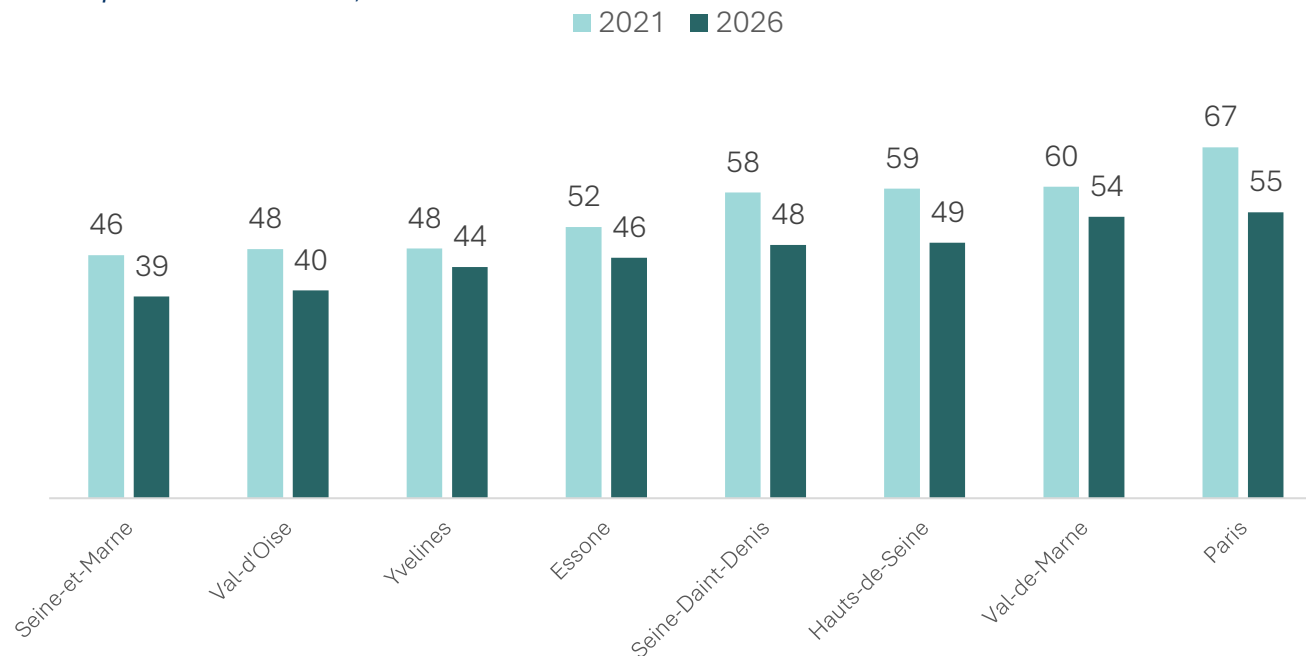
A votre domicile, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

Proportion de personnes « très » ou « assez gênées » selon le département de résidence

Champs : ensemble des répondants franciliens, en %



Avec Bing
© GeoNames, Microsoft, TomTom



Un dégradé géographique très marqué : la gêne croît régulièrement de la grande couronne vers Paris. En 2026, elle va de 39 % (Seine-et-Marne) à 55 % (Paris), avec la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis : 48-54 %) en position intermédiaire.

Paris toujours en tête, mais l'écart se resserre : la capitale passe de 67 % à 55 % (−12 pts), le plus fort recul de tous les départements.

Une baisse généralisée en 2026 : tous les départements reculent (−5 à −12 pts), la densité urbaine restant le principal facteur de gêne mais à un niveau partout plus bas qu'en 2021.

La hiérarchie centre/périphérie est parfaitement stable : l'ordre des départements ne change pas — densité et gêne sonore vont de pair.

Au domicile, le sentiment d'une stabilité sonore domine

Contrairement au quartier, où le sentiment de dégradation progresse, le bruit au domicile est surtout perçu comme stable — et sans tendance nette sur dix ans.

La stabilité l'emporte : la moitié des Franciliens (50 % en 2026) estiment que le bruit chez eux n'a pas changé ces dernières années — c'est de loin la réponse dominante et elle est constante sur les trois vagues.

La hausse perçue reste minoritaire et stable : 36 % constatent une augmentation en 2026, un niveau proche de 2016 (38 %) et sans progression marquée — très différent du quartier, où la hausse perçue bondissait.

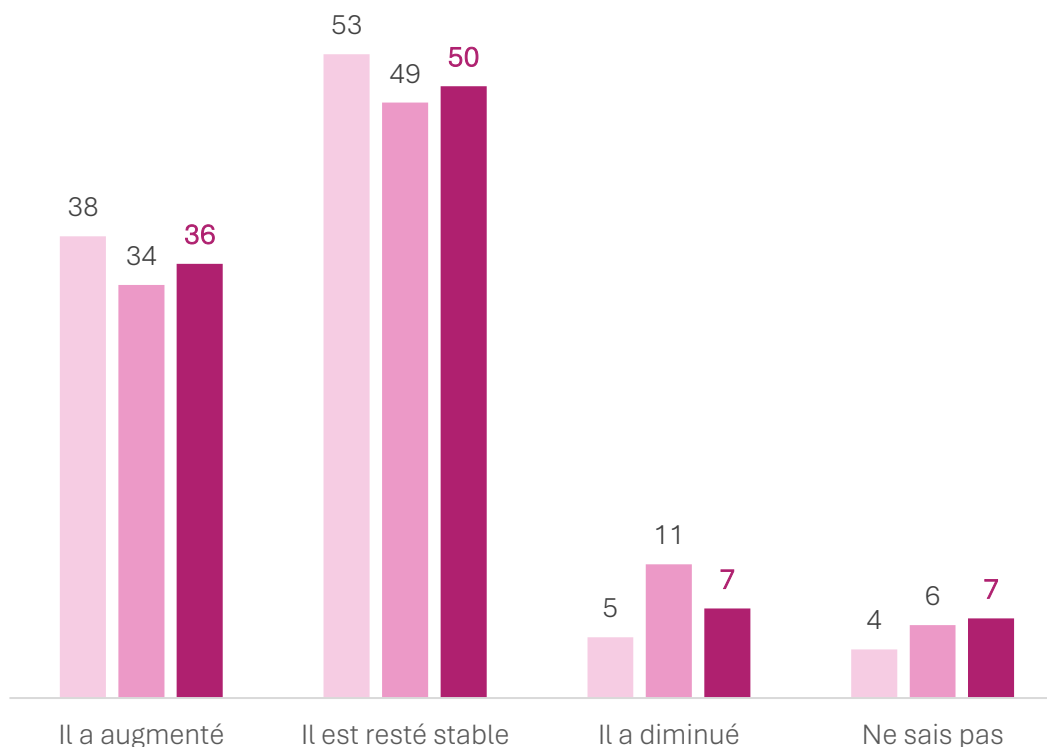
Un solde nettement moins négatif qu'au quartier : le sentiment d'amélioration (7 %) reste faible, mais l'écart « augmenté – diminué » (+ 29 pts) est plus modéré que pour l'environnement de quartier.

Un domicile qui fait tampon : ce résultat prolonge les résultats précédents selon lesquels le logement est vécu comme un espace relativement préservé et stable, quand la dégradation se joue à l'extérieur.

Avez-vous l'impression qu'au cours des cinq dernières années (période 2022-2026), le bruit et les nuisances sonores à votre domicile ont plutôt...

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

■ 2016 ■ 2021 ■ 2026

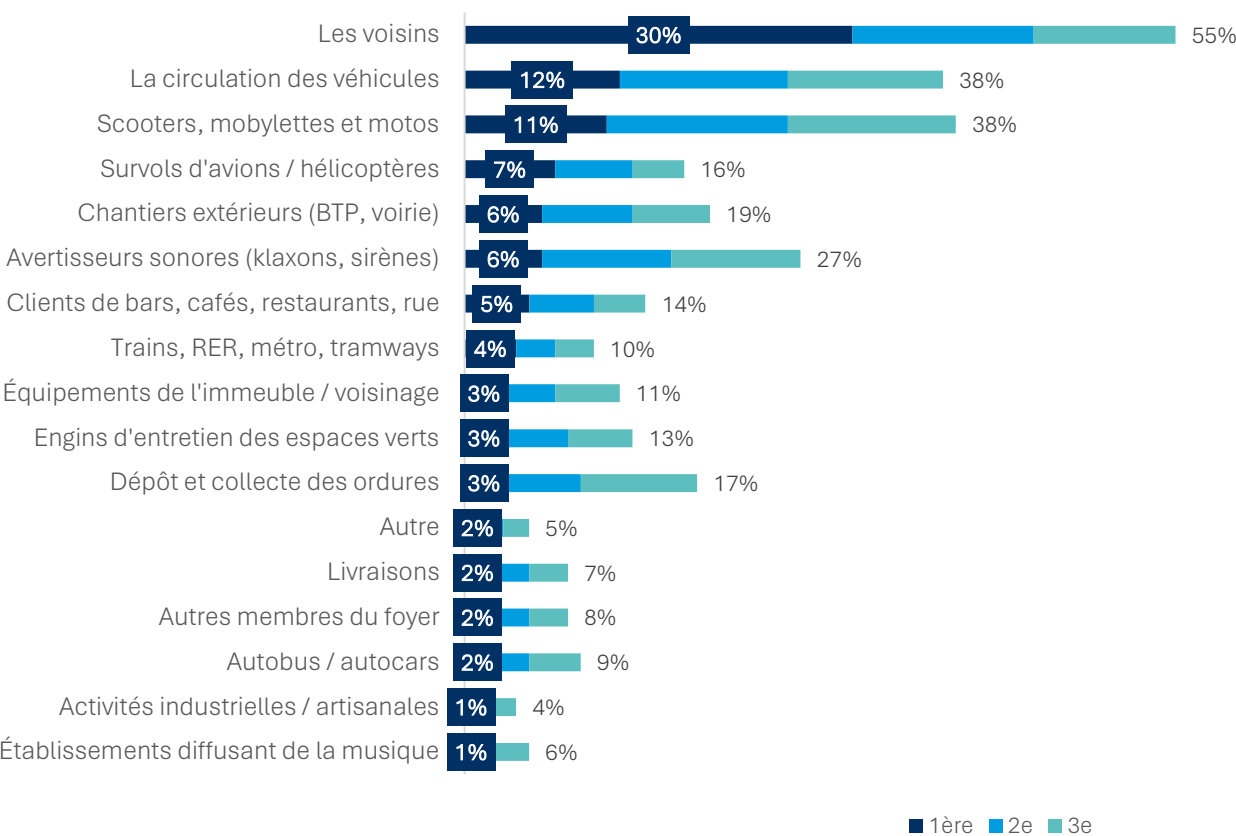


Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

Le voisinage est la nuisance sonore la plus citée, devant la route et ses multiples manifestations

Au cours des 12 derniers mois, à votre domicile, quelles sont les trois sources de bruit et de nuisances sonores qui vous ont le plus gêné ?

Champ : individus ayant répondu « Très, Assez ou Peu gênants » à la question :
« A votre domicile, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ? »



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026

Le voisinage écrase le classement, quelle que soit la lecture qu'on fait des résultats : c'est à la fois la 1^{re} source citée par 30 % des répondants (loin devant tout le reste) et, au total, plus d'un Francilien sur deux (55 %) l'évoque dans les citations cumulées.

La route est le second pilier, et se renforce au cumul : en 1^{re} citation, circulation (12 %) et 2-roues motorisés (11 %) suivent le voisinage ; en cumulé, ils grimpent tous deux à 38 %. On peut y ajouter les nuisances liées aux avertisseurs sonores (6 % des premières citations, mais évoqués par plus d'un Francilien sur quatre au total).

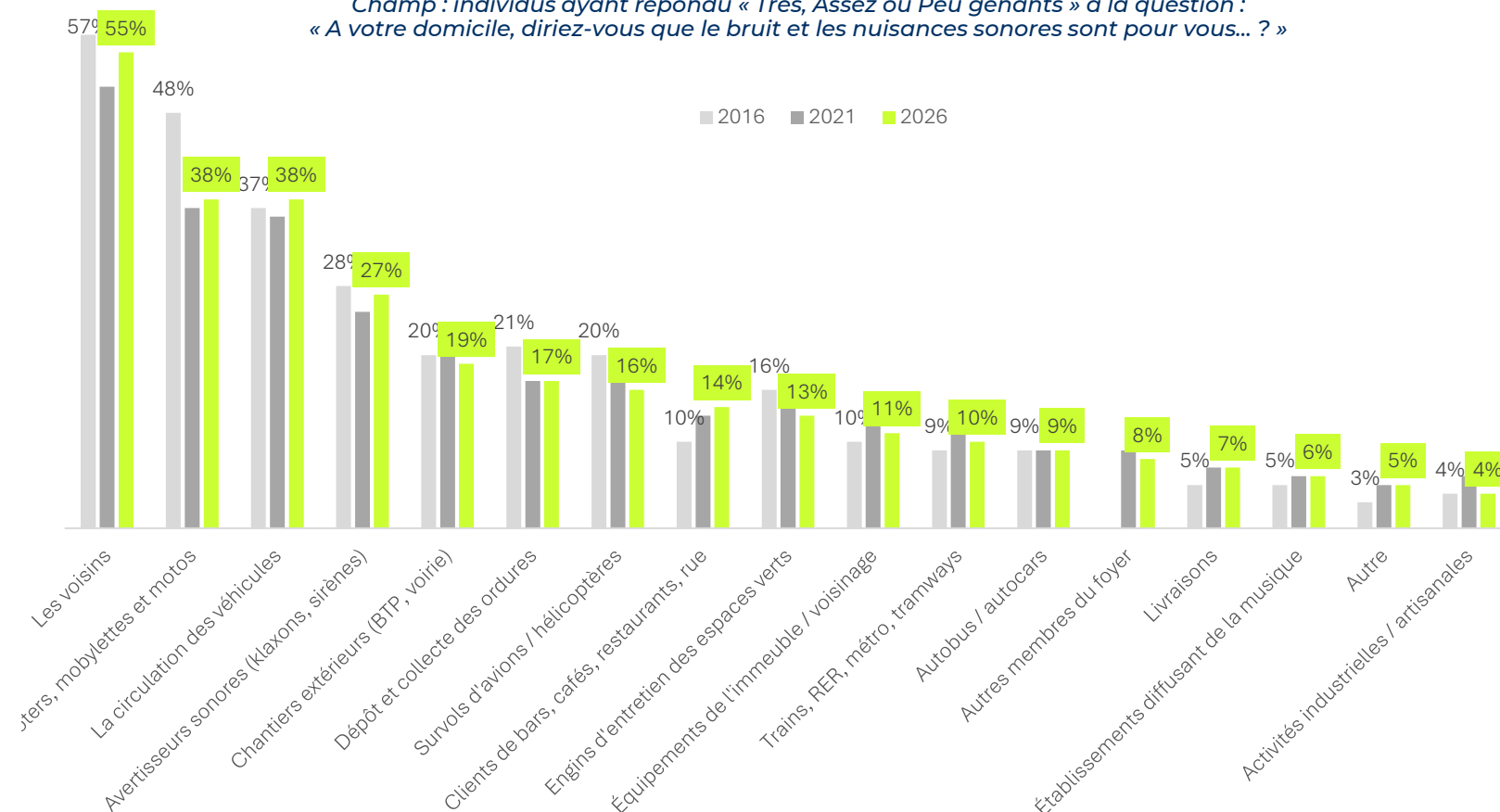
Viennent ensuite les bruits des chantiers extérieurs (BTP, voirie ...) cités, au total, par près d'un francilien sur cinq (19%) et les bruits liés au transport des ordures ménagères (17 %).

L'avion : les survols d'aéronefs ne sont la 1^{re} gêne que pour 7 %, mais, quand on cumule les trois choix possibles, ils concernent alors 16 % de la population en cumulé .

Parmi les personnes gênées chez elles, deux univers concentrent la gêne — le voisinage et la route — et cette hiérarchie ne bouge quasiment pas sur dix ans

Au cours des 12 derniers mois, à votre domicile, quelles sont les trois sources de bruit et de nuisances sonores qui vous ont le plus gêné ?

Champ : individus ayant répondu « Très, Assez ou Peu gênants » à la question :
« A votre domicile, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ? »



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

Le voisinage, source n°1 incontestée de gêne à domicile : cité par 55 % des personnes gênées en 2026, il devance largement tout le reste. Après un creux en 2021 (51 %), il retrouve presque son niveau de 2016 (57 %).

La route, deuxième univers et pilier stable : 2-roues motorisés (38 %), circulation (38 %) et avertisseurs sonores (27 %) forment un bloc qui, cumulé, rivalise avec le voisinage. La circulation est d'une stabilité parfaite (37 % → 38 %).

Un net recul historique des 2-roues : de 48 % (2016) à 38 % (2026), c'est la seule évolution de grande ampleur du tableau — mais elle s'est jouée avant 2021 et s'est stabilisée depuis.

Des nuisances « d'infrastructure » en léger reflux : les citations de survols aériens (20 % → 16 %), ramassage des ordures (21 % → 17 %) et espaces verts (16 % → 13 %) s'érodent doucement sur la décennie.

Une seule vraie progression : la gêne induite par les clients de bars/restaurants/rue progresse de 10 % à 14 %, reflet du développement de la vie nocturne et de la convivialité urbaine.

Le trafic reste la première source de gêne venue de l'extérieur, mais son avance s'effrite nettement au profit du bruit généré par les personnes

La circulation reste la gêne n°1 mais recule : citée par 31 % des Franciliens comme principale gêne extérieure en 2026, contre 35 % en 2021 (-4 pts).

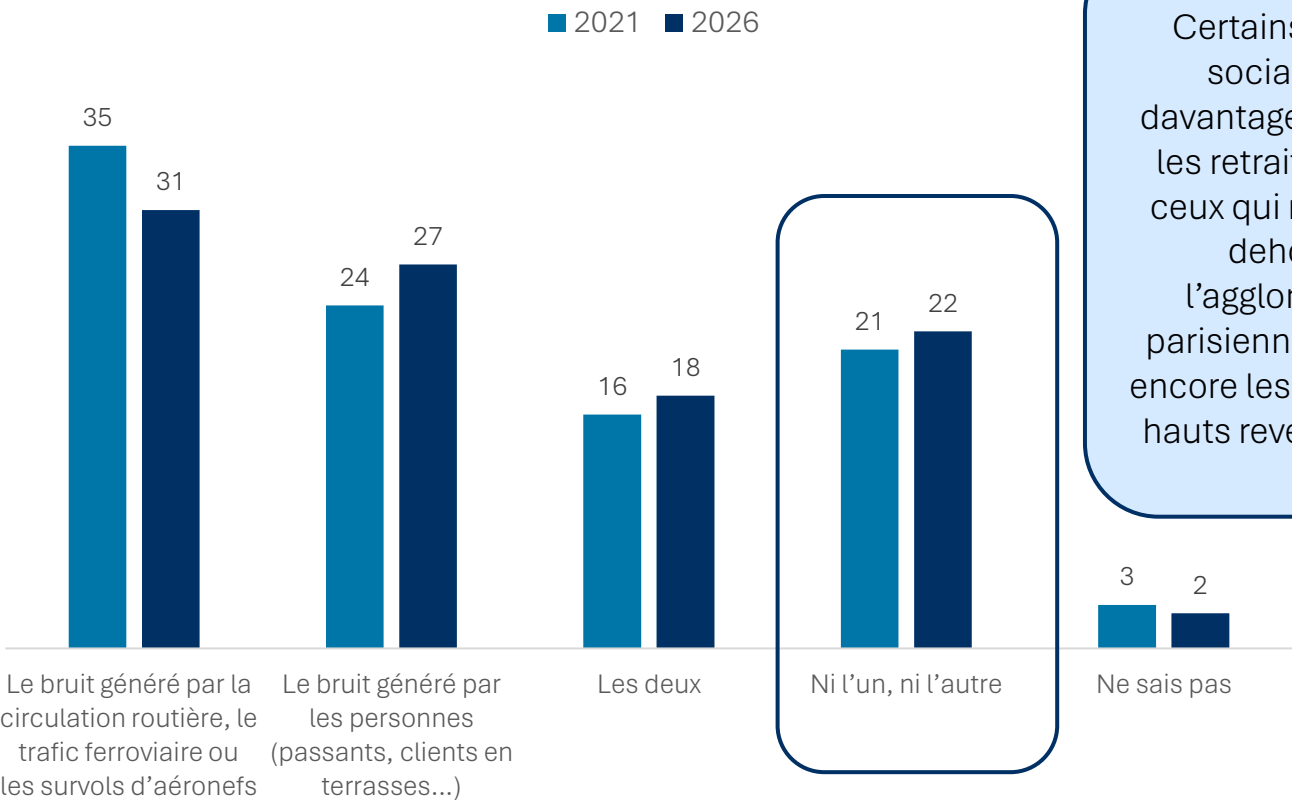
Le bruit généré par les personnes progresse : passants, terrasses, attroupements montent à 27 % (+3 pts), l'écart avec les transports se réduit de 11 à 4 points en cinq ans.

Vision cumulée : quasi-égalité : en intégrant la réponse « les deux », le bruit lié aux personnes (45 %) fait désormais presque jeu égal avec le bruit lié aux transports (49 %).

Une gêne extérieure qui épargne totalement une personne sur cinq : un cinquième des Francilien (22 %, stable) ne se disent gênés ni par l'un ni par l'autre.

A votre domicile, s'agissant des bruits qui vous proviennent de l'extérieur, vous êtes surtout gêné(e) par ... ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

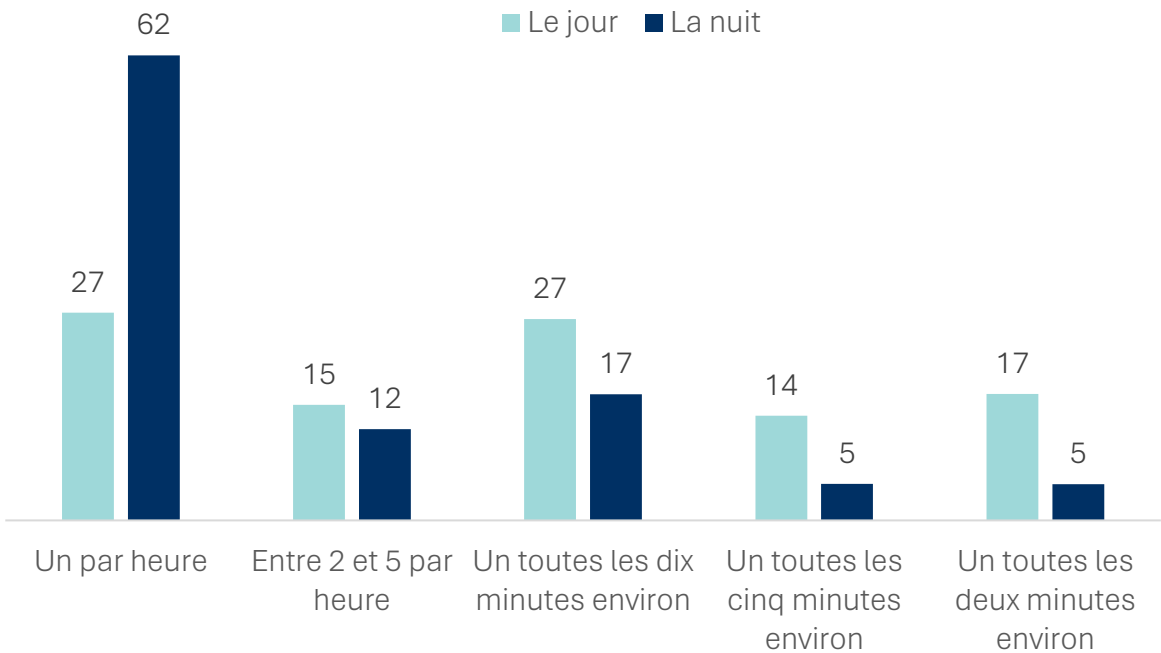


Certains groupes sociaux sont davantage épargnés : les retraités (35 %), ceux qui résident en dehors de l'agglomération parisienne (32 %) ou encore les titulaires de hauts revenus (29 %)

Focus sur les survols d'aéronefs

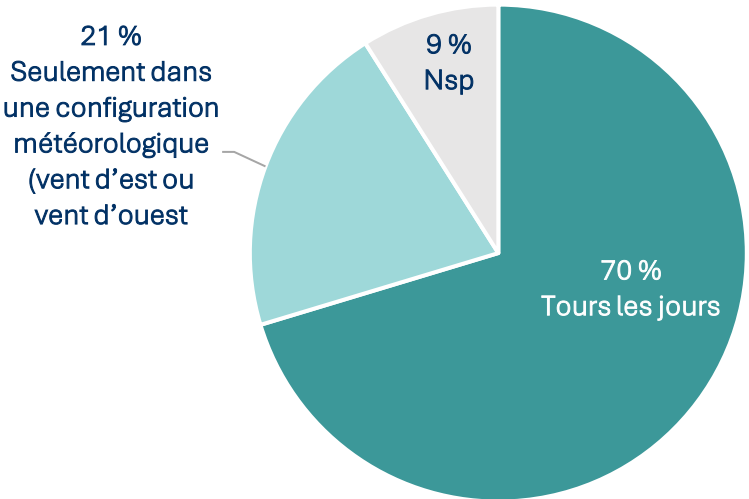
Dans l'ensemble de la population francilienne, 9% des Franciliens disent être survolés par des avions en phase de décollage ou atterrissage et 7% disent être survolés par des hélicoptères

Lorsque votre domicile est survolé par des avions, combien d'avions en moyenne entendez-vous en journée (entre 6h et 22h) ?
La nuit (entre 22h et 6h) ?
Champ : ensemble des répondants franciliens survolés par des avions, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026

Ces survols d'avions ont-ils lieu... ?
Champs : ensemble des répondants franciliens survolés par des avions



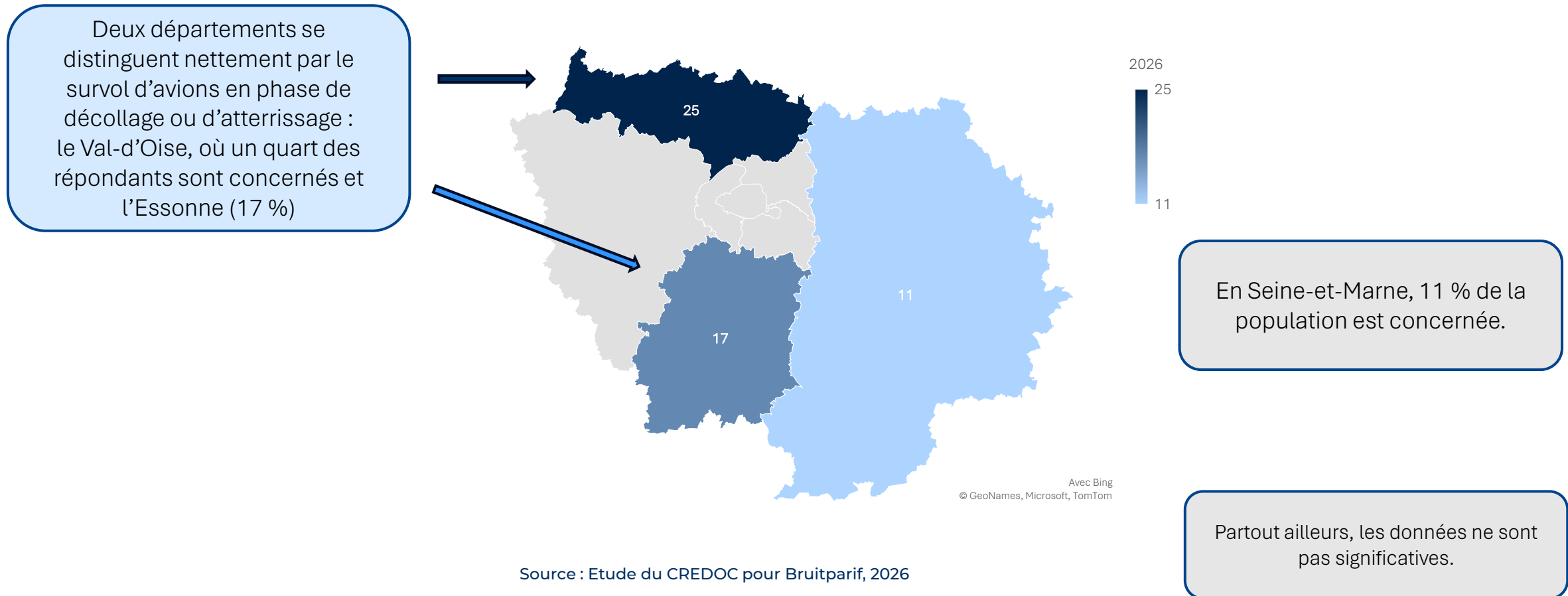
Nota bene : Pas de comparaison possible avec l'année 2021, où la question était posée à toutes les répondants (n=3074).
En 2026, les réponses ne portent que sur 429 individus gênés par le bruit à domicile et citant le survol d'aéronefs et survolés par des aéronefs en phase d'atterrissage ou de décollage

Focus sur les survols d'aéronefs

Dans l'ensemble de la population francilienne, 9% des Franciliens disent être survolés par des avions en phase de décollage ou atterrissage

Là où vous habitez, êtes-vous survolé(e) par des avions en phase de décollage ou d'atterrissage ... ?

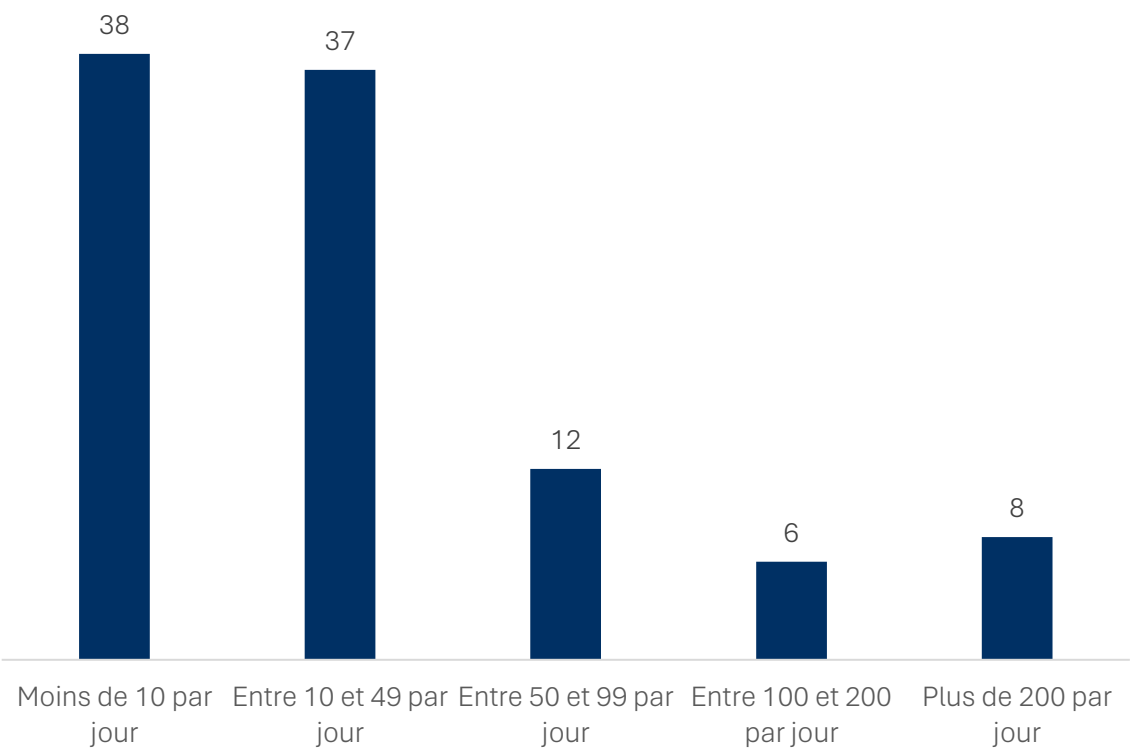
Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Focus sur les survols d'aéronefs

Parmi les personnes survolées par des avions, l'intensité varie énormément — d'une poignée d'appareils par jour pour la majorité à un trafic massif pour une minorité fortement exposée.

Lorsque votre domicile est survolé par des avions, combien d'avions en moyenne entendez-vous par jour (entre 6h et 22h)
Champ : ensemble des répondants franciliens survolés par des s, en %



Une majorité modérément exposée : près des trois quarts des riverains survolés entendent moins de 50 avions par jour (38 % « moins de 10 », 37 % « entre 10 et 49 »).

Une minorité subit un trafic intense : environ un sur sept (14 %) entend plus de 100 avions par jour, dont 8 % plus de 200 — une exposition très lourde, concentrée sur quelques zones de forte densité aérienne.

Un clivage marqué plutôt qu'un continuum : la population survolée se scinde entre une majorité à exposition supportable et un noyau dur très impacté, pour qui le survol devient quasi permanent.

3.3

Les espaces de calme

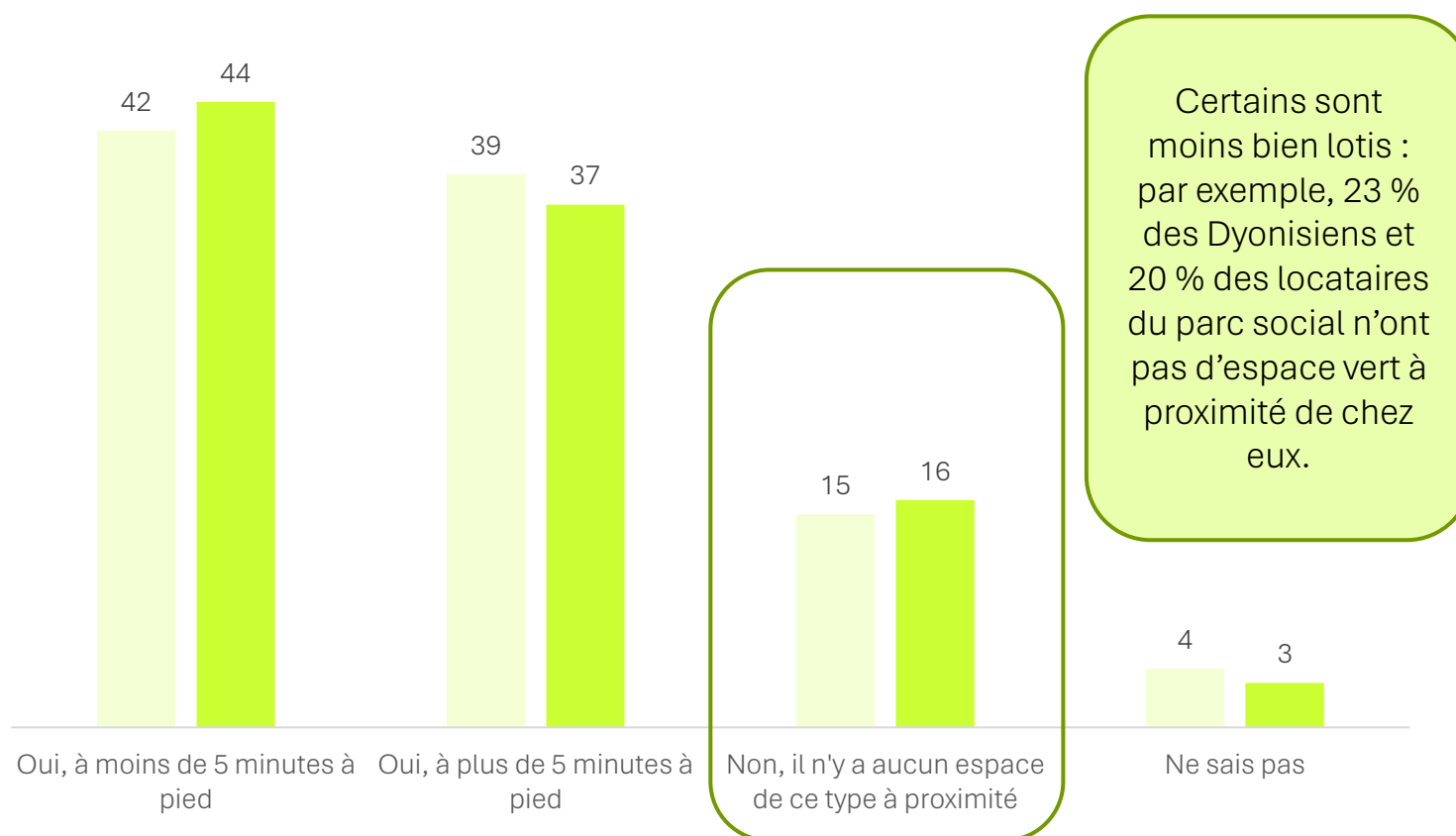


Des espaces de calme largement accessibles, et de plus en plus proches

Avez-vous accès facilement à des espaces de calme à proximité de là où vous résidez ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

■ 2021 ■ 2026



Un accès très répandu et stable : 81 % ont un espace de calme à proximité en 2026, un niveau inchangé depuis 2021. La possibilité de « se mettre au vert » près de chez soi reste la norme.

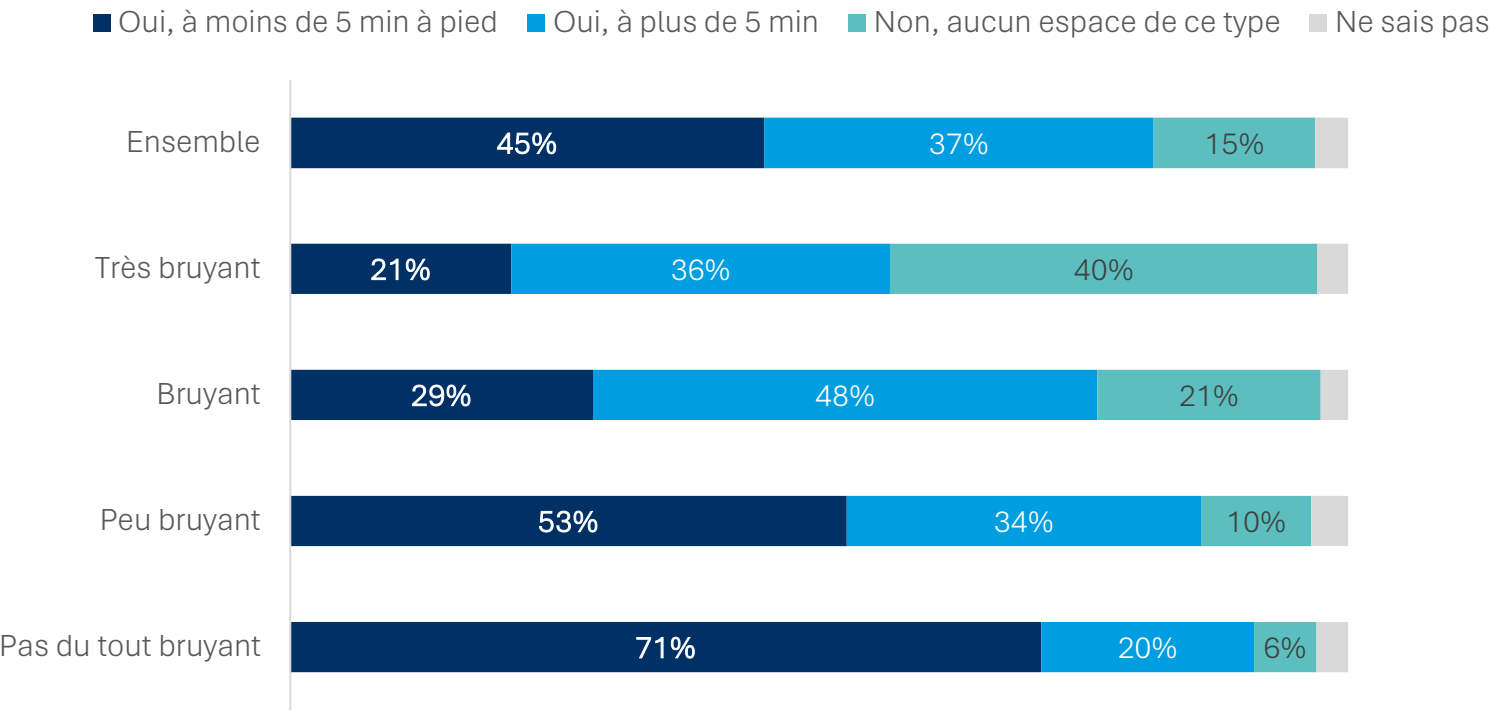
La proximité immédiate progresse : les espaces accessibles en moins de 5 minutes à pied passent de 42 % à 44 %, tandis que les plus éloignés (plus de 5 min) reculent (39 % → 37 %). Le calme se rapproche.

Une minorité durablement privée : environ un Francilien sur six (16 %) n'a aucun espace de ce type à proximité — une poche stable d'inégalité d'accès au répit sonore.

Bruit et manque de calme : la double peine des Franciliens exposés

Avez-vous accès facilement à des espaces de calme à proximité de là où vous résidez ?
Analyse selon la perception du bruit dans le logement

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



Un gradient net selon le logement : l'accès à un espace de calme chute de 91 % chez les Franciliens en logement calme à 57 % chez ceux en logement très bruyant (moyenne : 82 %). À l'inverse, l'absence totale d'espace de calme passe de 6 % à 40 %.

Encore plus marqué à l'échelle du quartier : dans les quartiers jugés très bruyants, un tiers des Franciliens (33 %) n'ont aucun espace de calme à proximité, contre 4 % dans les quartiers paisibles — et seulement 16 % en moyenne

Quand ils cherchent le calme près de chez eux, les Franciliens se tournent massivement vers les espaces verts de proximité — loin devant les forêts et les bords d'eau

Types d'espaces de calme fréquentés

% pondéré. « Toutes citations » = réponses multiples (ne totalisent pas 100 %). « 1ère réponse » = type cité en premier (single, totalise 100 % avec la ligne « pas d'espace »). Base accès = Q14=1/2 ; Base pop. totale = tous.

Type d'espace	Accès — toutes citations		Pop. totale — toutes citations		Pop. totale — 1ère réponse	
	2021	2026	2021	2026	2021	2026
Espace vert (jardin, square, parc)	71%	74%	57%	60%	44%	48%
Bois, forêt	40%	37%	32%	30%	22%	20%
Bords d'eau (canal, cours d'eau, fleuve)	28%	27%	22%	22%	13%	12%
Autre	2%	2%	2%	2%	1%	1%
Pas d'espace de calme à proximité	—	—	—	—	20%	18%

L'espace vert domine sans partage : cité par 74 % des Franciliens ayant accès à un lieu de calme, et choisi comme lieu **principal** par près d'un Francilien sur deux (48 % de l'ensemble en 2026). C'est le refuge acoustique de référence.

Bois/forêts et bords d'eau complètent, sans rivaliser : respectivement 37 % et 27 % des citations, mais bien plus rarement le lieu principal (20 % et 12 %). Ce sont des espaces de report ou de week-end, plus que le calme du quotidien.

Une prééminence qui se renforce : l'espace vert progresse entre 2021 et 2026 (première réponse : 44 % → 48 %), pendant que les autres types s'érodent légèrement.

Une minorité toujours sans solution : environ un Francilien sur cinq (18 %) n'a aucun espace de calme à proximité — une fracture d'accès qui persiste

Note : « — » = sans objet (les colonnes « toutes citations » comptent les mentions, pas de catégorie « aucun »).

3.4

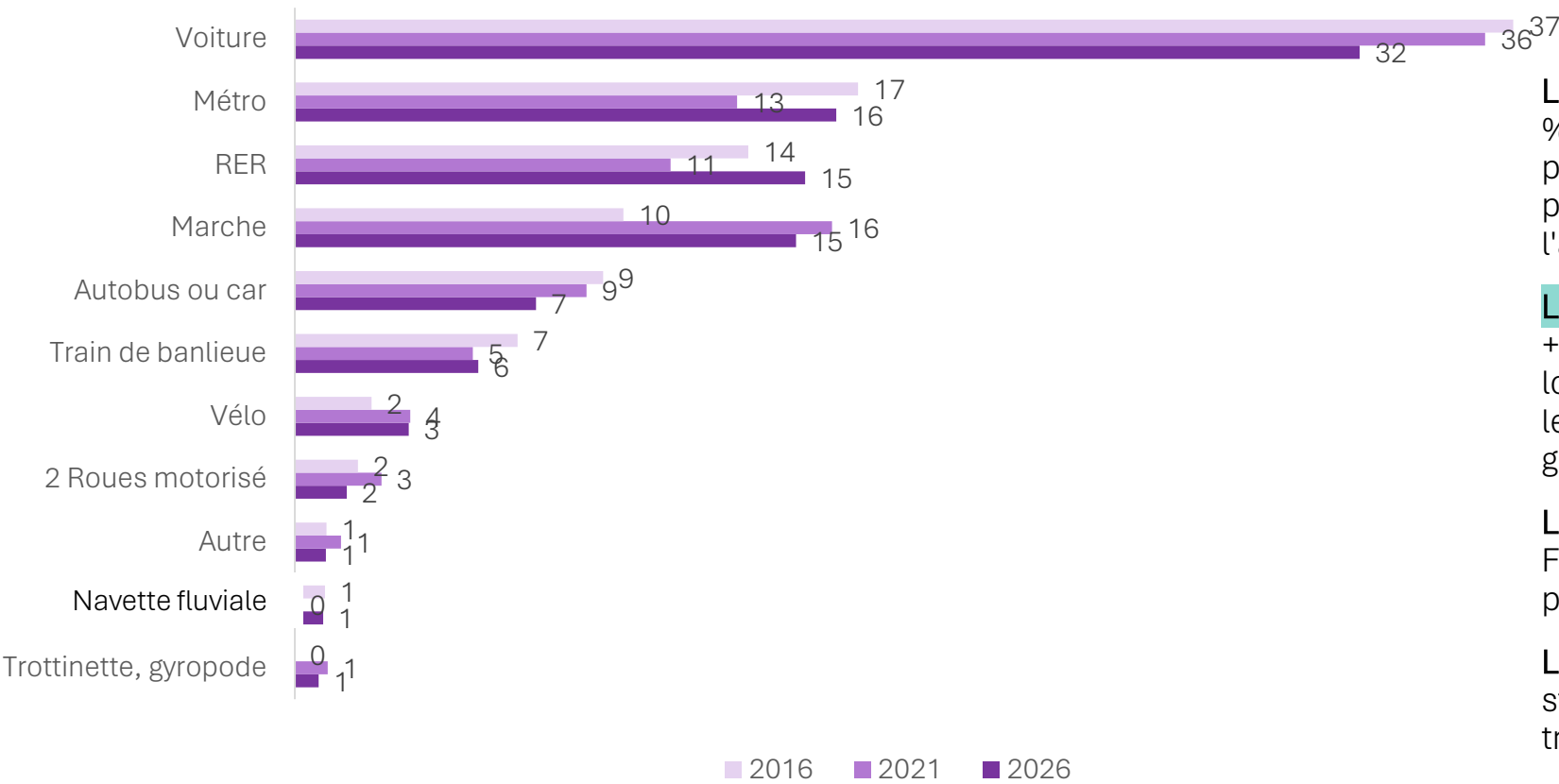
**Dans les
transports**



Pour les déplacements du quotidien en Ile-de-France, le métro et le RER font désormais jeu égal avec la voiture

Pour vos déplacements domicile/travail ou domicile/lieu d'études, ou courants, quel est le moyen de transport que vous utilisez principalement ?

Champ: ensemble des répondants franciliens, en %



La voiture recule nettement : de 36 % à 32 % (-4 pts), elle reste le premier mode mais perd du terrain — cohérent avec les politiques de réduction de la place de l'automobile en Île-de-France.

Le métro et le RER progressent fortement : +3 et +4 points, portant les transports ferrés lourds à plus de 37 % cumulés en ajoutant les trains de banlieue. C'est le grand gagnant de la période.

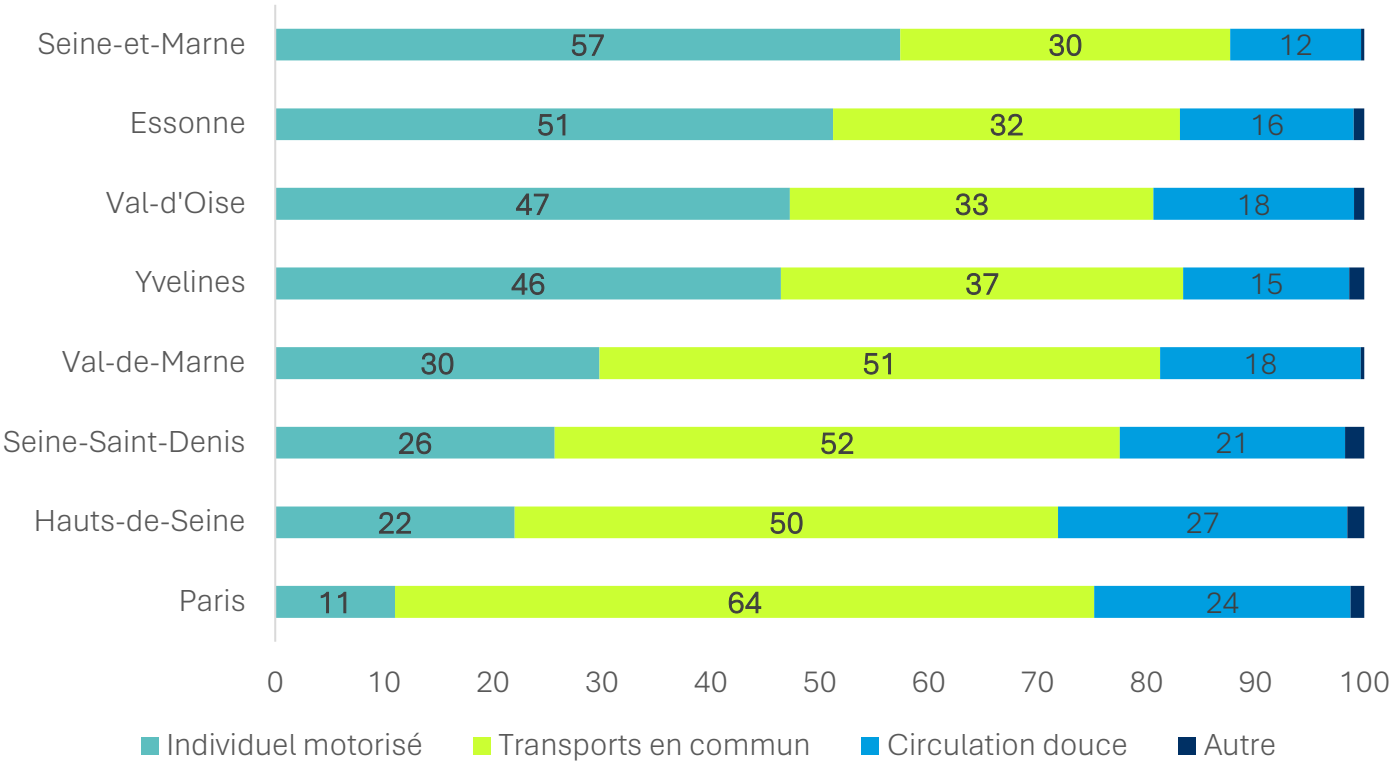
La marche reste un pilier : 15 % des Franciliens se déplacent principalement à pied, niveau élevé et quasi stable.

Les modes actifs et légers plafonnent : vélo stable (3,5 %), 2-roues motorisés et trottinette en léger recul.

Avec de forts contrastes selon les départements de résidence

Pour vos déplacements domicile/travail ou domicile/lieu d'études, ou courants, quel est le moyen de transport que vous utilisez principalement ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %



La part des transports en commun varie du simple (30 % en Seine-et-Marne et 32 % en Essonne) au double (64 % à Paris)

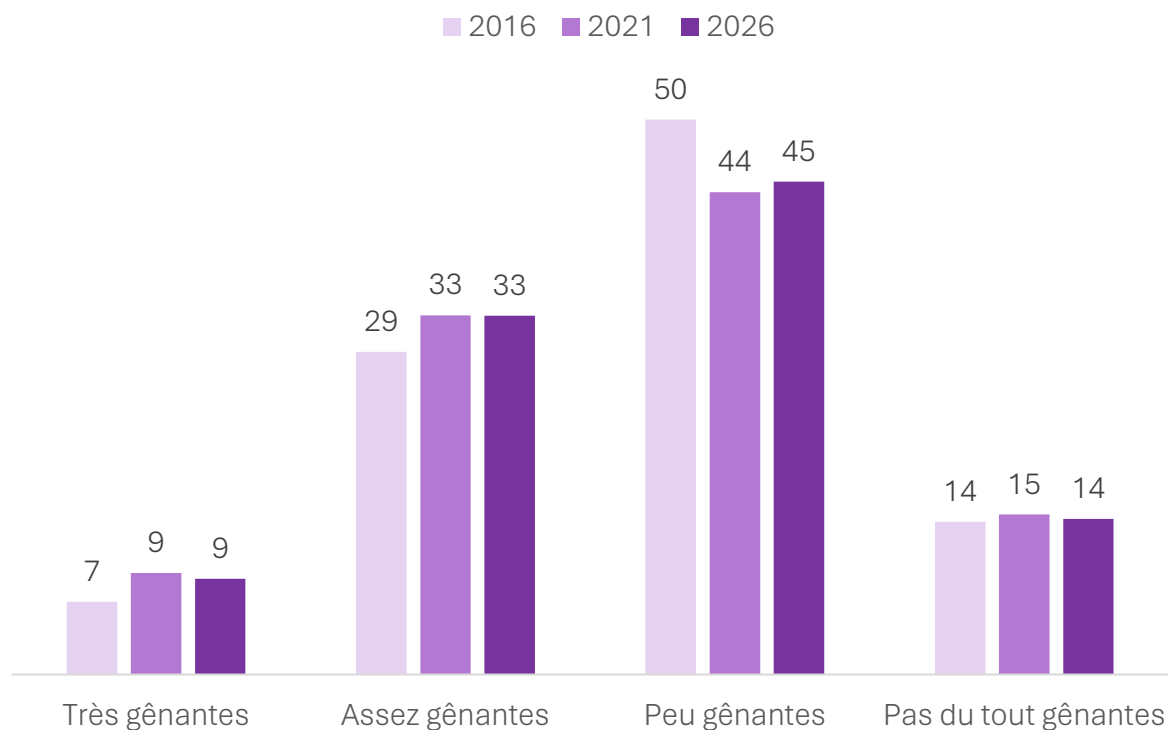
Majoritaires en Seine-et-Marne et dans l'Essonne, les transports individuels motorisés ne concernent qu'un Parisien sur dix (11 %).

La marche connaît également des écarts : prise dans les Hauts-de-Seine (27 %) ou à Paris (24 %), elle ne séduit que 12 % des habitants de la Seine-et-Marne.

Le bruit dans les transports : une gêne modérée, mais persistante

Au cours de vos déplacements à l'aide de ce moyen de transport, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

Champ: ensemble des répondants franciliens, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

La question porte ici sur le **mode de transport principal**, et pas sur les transports en général : les jugements sont plus cléments sur la situation vécue à titre personnel
(42 % de gêne avec son mode de trajet principal vs 62 % pour les transports en général)

Une gêne qui concerne une large minorité : 41 % des Franciliens trouvent le bruit au cours de leurs déplacements en transport « très » ou « assez » gênant en 2026 (8 % + 33 %), un niveau quasi identique à 2021.

La gêne intense reste contenue : seuls 9 % la jugent « très gênante » — le bruit des transports agace plus qu'il ne devient insupportable.

Une légère dégradation depuis 2016 : la part de « peu gênantes » a reculé (50 % → 45 %) au profit du « assez gênantes » (29 % → 33 %), signe d'une sensibilité un peu accrue sur la décennie, stabilisée depuis 2021.

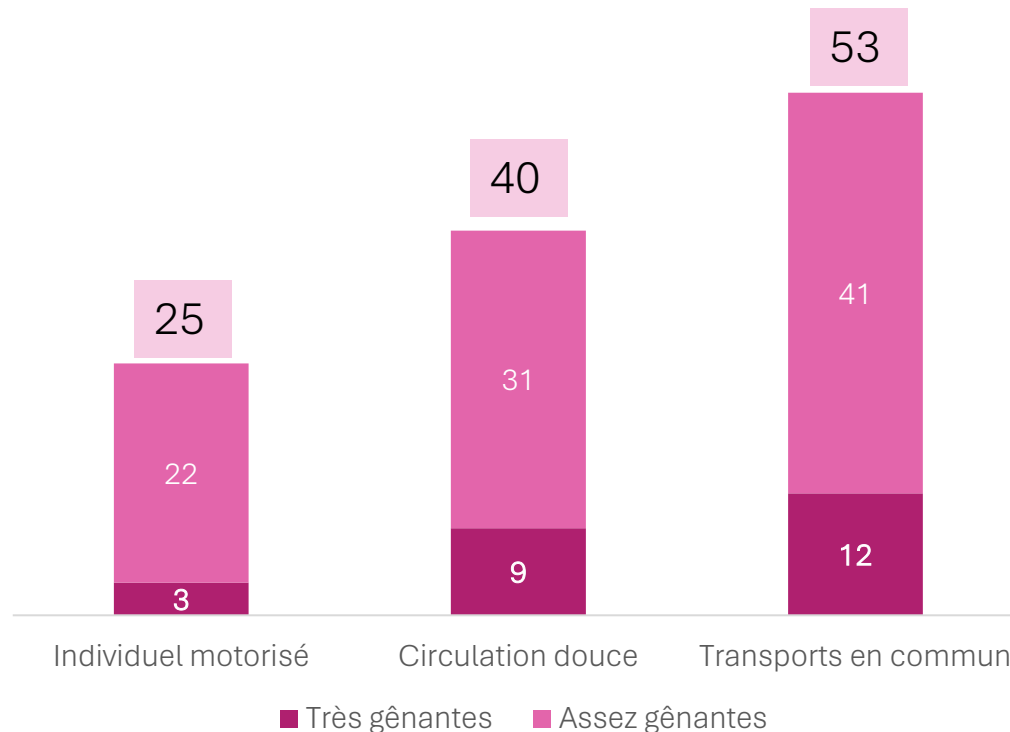
Un socle majoritaire de tolérance : près de 6 Franciliens sur 10 restent peu ou pas gênés, confirmant que le transport n'est pas vécu comme la principale source de nuisance sonore.

Plus on partage l'espace, plus le transport est bruyant

La gêne sonore liée au transport dépend fortement du mode : elle est deux fois plus fréquente chez les usagers des transports en commun que chez les automobilistes.

Au cours de vos déplacements à l'aide de ce moyen de transport, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

Champ: ensemble des répondants franciliens, en %



Les transports en commun, de loin les plus gênants : 53 % de leurs usagers jugent le bruit gênant (12 % « très »), de loin le niveau le plus élevé. Quais, rames, foule et correspondances cumulent les sources sonores.

A l'opposé, le transport individuel motorisé est le plus préservé : seulement 25 % des automobilistes et deux-roues se disent gênés. L'habitacle fermé de la voiture agit comme une bulle acoustique.

La circulation douce en position intermédiaire : 40 % des piétons, cyclistes et usagers de trottinette se disent gênés — exposés au bruit ambiant de la rue, sans habitacle protecteur.

3.5

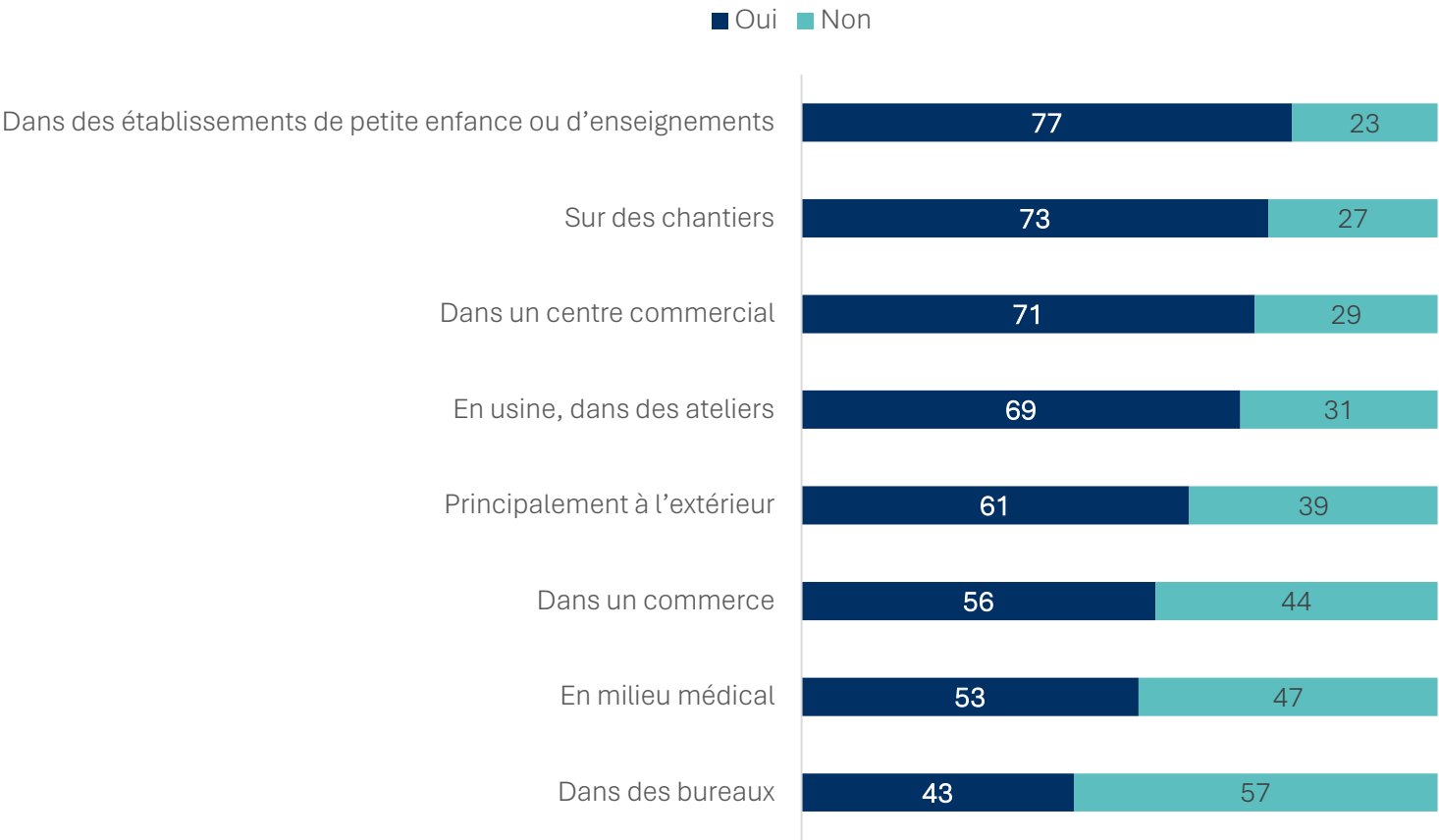
Au travail



Le bruit au travail : une réalité des métiers de terrain plus que du bureau

Jugez-vous votre milieu professionnel bruyant ?

Champ : Franciliens en emploi, en %



En moyenne, un actif francilien sur deux (49 %) juge son milieu professionnel bruyant — mais cette exposition varie du simple au double selon le secteur

Les métiers d'accueil, de terrain et de production en tête : petite enfance/enseignement (77 %), chantiers (73 %), centres commerciaux (71 %) et usines/ateliers (69 %) — le bruit y est inhérent à l'activité.

Les bureaux, l'environnement le plus préservé : 43 %, sous la moyenne (50 %) — mais près d'un bureau sur deux reste jugé bruyant, largement à cause de l'open-space (58 % contre 24 % hors open-space).

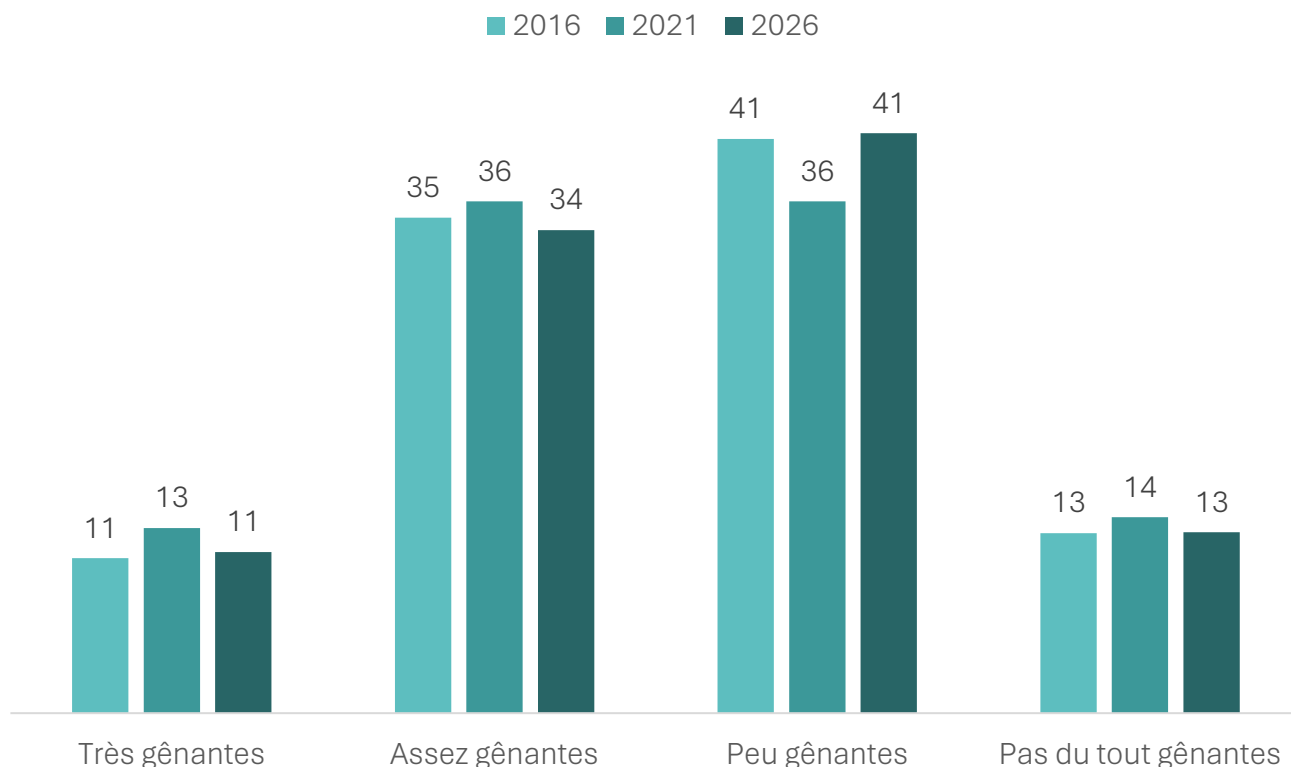
Deux mondes du travail face au bruit : métiers de terrain et de service massivement exposés (60-77 %) d'un côté, tertiaire de bureau plus calme de l'autre. Le bruit professionnel est aussi un marqueur sectoriel.

58 % des personnes travaillant en open-space considèrent leur milieu professionnel bruyant contre seulement 24 % des actifs qui ne travaillent pas en open-space.

Le bruit au travail gêne près d'un actif sur deux — mais un peu moins qu'avant

Sur votre lieu de travail principal, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous ?

Champ : Franciliens en emploi, en %



Une gêne qui touche la moitié des actifs : 46 % jugent le bruit de leur lieu de travail gênant en 2026 (très + assez), un niveau élevé qui confirme le bruit professionnel comme enjeu de qualité de vie au travail.

Un léger recul depuis 2021 : la gêne passe de 50 % à 46 % (-4 pts), portée par le glissement des « assez gênantes » vers « peu gênantes ». La gêne intense (« très gênantes ») reste minoritaire et stable (entre 11 et 13 %).

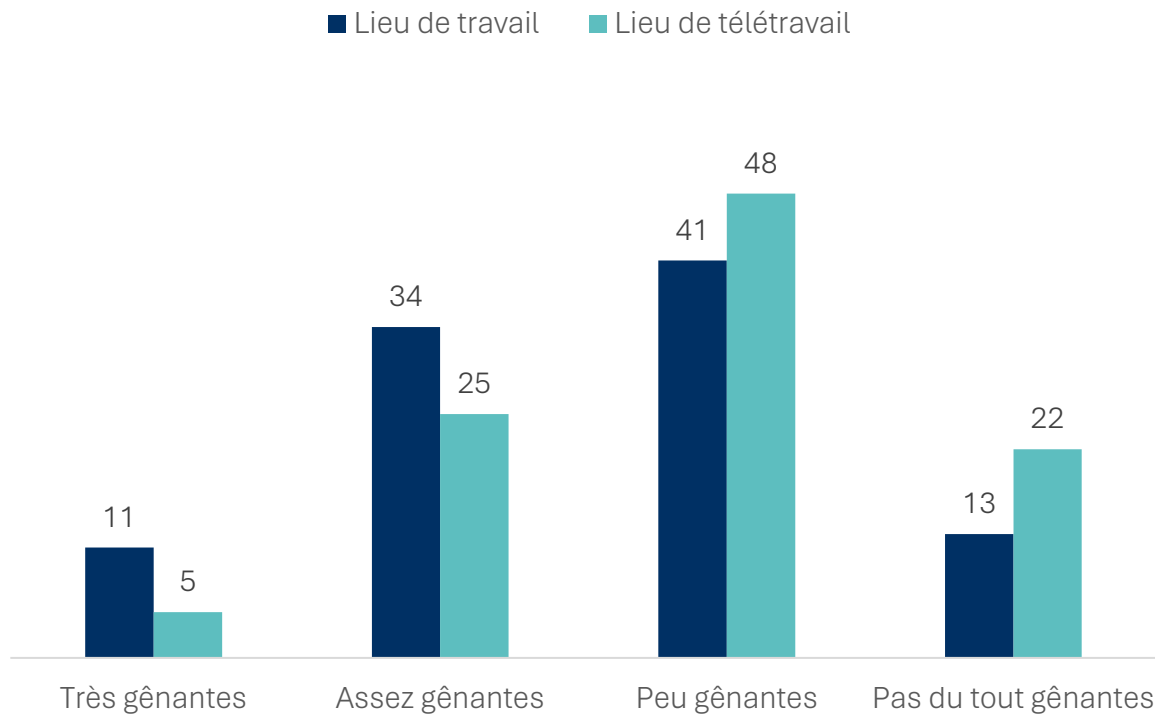
Un contraste avec la perception du bruit sur le lieu de travail : le milieu de travail est jugé tout aussi bruyant qu'en 2021 (49 %, stable), mais un peu moins gênant — le bruit est là, mais mieux supporté ou évité (peut-être grâce au télétravail ou à des aménagements).

Le télétravail – un refuge sonore ?

Sur votre lieu de travail principal, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

Sur ce lieu de télétravail, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous... ?

Champ : Franciliens en emploi / et les Franciliens en emploi effectuant du télétravail, en %



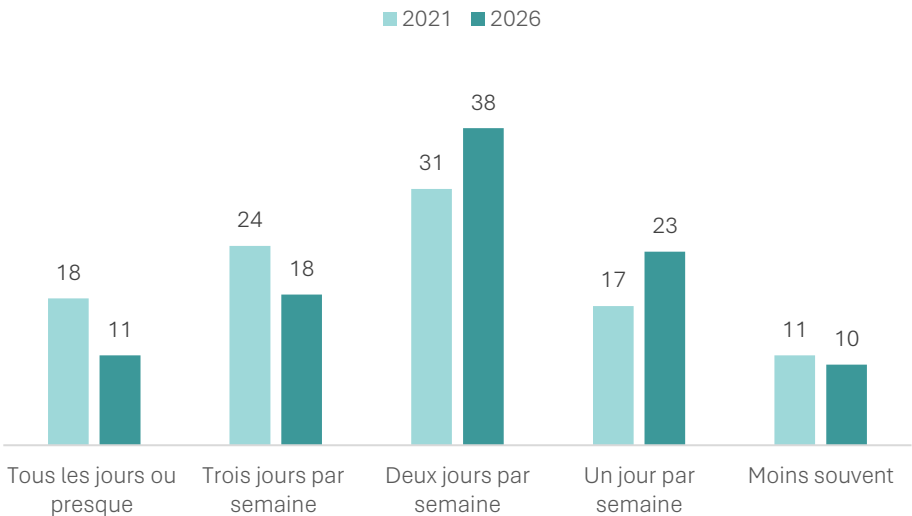
Sur leur lieu de travail principal, 45% des franciliens considèrent le bruit comme gênant. Cette proportion tombe à 30% sur leur lieu de télétravail.

A noter, 76 % des télétravailleurs ont à domicile un endroit dédié à cette activité ou peuvent s’isoler dans une pièce pour travailler.

En revanche, la proportion de franciliens en télétravail plus de 2 jours par semaine a nettement **diminué** avec moins 13 points.

A quelle fréquence, en moyenne, télétravaillez-vous ?

Champ : Franciliens en emploi effectuant du télétravail, en %

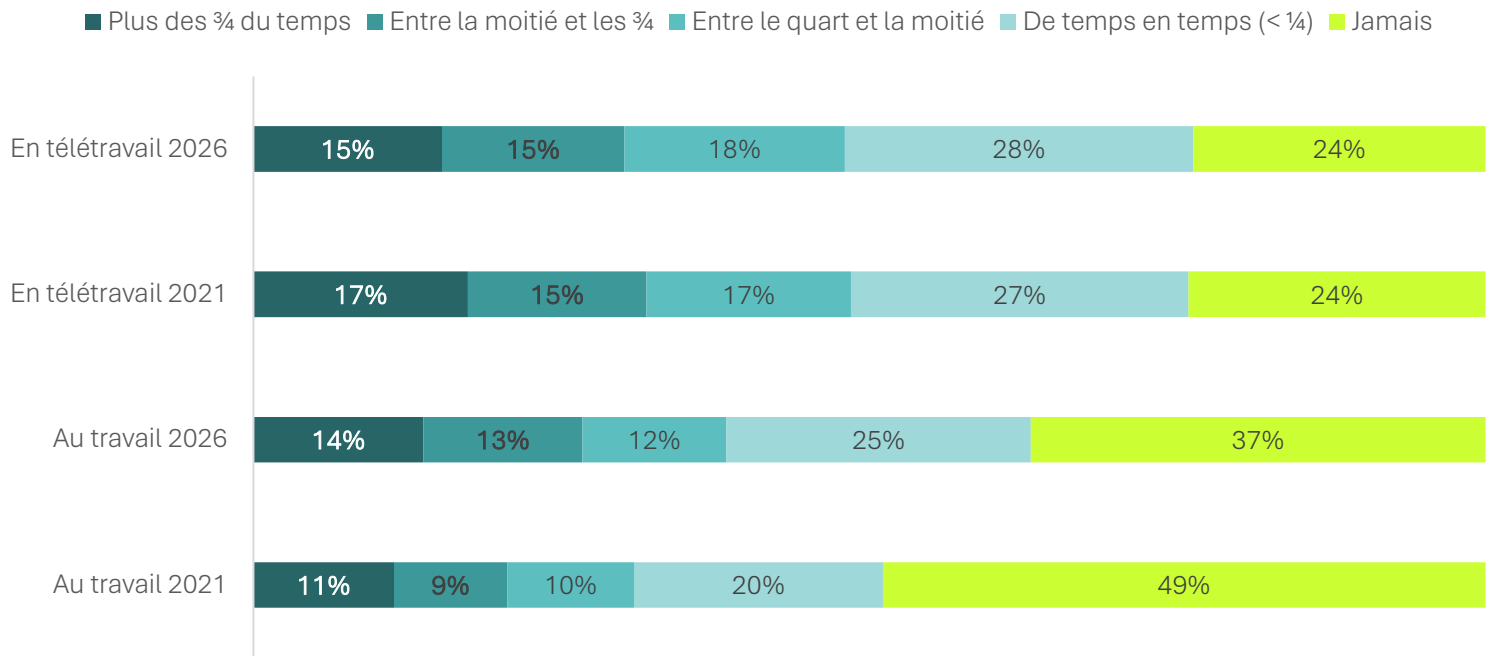


Le casque, déjà installé en télétravail, s'impose dorénavant au bureau

L'usage du casque pour visioconférences et appels se généralise sur le lieu de travail — rattrapant les pratiques déjà bien ancrées du télétravail.

A quelle fréquence utilisez-vous un casque ou des écouteurs afin de communiquer par visioconférence ou de téléphoner dans le cadre de votre travail ?

Champ : Franciliens en emploi



Forte progression au bureau : en conditions habituelles de travail, la part d'actifs franciliens n'utilisant jamais de casque chute de 49 % à 37 % (-12 pts). Près de deux actifs sur trois (63 %) en utilisent désormais au moins occasionnellement, contre la moitié en 2021.

Les usages intensifs montent : utiliser un casque plus de la moitié du temps de travail passe de 21 % à 27 % — la visioconférence casquée devient une routine de bureau.

En télétravail, un usage déjà massif et stable : 76 % des télétravailleurs utilisent un casque, niveau inchangé depuis 2021 — le casque y est un équipement de base, sans marge de progression.

Une convergence des pratiques : le présentiel rattrape le télétravail, signe d'une généralisation des réunions à distance et des échanges audio individualisés, quel que soit le lieu.

04

Habitudes individuelles renforçant l'exposition au bruit



4.1

L'utilisation du casque



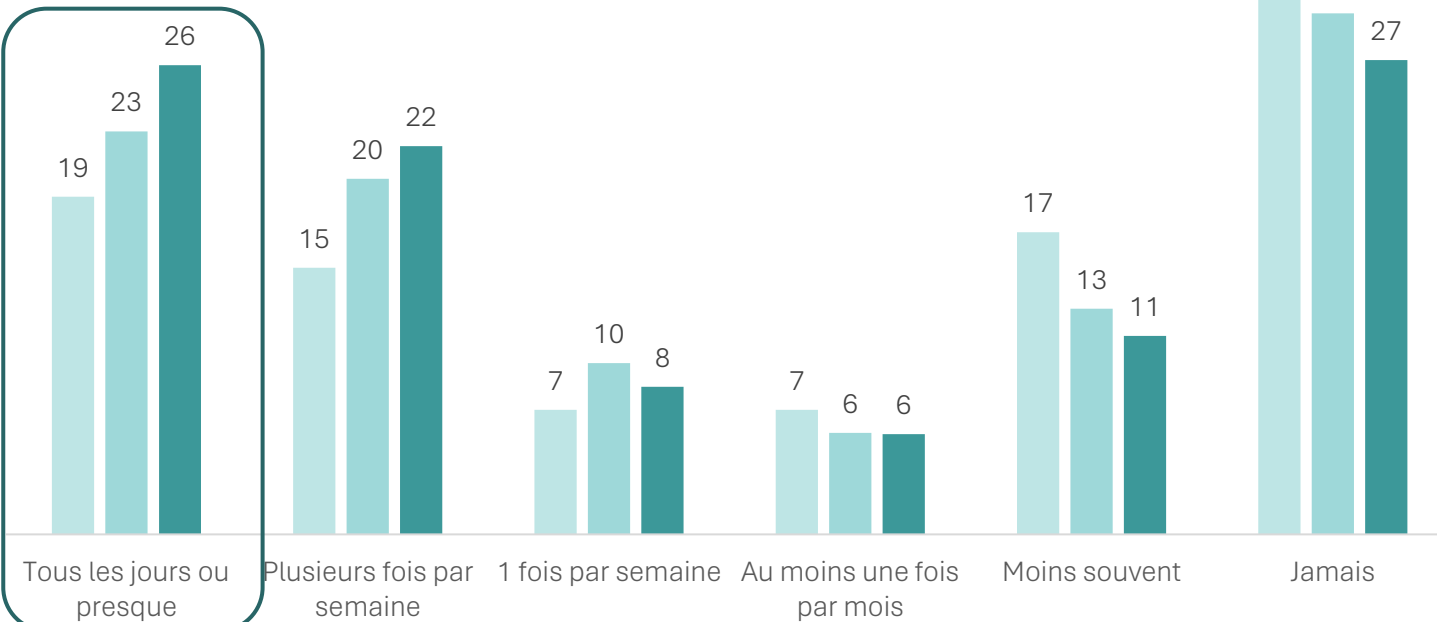
L'usage du casque s'installe toujours davantage dans le quotidien des Franciliens

A quelle fréquence utilisez-vous un casque ou des écouteurs pour écouter de la musique, des podcasts, jouer à des jeux vidéo, regarder des séries...via un dispositif portable (smartphone, tablette...) ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %

■ 2016 ■ 2021 ■ 2026

Les plus jeunes et les plus pauvres sont plus souvent des utilisateurs quotidiens



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

En dix ans, l'écoute au casque devient une habitude quotidienne pour un nombre croissant de Franciliens, tandis que les non-utilisateurs reculent régulièrement.

L'usage quotidien progresse fortement : la modalité « tous les jours ou presque » passe de 19 % (2016) à 26 % (2026), soit +7 points. C'est l'évolution la plus nette du tableau.

Les usages fréquents (au moins plusieurs fois par semaine) gagnent encore plus : cumulés, ils passent de 34 % à 48 % en dix ans — près d'un Francilien sur deux utilise désormais régulièrement un casque.

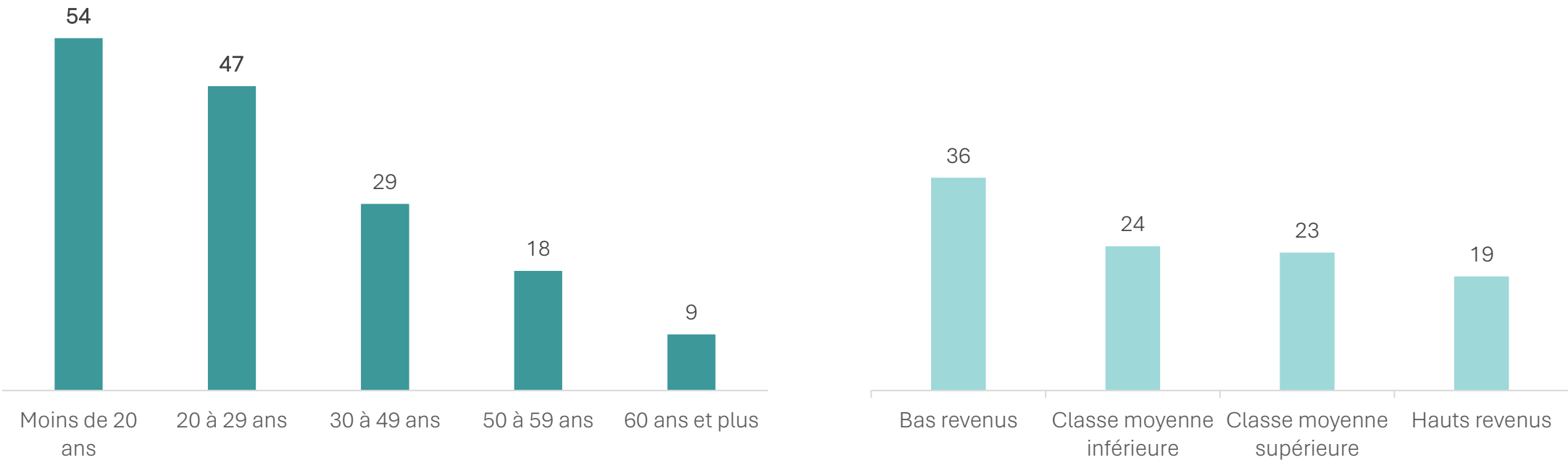
Le non-usage recule continûment : la part de Franciliens n'utilisant « Jamais » de casque chute de 35 % à 27 % (-8 pts), et les usages rares (« moins souvent ») de 17 % à 11 %.

Une bascule d'ensemble : le casque quitte le statut d'usage occasionnel pour devenir un équipement du quotidien, tiré par la banalisation du smartphone et des contenus audio/vidéo nomades.

Un usage quotidien qui culmine chez les moins de 20 ans, et qui varie du simple au double selon le niveau de vie

A quelle fréquence utilisez-vous un casque ou des écouteurs pour écouter de la musique, des podcasts, jouer à des jeux vidéo, regarder des séries...via un dispositif portable (smartphone, tablette...) ?

Champ : ensemble des répondants franciliens, en %

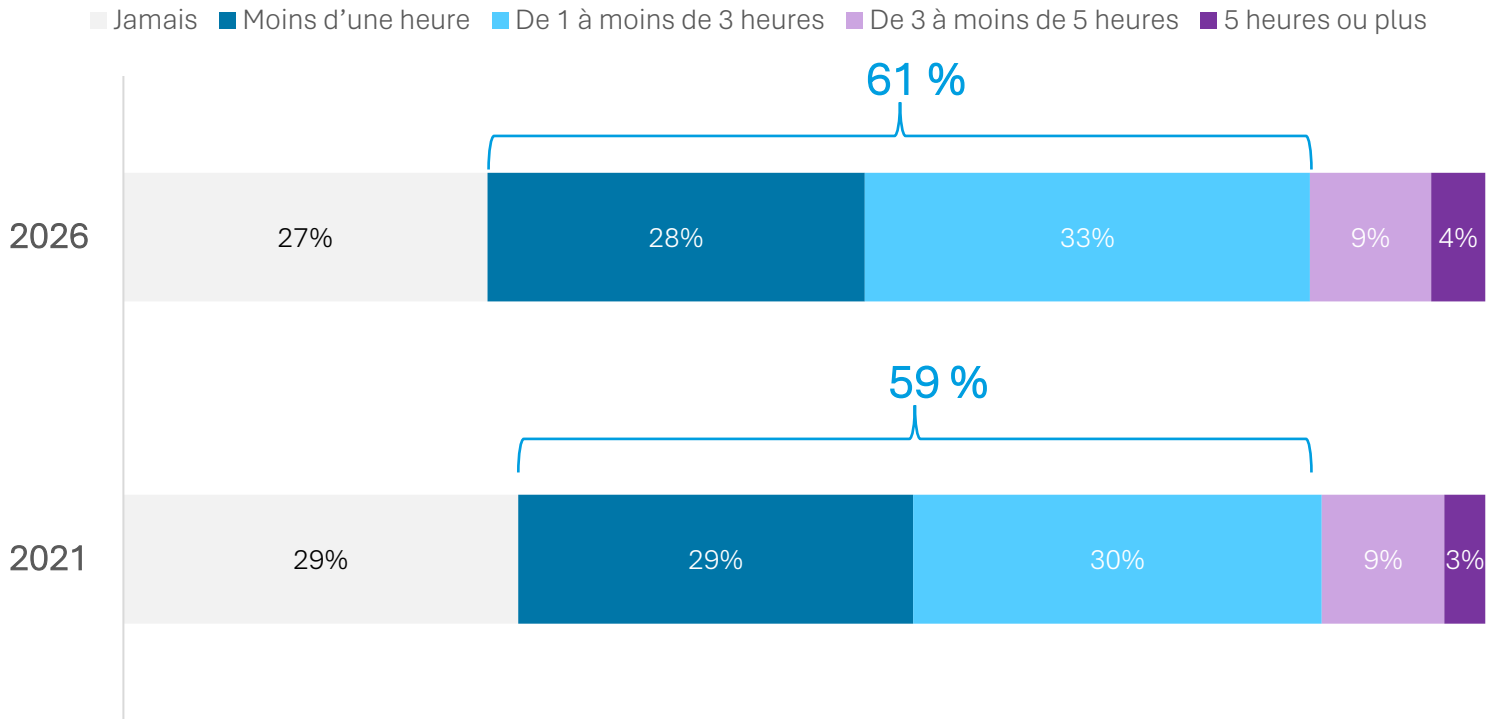


Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026

Le casque gagne du terrain non seulement en pénétration, mais également en durée d'utilisation

Combien de temps, par jour utilisez-vous votre casque/écouteurs pour écouter de la musique, des podcasts, jouer à des jeux vidéo, regarder des séries...via un dispositif portable (smartphone, tablette...) ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens



Rapportée à l'ensemble des Franciliens, l'écoute au casque progresse sur les deux fronts : de plus en plus de personnes en utilisent, et un peu plus longtemps chaque jour.

L'usage modéré devient la norme : la tranche « 1 à 3 heures par jour » progresse nettement (+3 pts) et s'impose comme le profil le plus fréquent en 2026 (33 %).

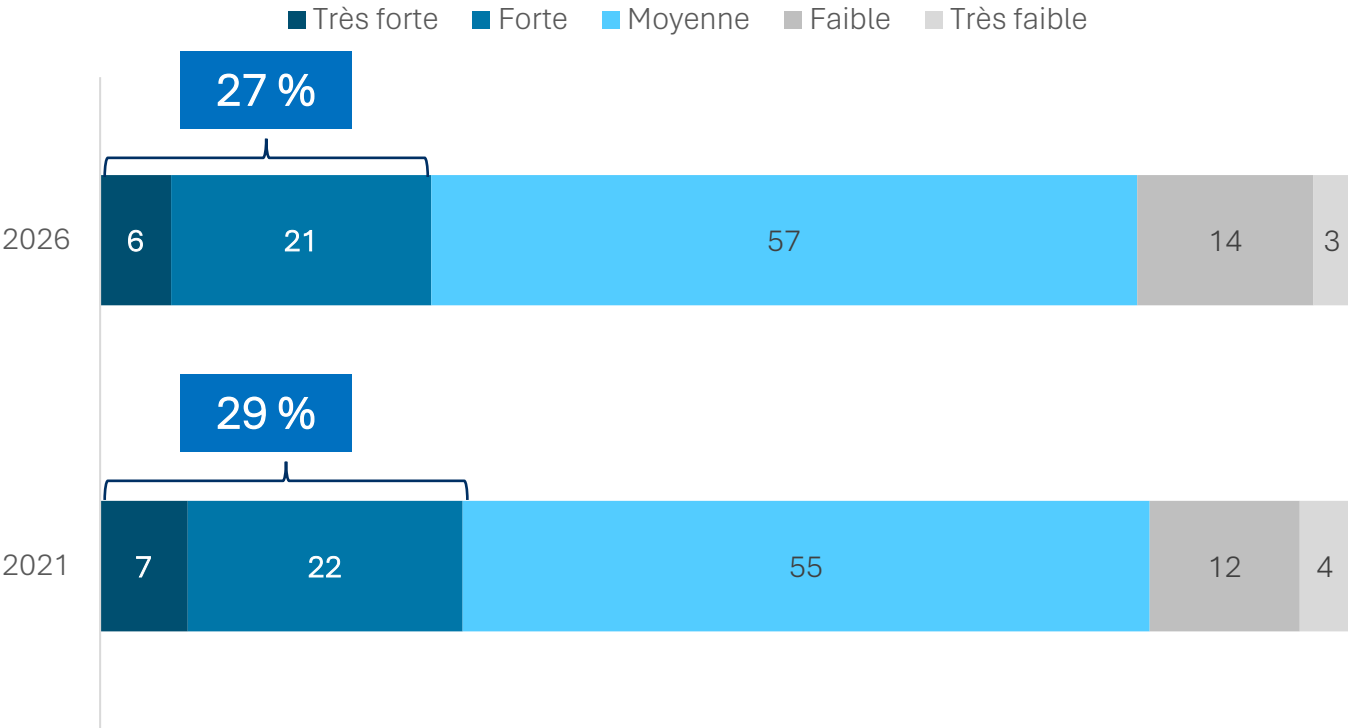
61% des répondants se situent dans la tranche jusqu'à 3 heures (+2 pts)

Les usages intensifs restent rares et relativement stables

Une écoute au casque plus longue, mais pas plus forte

A quelle puissance utilisez-vous votre casque/écouteurs pour écouter de la musique, des podcasts, jouer à des jeux vidéo, regarder des séries...via un dispositif portable (smartphone, tablette...) ?

Champ : Ensemble des répondants concernés, en %



La puissance d'écoute reste majoritairement modérée et se stabilise, voire baisse légèrement — un contrepoint rassurant à l'allongement des durées.

L'écoute à puissance « moyenne » domine largement : elle reste la norme pour près de 6 utilisateurs de casque sur 10 (57 % en 2026, +2 pts), très loin devant les autres niveaux.

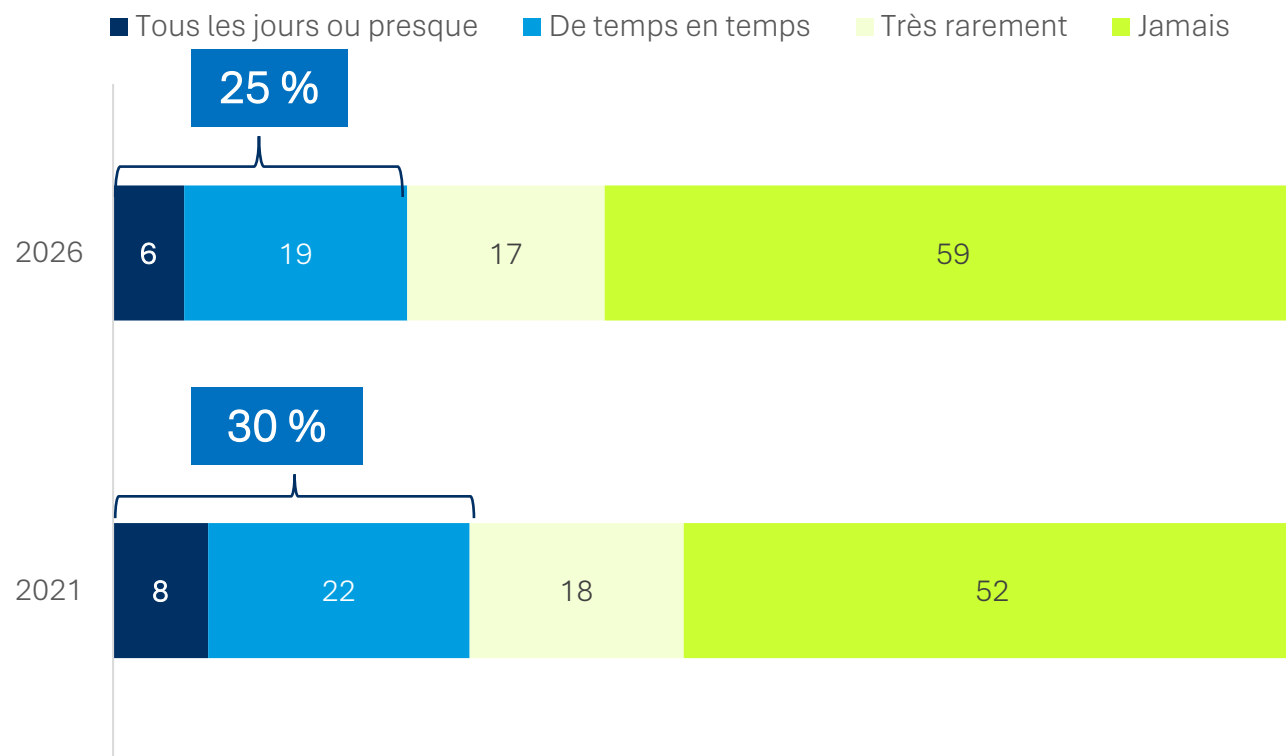
Les fortes puissances refluent : cumulées, « forte » et « très forte » passent de 29 % à 26 % entre 2021 et 2026 ; la modalité « faible » progresse en miroir (14 %, +2).

Un signal à croiser avec la durée : les Franciliens écoutent au casque plus longtemps mais un peu moins fort — les deux dimensions du risque auditif évoluent en sens inverse et se compensent en partie.

S'endormir avec le casque : un usage à risque qui recule cependant

Vous arrive-t-il de vous endormir avec votre casque/écouteurs lorsque vous écoutez de la musique, des podcasts, jouer à des jeux vidéo, regarder des séries...via un dispositif portable (smartphone, tablette...) ?

Champ : Ensemble des répondants concernés, en %



Le fait de s'endormir avec ses écouteurs reste minoritaire et diminue nettement entre 2021 et 2026 — un signal favorable pour la santé auditive et le sommeil.

Une majorité ne s'endort jamais avec le casque, et cette part progresse fortement : 52 % en 2021, 59 % en 2026 (+6 pts).

Les usages réguliers reculent : s'endormir « tous les jours ou presque » passe de 8 % à 6 %, et « de temps en temps » de 22 % à 19 % — le comportement à risque perd du terrain sur tous les fronts.

4.2

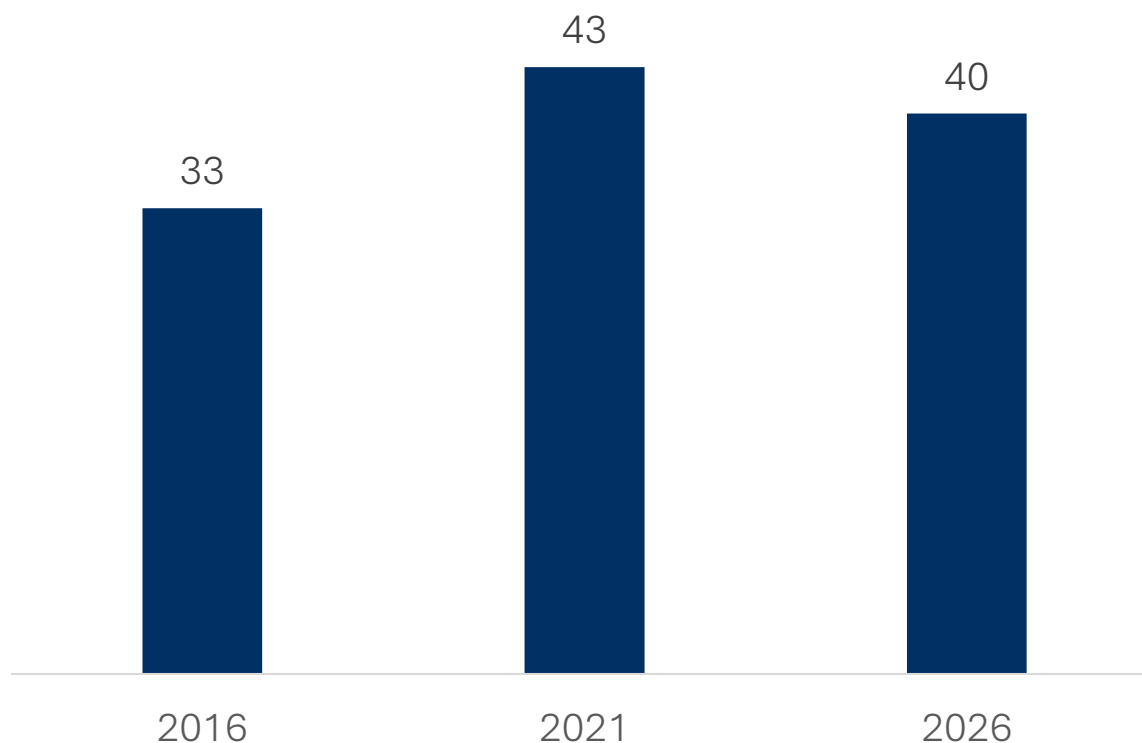
Les jeux vidéo



La pratique du jeu vidéo se tasse légèrement

Jouez-vous à des jeux vidéo ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Environ quatre Franciliens sur dix jouent aux jeux vidéo, une proportion qui recule un peu entre 2021 et 2026

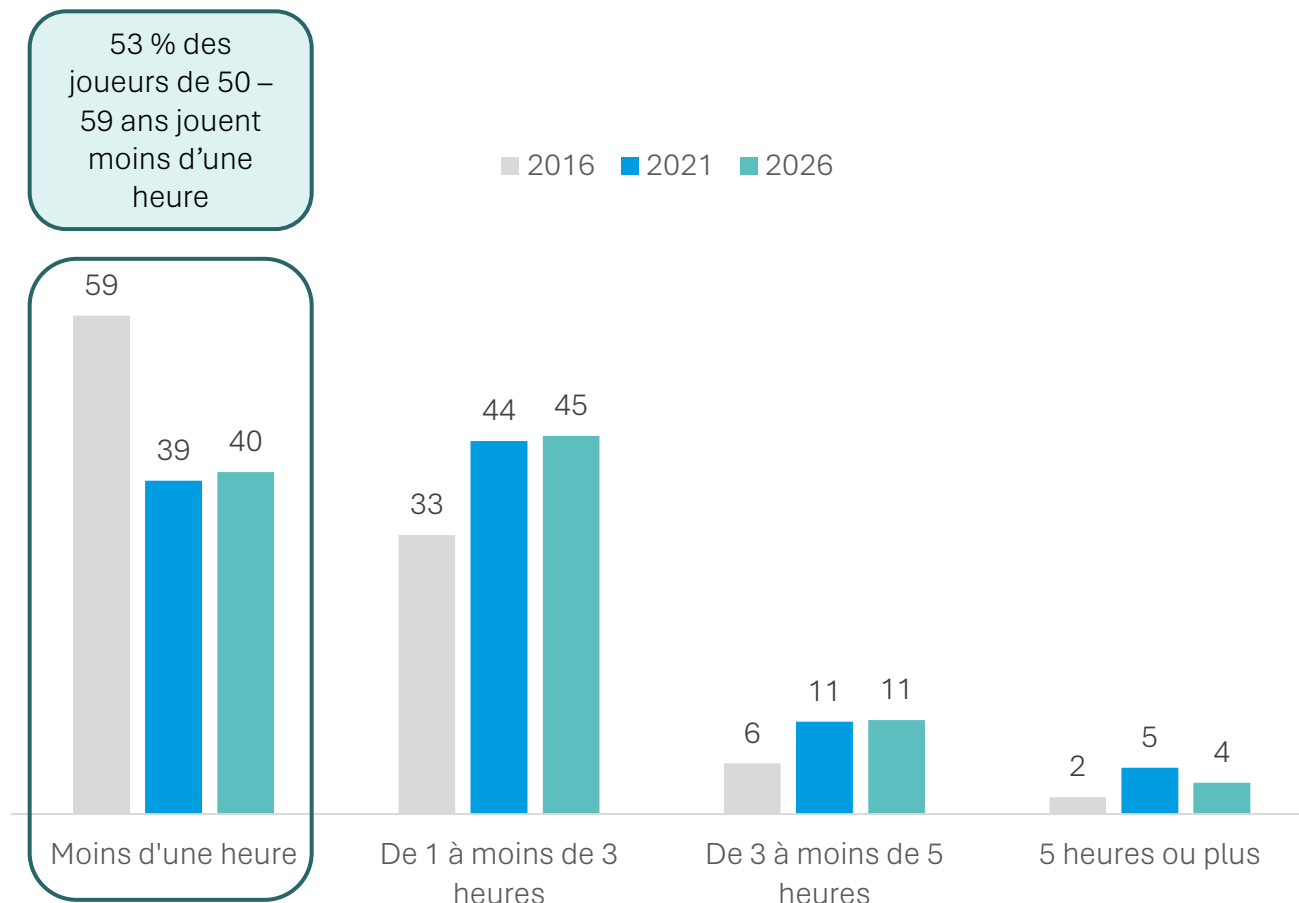
Les joueurs restent minoritaires mais nombreux : 40 % de la population déclare jouer aux jeux vidéo en 2026.

Léger recul sur cinq ans : la pratique passe de 43 % à 40 % (-3 pts). La période post-Covid et la restriction des sorties et des réunions a peut-être favorisé la pratique des jeux vidéo à ce moment particulier.

Le temps de jeu, qui a bondi en 2021, s'est stabilisé depuis

Combien de temps par jour en moyenne jouez-vous à des jeux vidéo ?

Champ : Ensemble des répondants concernés, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

La rupture se situe entre 2016 et 2021, pas après. C'est le fait marquant : la part de joueurs jouant « moins d'une heure » par jour s'effondre de 59 % à 39 % entre 2016 et 2021, au profit des sessions plus longues. Entre 2021 et 2026, en revanche, la distribution est quasi figée (40 / 45 / 11 / 4). L'allongement du temps de jeu est donc un phénomène qui s'est produit avant la période récente, puis a atteint un palier.

Les sessions de 1 à 3 heures sont devenues la norme. Elles passent de 33 % (2016) à 45 % (2026) et constituent désormais le profil dominant, devant les courtes sessions.

Au total, 60 % des joueurs jouent au moins une heure par jour en 2026, contre seulement 41 % en 2016 — une intensification très nette de la pratique.

Les usages intensifs se sont installés mais restent contenus. Les sessions de 3 heures ou plus, marginales en 2016 (8 % cumulés), se sont durablement ancrées autour de 15 % (11 % + 4 pts) depuis 2021. La frange des très gros joueurs (« 5 heures ou plus ») ne progresse pas — elle plafonne, voire recule légèrement (5 % → 4 %).

05

Les conséquences de l'exposition au bruit



5.1

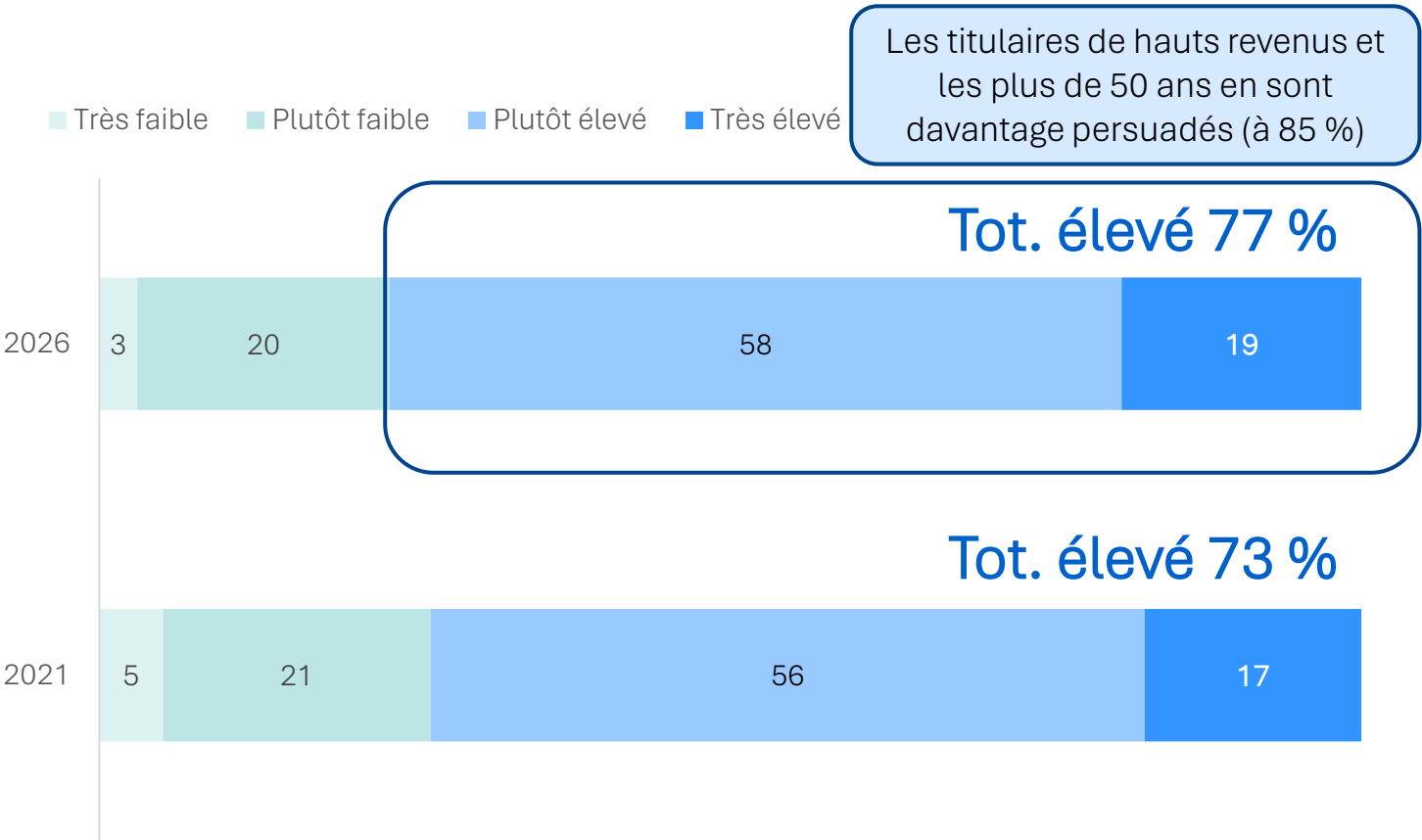
Impact sur la santé physique et mentale



Le bruit, un risque sanitaire pour la population générale de mieux en mieux identifié

D'après vous, pour la santé de la population en général, le bruit représente un risque... ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Une majorité large et croissante : 77 % estiment que le bruit représente un risque élevé pour la santé en 2026, contre 74 % en 2021 (+4 pts). Le sujet s'impose comme un véritable enjeu de santé publique aux yeux de l'opinion.

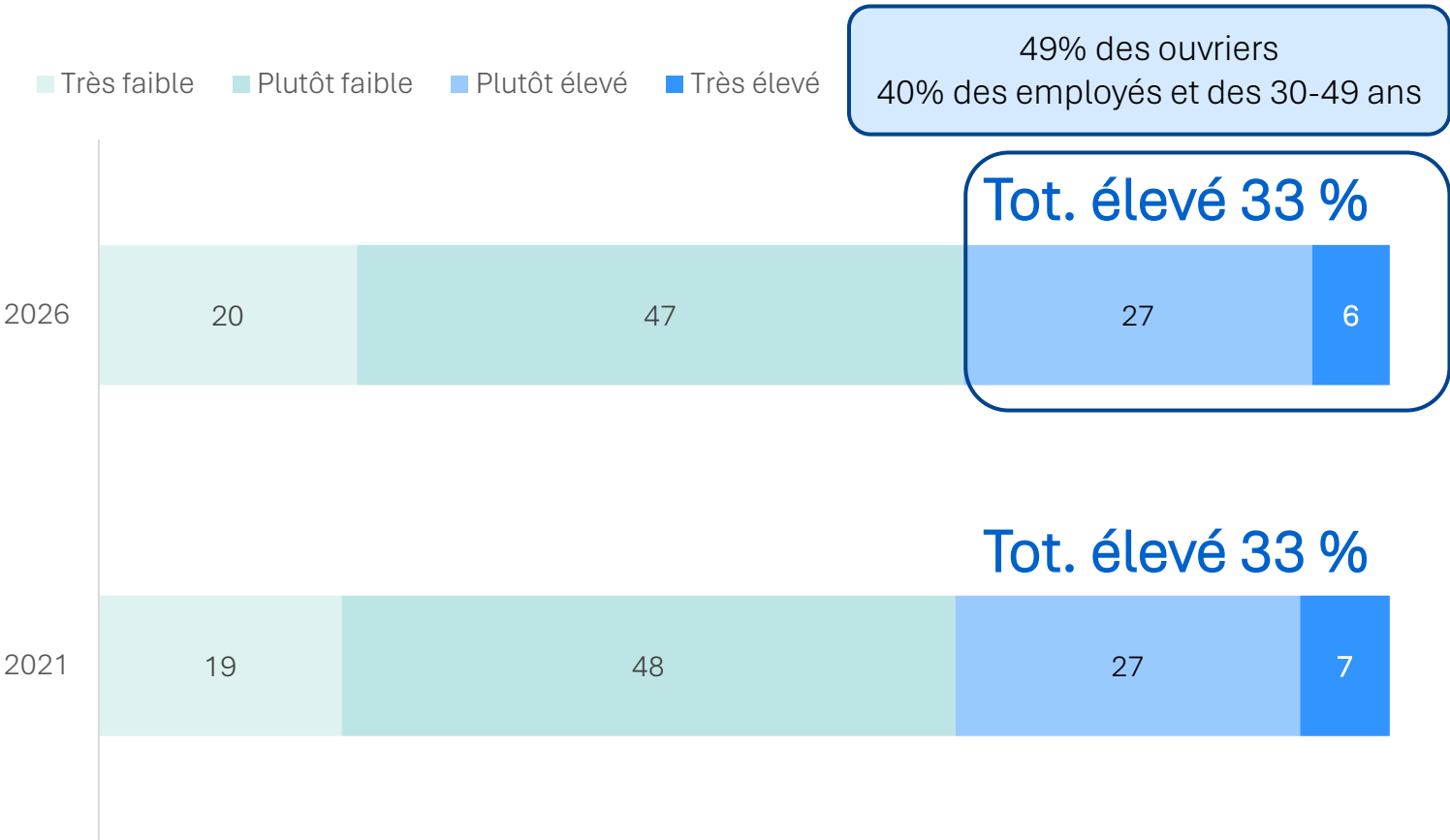
Le déni recule : la part de la population jugeant le risque « très faible » est divisée par près de deux (5 % → 3 %), pendant que le « très élevé » gagne du terrain (17 % → 19 %). L'opinion se durcit vers le haut de l'échelle.

Une position dominante stable : le « plutôt élevé » reste le socle majoritaire (~57 %), signe d'une préoccupation installée plutôt que d'une alarme soudaine.

Le risque du bruit ? Réel pour les autres, pas pour soi

Pensez-vous courir vous-même un risque d'être affecté par des problèmes de santé dus en partie au bruit ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Seul un tiers des Franciliens s'estiment personnellement menacés par le bruit — deux fois moins que ceux qui le jugent dangereux pour la population en général.

Une perception du risque personnel minoritaire et stable : seulement 33 % se sentent eux-mêmes exposés à un risque élevé, un chiffre strictement identique entre 2021 et 2026 (aucune évolution).

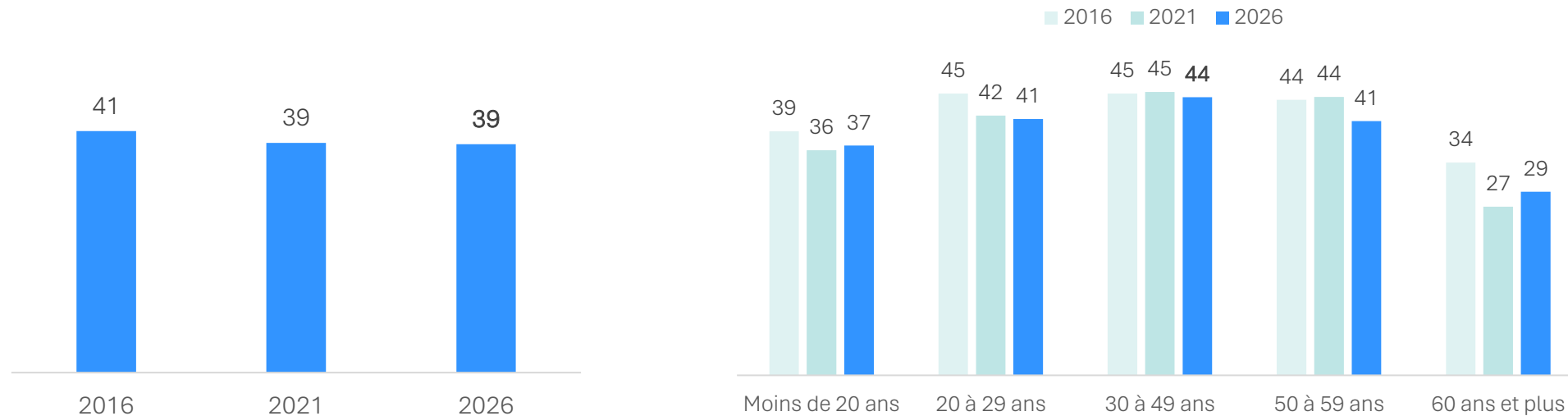
Un net biais d'optimisme : alors que 77 % jugent le bruit risqué pour la population, ils ne sont que 33 % à se sentir concernés personnellement — un écart de plus de 40 points.

Une majorité se sent à l'abri : deux tiers estiment leur risque faible, dont près de la moitié « plutôt faible » — la menace est reconnue dans l'absolu mais tenue à distance de soi

Bruit et santé : une réalité déjà vécue, surtout par les personnes d'âge actif

Avez-vous déjà ressenti personnellement les effets du bruit sur votre santé ?
Proportion de personnes ayant ressenti personnellement les effets du bruit sur leur santé

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Une expérience répandue et stable : 39 % déclarent avoir déjà subi des effets du bruit sur leur santé en 2026, un niveau quasiment inchangé depuis 2016 (41 %).

Les actifs en première ligne : les 20-59 ans sont les plus touchés (41-44 %), cohérent avec leur surexposition (transports, travail, casque). Les 60 ans et plus sont nettement en retrait (29 %).

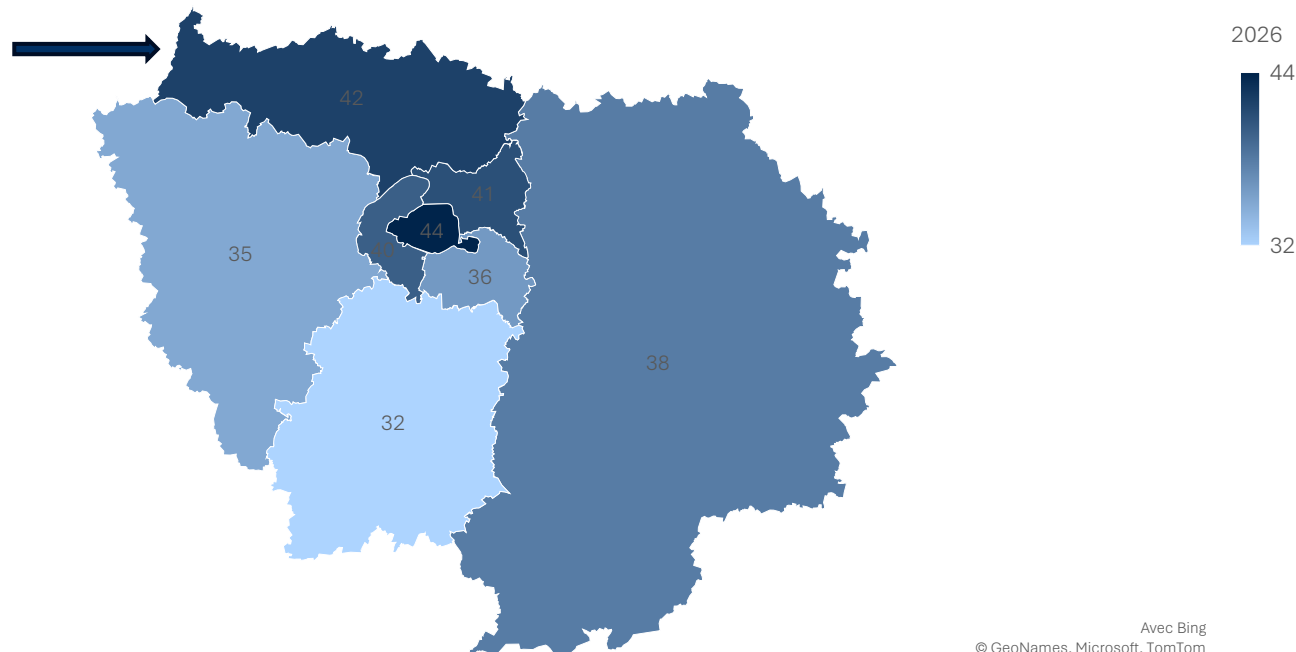
Une dissonance frappante : les seniors jugent le bruit dangereux pour la population mais s'en disent peu affectés personnellement ; les plus jeunes, moins alarmés en théorie, l'ont pourtant davantage vécu

L'impact du bruit sur la santé est maximal dans la capitale (44 %)

*Avez-vous déjà ressenti personnellement les effets du bruit sur votre santé ?
Proportion de personnes ayant ressenti personnellement les effets du bruit sur leur santé*

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %

Les effets du bruit sont également élevés dans le Val-d'Oise (42 % de citations), peut-être en lien avec la gêne due aux survols d'aéronefs

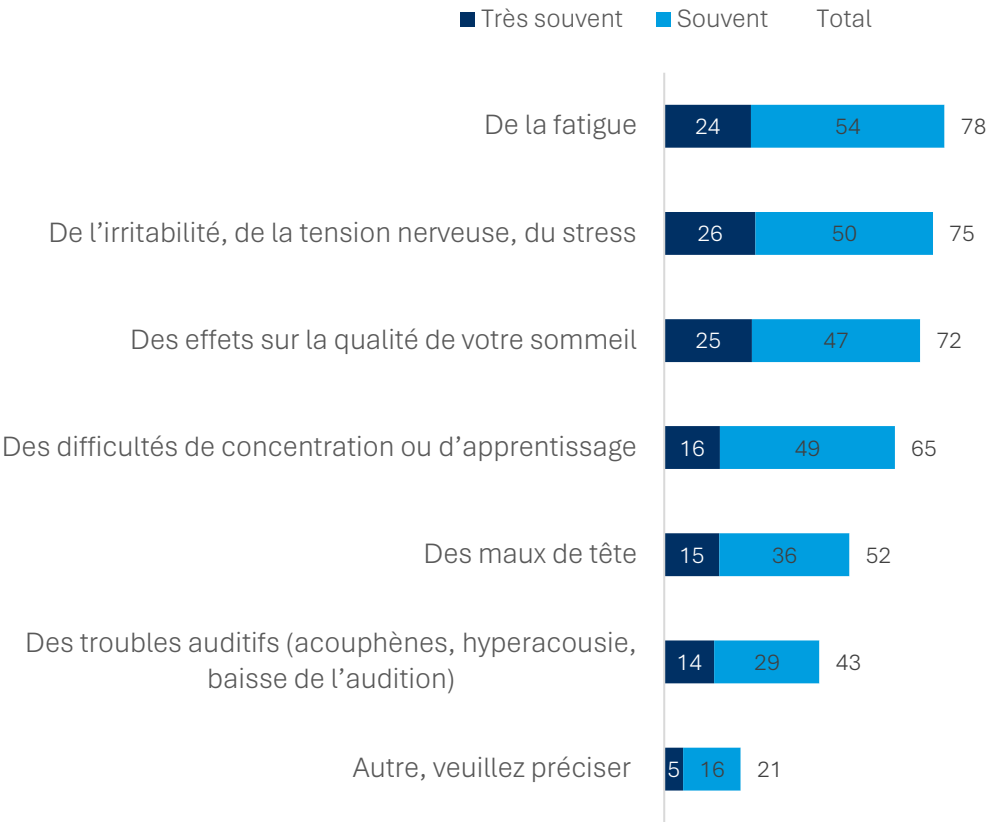


Avec Bing
© GeoNames, Microsoft, TomTom

Fatigue, stress, sommeil : le triple impact du bruit sur la santé

Et à quelle fréquence, avez-vous déjà ressenti les effets suivants du bruit sur votre santé ?

Champ : Ensemble des **répondants ayant déjà ressenti les effets du bruit sur leur santé**, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026

Parmi les 39 % de franciliens affectés par le bruit, les effets se cumulent et sont vécus fréquemment — d'abord sur la fatigue, le stress et le sommeil

La fatigue domine : 78 % la ressentent souvent ou très souvent.

Le stress et l'irritabilité suivent de près, avec 75 % de citations.

Le sommeil est fortement touché : 72 %.

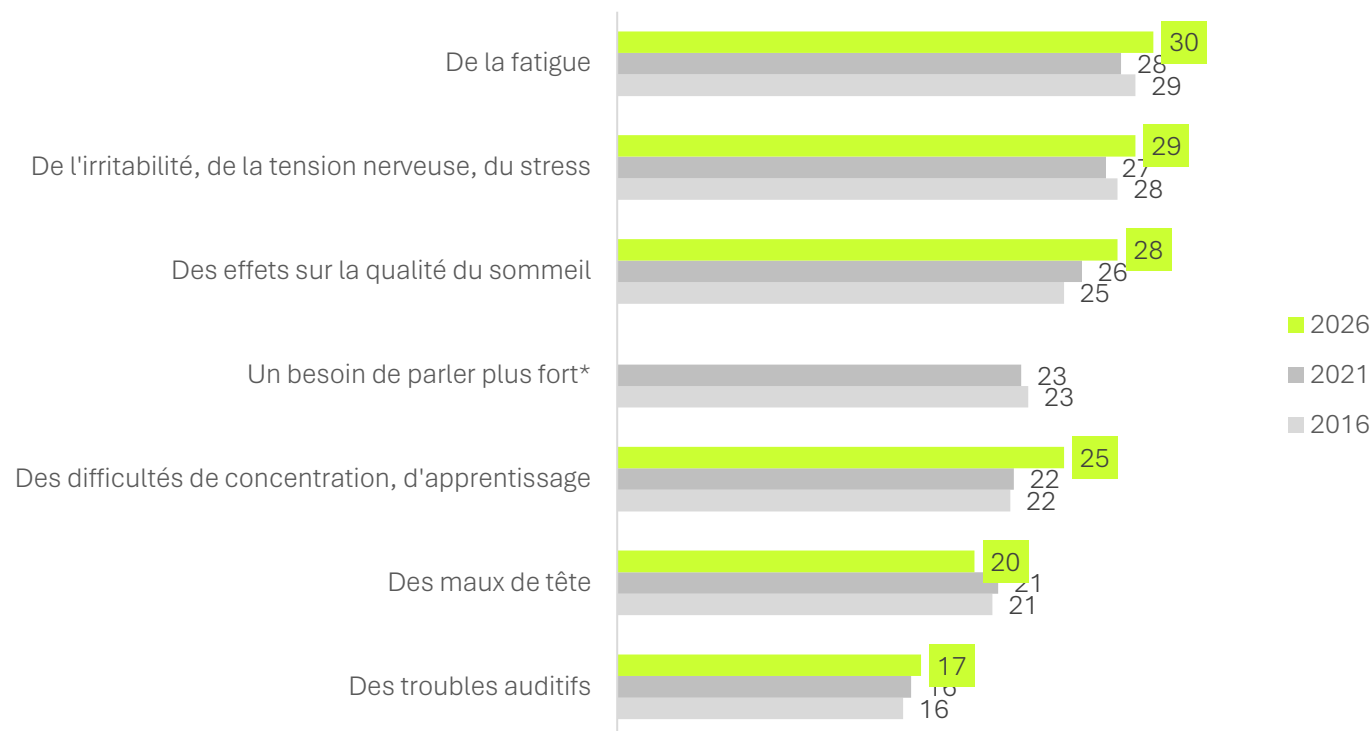
Un impact cognitif majeur : 65 % signalent des difficultés de concentration ou d'apprentissage.

Les troubles strictement auditifs arrivent loin derrière (43 %) : le bruit pèse d'abord sur le bien-être général, pas seulement sur l'audition

À l'échelle de toute la population, près d'un Francilien sur trois subit fréquemment les effets du bruit — un impact stable depuis dix ans

Et à quelle fréquence, avez-vous déjà ressenti les effets suivants du bruit sur votre santé ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %
Comparaison : totaux souvent et très souvent



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

* Cet item n'a pas été proposé en 2026

Dans l'ensemble de la population francilienne, les prévalences des effets du bruit sur la santé sont loin d'être négligeables, et ils ne reculent pas

Fatigue (30 %), stress/irritabilité (29 %), sommeil (28 %) : le trio de tête, constant sur les trois vagues — les effets extra-auditifs dominant largement. Sur ces trois effets, la citation de 2026 est la plus forte jamais enregistrée.

Les problèmes de concentration sont également en hausse : 25 % en 2026 (+3 pts depuis 2016), seule évolution marquée — à relier possiblement au bruit en télétravail et aux usages numériques.

Les maux de tête sont évoqués par un francilien sur cinq, sans évolution particulière

Les troubles auditifs au plus bas et stables (17 %) : le bruit est vécu comme un mal-être global bien avant d'être perçu comme une atteinte à l'audition

Une audition jugée normale voire bonne : l'écart entre les tranches d'âge se resserre

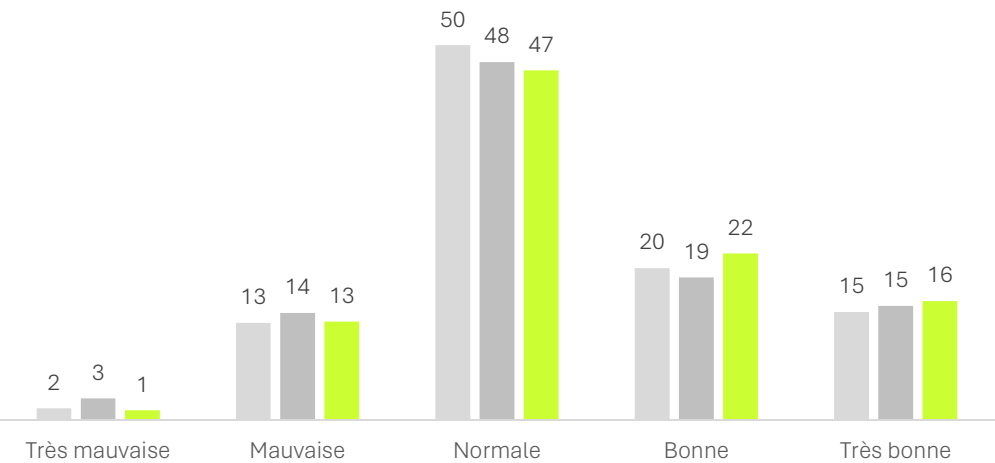
Historiquement, plus on est jeune, mieux on juge son audition — mais en 2026 ce gradient s'atténue nettement, les seniors se montrant même plus positifs que les jeunes

Par rapport à votre âge, comment qualifieriez-vous votre audition ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens

Evolution 2016 - 2026

■ 2016 ■ 2021 ■ 2026

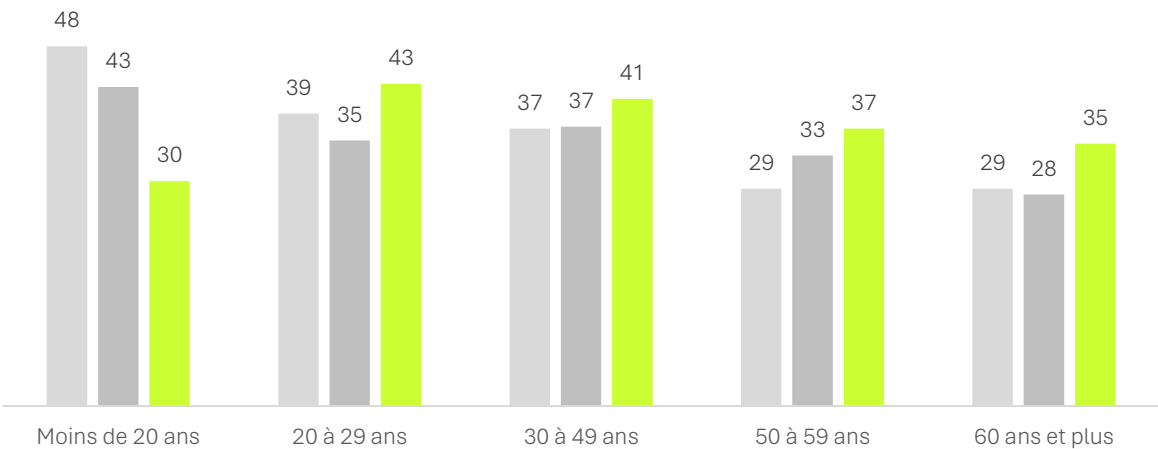


Par rapport à votre âge, comment qualifieriez-vous votre audition ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens

Evolution 2016 - 2026 du cumul de citations « bonne » et « très bonne » selon l'âge du répondant

■ 2016 ■ 2021 ■ 2026



Le schéma classique s'inverse partiellement : en 2016-2021, la bonne perception de l'audition décroissait avec l'âge (48 % chez les moins de 20 ans, 28-29 % chez les 60 ans et plus). En 2026, l'écart se comble : les seniors progressent (60+ : 28 % → 35 %) tandis que la perception d'une bonne audition chez les jeunes baisse fortement.

Les 50 ans et plus se jugent de plus en plus positivement : +6 à +7 points depuis 2021, tendance nette et régulière du tableau — auto-évaluation plutôt bienveillante malgré l'âge.

Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

5.2

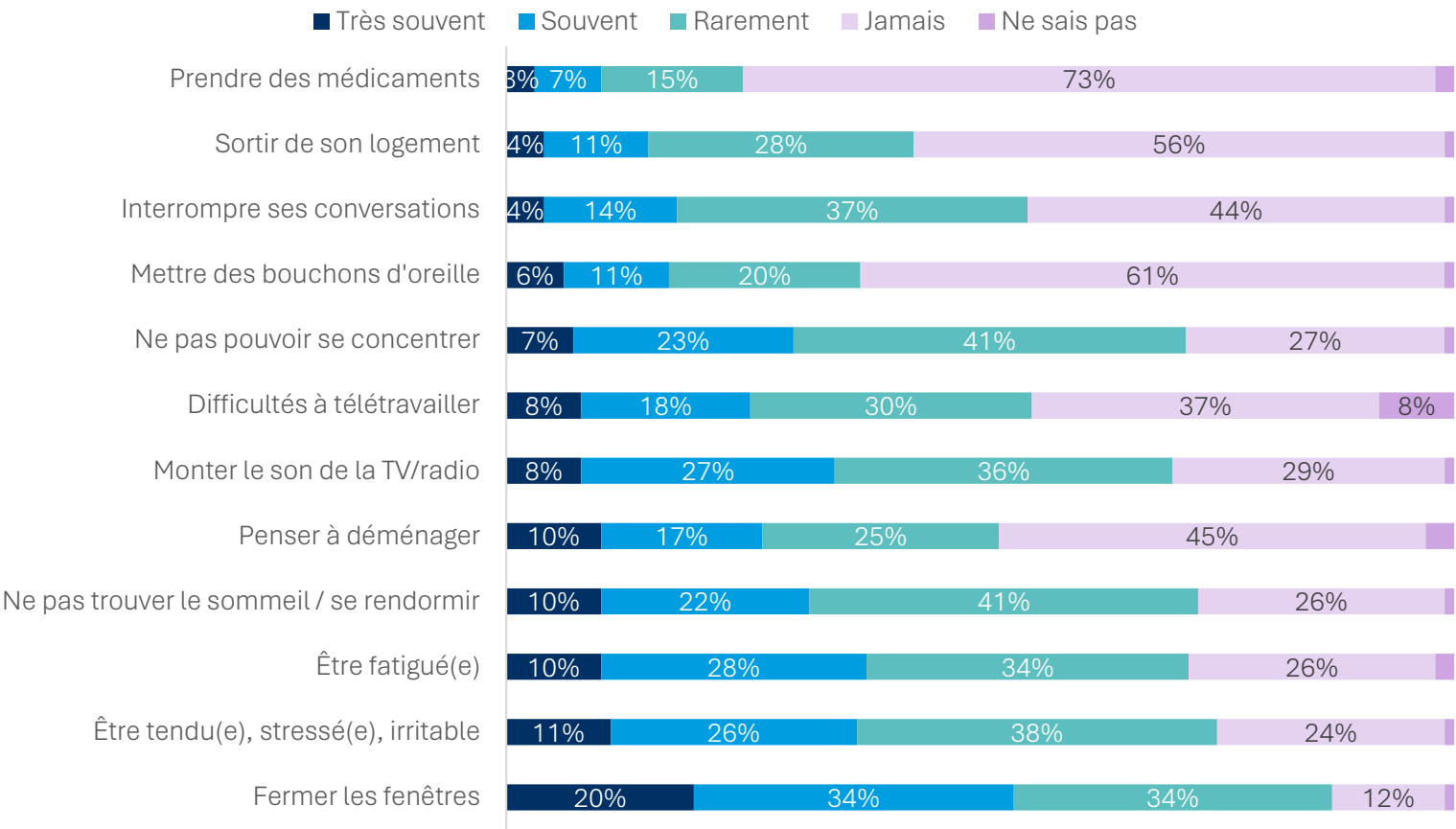
L'action individuelle contre le bruit



Le bruit au domicile : des gestes d'adaptation quotidiens aux atteintes à la santé

A votre domicile, vous arrive-t-il d'être gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores au point... ?

Champ : Ensemble des répondants gênés à domicile par le bruit, en %
Résultats triés par « très souvent »



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026.

Chez les Franciliens gênés par le bruit chez eux, les conséquences vont du simple réflexe (fermer les fenêtres) dans plus d'un cas sur deux jusqu'à la prise régulière de médicaments pour une personne sur dix

Fermer les fenêtres, le réflexe le plus courant : 54 % le font souvent ou très souvent — la première adaptation, immédiate et peu coûteuse, face au bruit.

Une empreinte sanitaire massive : la fatigue (38 %), le stress/l'irritabilité (36 %) et les troubles du sommeil (32 %) touchent fréquemment environ un gêné sur trois. Le bruit pèse d'abord sur le bien-être et la santé.

Des perturbations du quotidien réelles : ne pas pouvoir se concentrer (31 %), monter le son de la TV (35 %), des difficultés à télétravailler (26 %) — le bruit s'immisce dans les activités de tous les jours.

Des réponses radicales pour une minorité, mais loin d'être anecdotiques : plus d'un gêné sur quatre pense à déménager (27 %), 15 % sortent de leur logement, 10 % prennent des médicaments — le bruit peut aller jusqu'à bousculer le mode de vie et la santé.

Pour un tiers des Franciliens gênés, le bruit va jusqu'à la rupture

Typologie de gravité de la gêne au domicile
Champ : Ensemble des répondants gênés à domicile par le bruit

Niveau de gravité	% des gênés
N0 — Aucune conséquence fréquente	31%
N1 — Adaptations comportementales (fenêtres, son TV, bouchons, couper les conversations)	12%
N2 — Perturbation des activités (concentration, télétravail)	3%
N3 — Atteintes à la santé / au bien-être (fatigue, stress, sommeil)	20%
N4 — Réponses graves / de rupture (déménager, sortir du logement, médicaments)	34%
TOTAL	100%



En classant les personnes gênées par le bruit selon la conséquence la plus grave qu'elles subissent, on mesure que le bruit au domicile dépasse largement la simple gêne pour une part importante d'entre elles.

Un tiers des gênés au niveau de gravité maximal (34 %) : pour eux, le bruit pousse fréquemment à envisager de déménager, à sortir de leur logement ou à prendre des médicaments — des réponses de rupture, bien au-delà de l'inconfort.

Une atteinte sanitaire pour 20 % de plus : fatigue, stress ou troubles du sommeil comme conséquence la plus grave — sans basculer (encore) dans les réponses radicales.

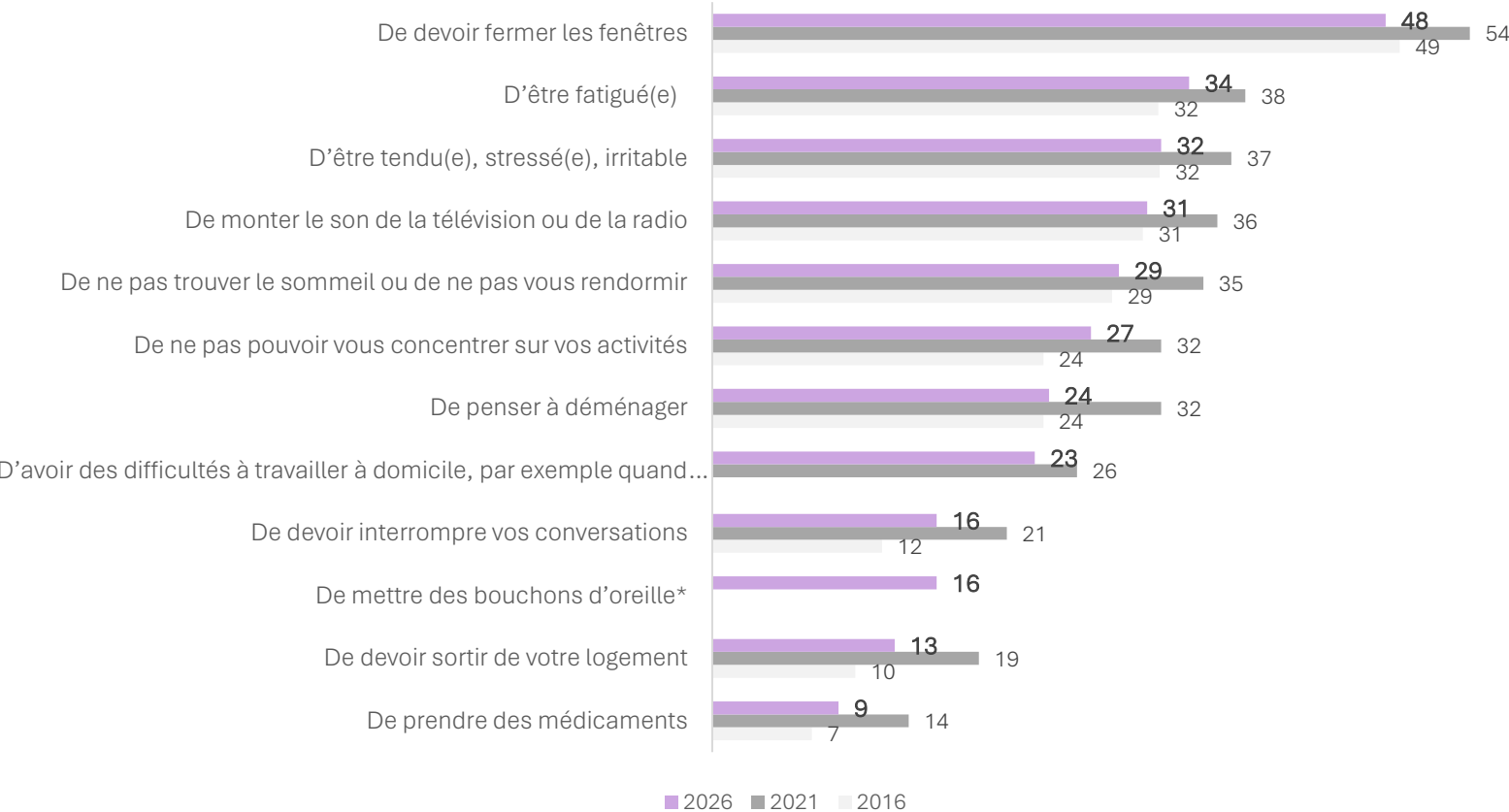
Une majorité en gravité élevée : cumulées, les atteintes santé et les réponses de rupture (N3 + N4) concernent 54 % des gênés — le bruit affecte réellement la santé ou le mode de vie de plus d'un gêné sur deux.

À l'opposé, 31 % ne pointent aucune conséquence fréquente et 15 % se limitent à des adaptations bénignes ou à une gêne dans leurs activités (N1 + N2).

Le bruit pèse sur beaucoup de Franciliens — mais moins qu'en 2021, où la sensibilité était exacerbée

A votre domicile, vous arrive-t-il d’être gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores au point... ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %
Cumul des réponses « très souvent » et « souvent »



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

* Nouvel item en 2026.

Rapportées à l'ensemble de la population, les conséquences du bruit au domicile restent massives, tout en reculant sur tous les fronts entre 2021 et 2026.

Une empreinte encore large sur toute la population : près d'un Francilien sur deux ferme ses fenêtres à cause du bruit (48 %), un sur trois est fréquemment fatigué (34 %), stressé (32 %) ou privé de sommeil (29 %).

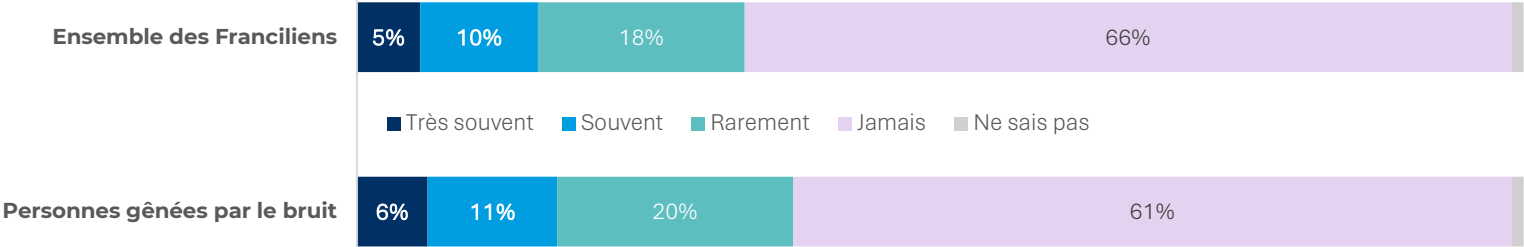
Un recul général et sans exception : les douze conséquences diminuent de 3 à 8 points entre 2021 et 2026 — un mouvement d'ensemble cohérent, jamais contredit.

La tentation de déménager baisse le plus : de 32 % à 24 % (-8 pts), soit tout de même près d'un Francilien sur quatre qui envisage encore de partir à cause du bruit. Un signal fort sur son poids dans la qualité de vie résidentielle.

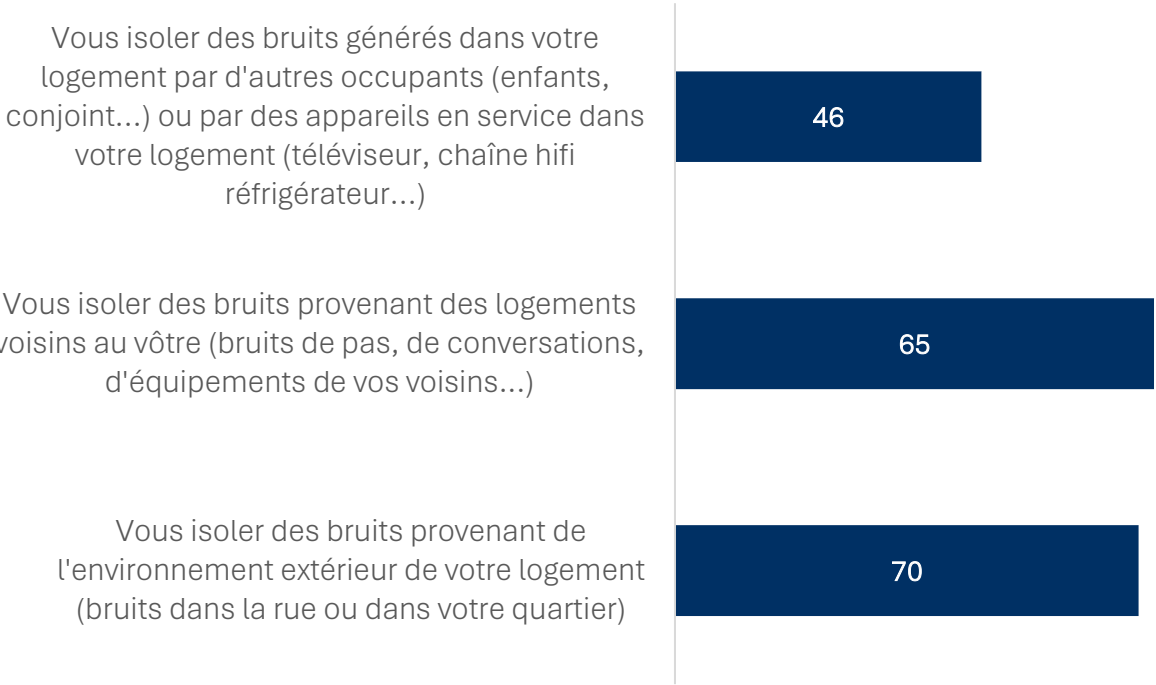
Les conséquences les plus lourdes restent minoritaires, mais réelles : prendre des médicaments (9 %), devoir sortir de son logement (13 %) — en recul, mais loin d'être anecdotiques à l'échelle de la population.

Un Francilien sur trois met des bouchons d'oreilles chez lui à cause du bruit

37 % des Franciliens gênés à domicile par le bruit (soit 33 % de l'ensemble des Franciliens) utilisent des bouchons d'oreilles en lien avec cette gêne sonore



A votre domicile, lorsque vous mettez des bouchons d'oreille, est-ce pour... ?
Champ : Ensemble des répondants utilisant des bouchons d'oreilles, en % de oui



Un usage tourné vers le bruit « imposé » : les bouchons servent beaucoup plus souvent à se protéger de ce qu'on ne contrôle pas (extérieur, voisins) plutôt que de son propre environnement.

Le bruit extérieur, motif n°1 : 70 % des utilisateurs mettent des bouchons pour s'isoler des bruits de la rue et du quartier — la nuisance qu'on subit sans pouvoir agir dessus.

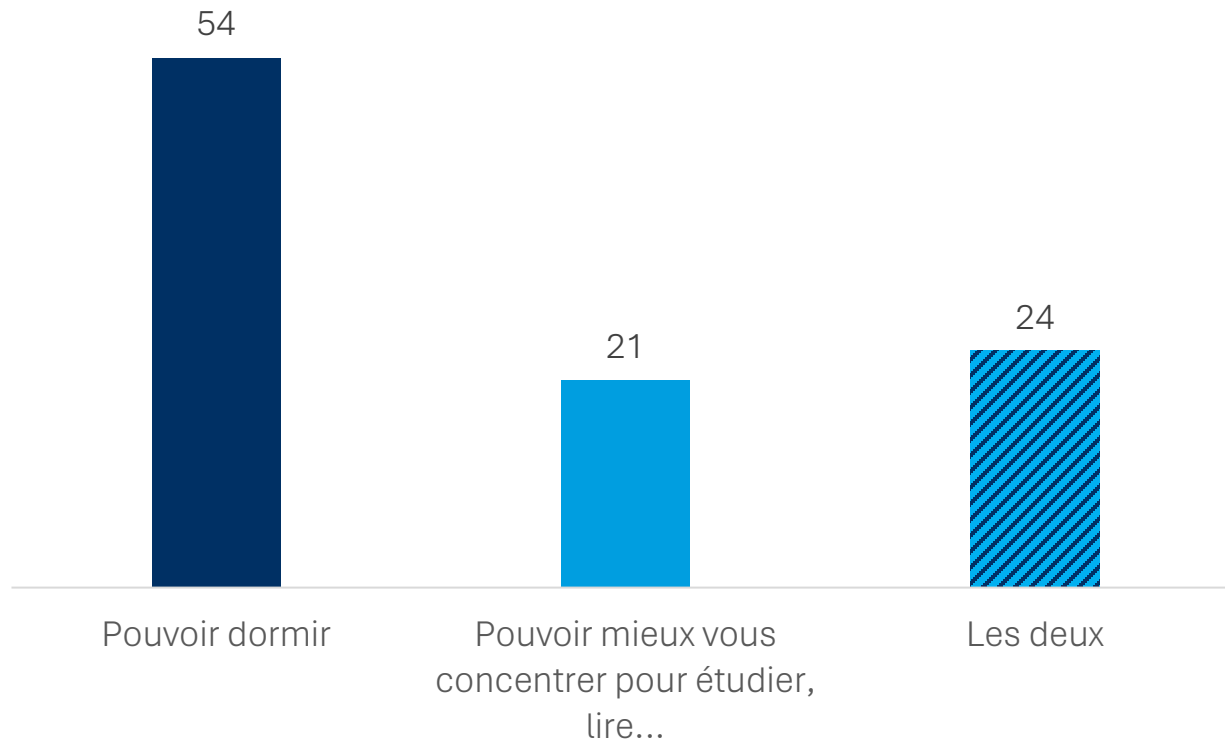
Le voisinage, presque à égalité : 65 % s'en servent contre les bruits des logements voisins (pas, conversations, équipements). Les deux sources « subies » dominent nettement.

Le bruit domestique, loin derrière : seuls 46 % s'isolent des bruits de leur propre foyer (enfants, conjoint, appareils) — logique, ce sont des bruits plus maîtrisables et mieux acceptés.

Les bouchons d'oreilles, avant tout pour dormir

A votre domicile, lorsque vous mettez des bouchons d'oreille, est-ce essentiellement pour ... ?

Champ : Ensemble des répondants utilisant des bouchons d'oreilles, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026.

Chez les Franciliens qui utilisent des bouchons d'oreille, l'objectif premier est de préserver leur sommeil, bien plus que leur concentration.

Le sommeil, motif dominant : 54 % des utilisateurs mettent des bouchons essentiellement pour pouvoir dormir — l'usage nocturne est de loin le plus répandu.

Le besoin de concentration, motif secondaire : seuls 21 % les utilisent avant tout pour mieux se concentrer (étudier, lire, travailler).

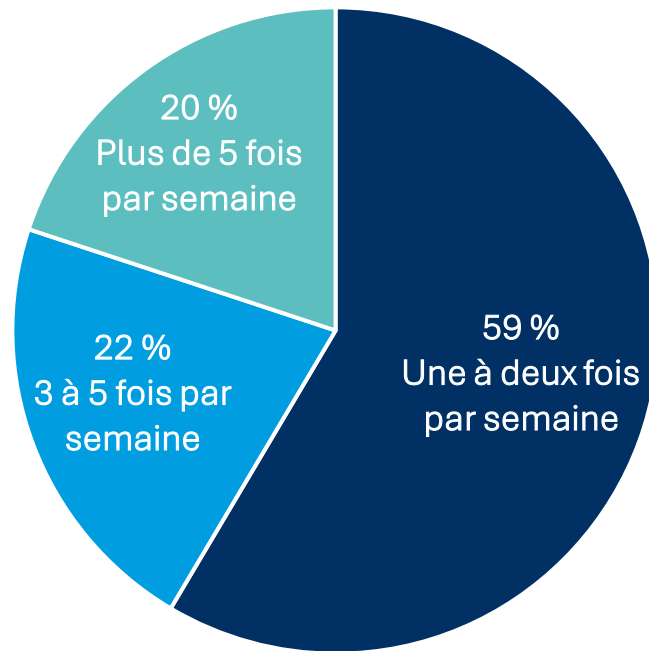
Un quart pour les deux : 24 % y recourent aussi bien pour dormir que pour se concentrer — un usage polyvalent.

Au total, le sommeil est en jeu pour près de 8 utilisateurs sur 10 (dormir seul + les deux = 78 %) : c'est bien la nuit et le repos que le bruit menace le plus.

Les bouchons d'oreilles : un usage surtout occasionnel, mais un noyau quotidien

Combien de fois par semaine en moyenne mettez-vous des bouchons d'oreille ?

Champ : Ensemble des répondants utilisant des bouchons d'oreilles



Chez les Franciliens qui utilisent des bouchons d'oreille, l'objectif premier est de préserver leur sommeil, bien plus que leur concentration.

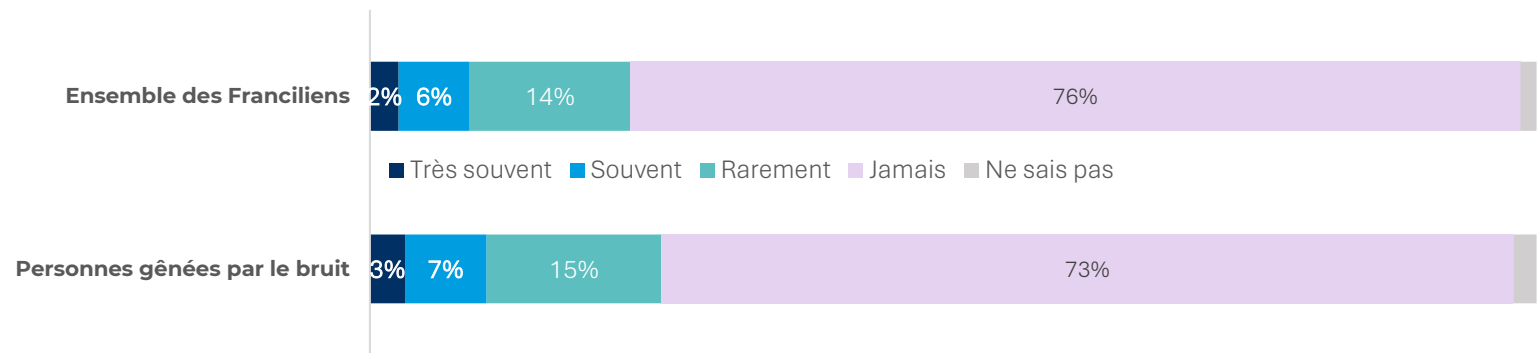
Un usage majoritairement occasionnel : 59 % des utilisateurs mettent des bouchons une à deux fois par semaine — un recours ponctuel, sans doute lié à des épisodes de bruit particuliers.

Un noyau d'usage intensif : 20 % en utilisent plus de 5 fois par semaine, soit un rythme quasi quotidien — pour eux, le bruit est une contrainte permanente et le bouchon un équipement de tous les jours.

Une frange intermédiaire : 22 % s'en servent 3 à 5 fois par semaine.

Au total, plus de 4 utilisateurs sur 10 (42 %) y recourent au moins 3 fois par semaine : un usage régulier loin d'être marginal.

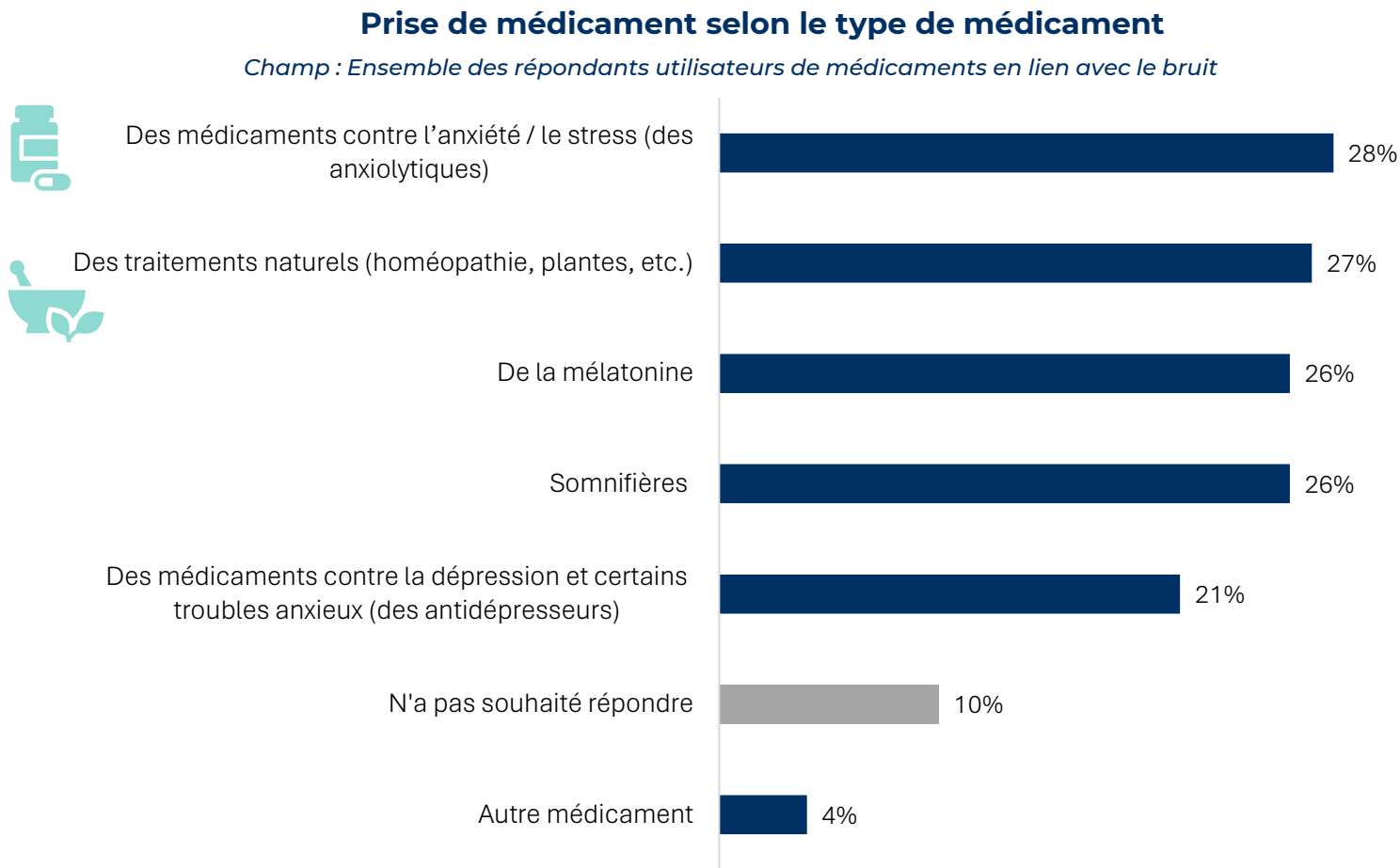
Prendre des médicaments à cause de la gêne provoquée par le bruit : une réalité pour près d'un Francilien sur quatre, plus encore à Paris et au sein de 20 – 29 ans



Parmi les Franciliens qui sont gênés par le bruit à leur domicile, un sur quatre prend des médicaments (soit 22% de l'ensemble des Franciliens), (le plus souvent rarement)

27 % de l'ensemble des Parisiens
28 % des 20 – 29 ans

Médicaments et bruit : autant de psychotropes que de solutions douces



Parmi les Franciliens qui prennent des médicaments à cause du bruit, le recours se partage à parts presque égales entre traitements médicamenteux et alternatives douces.

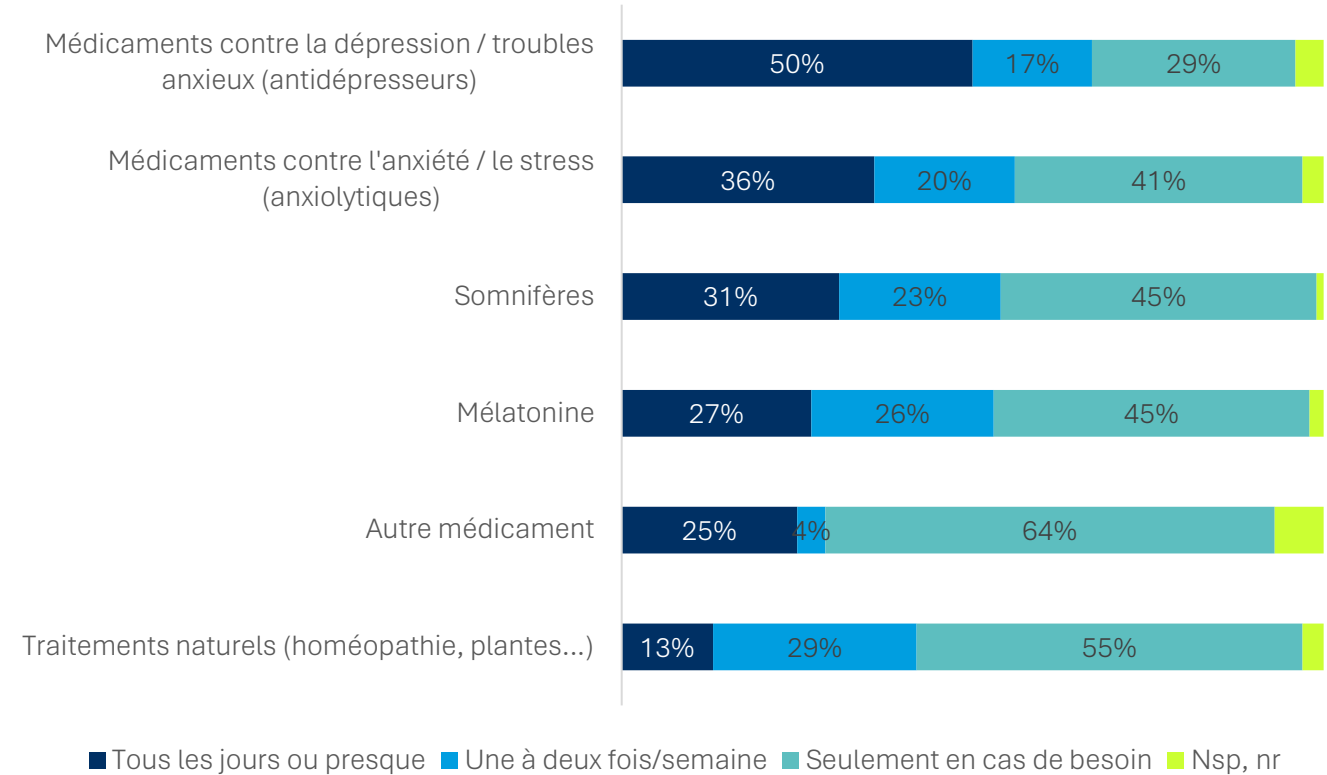
Une répartition équilibrée en tête : anxiolytiques (28 %), traitements naturels (27 %), mélatonine (26 %) et somnifères (26 %) arrivent quasiment à égalité. Les anxiolytiques en première place : le bruit agit d'abord comme un facteur de stress et d'anxiété — cohérent avec les effets ressentis (irritabilité, tension) mesurés ailleurs dans l'enquête. Le sommeil, cible majeure : somnifères et mélatonine cumulés confirment que la perturbation du sommeil est l'un des principaux mécanismes par lesquels le bruit affecte la santé. Les antidépresseurs, moins fréquents mais présents : 21 % — signe que l'impact du bruit peut aller jusqu'à des troubles de l'humeur.

Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2026.

Médicaments et bruit : les traitements de fond pris au quotidien, les solutions douces au besoin

*Vous avez déclaré prendre des médicaments à cause du bruit à votre domicile.
A quelle fréquence prenez-vous les types de médicaments suivants ?*

Champ : Ensemble des répondants utilisateurs de médicaments en lien avec le bruit



La fréquence de prise dessine un clivage net selon la nature du médicament. Les **antidépresseurs** se distinguent par un usage massivement **quotidien** (50 % tous les jours) — logique, ce sont des traitements de fond qui n'ont d'effet qu'en prise continue. Les **anxiolytiques** suivent, avec un profil mixte (36 % quotidien, 41 % au besoin).

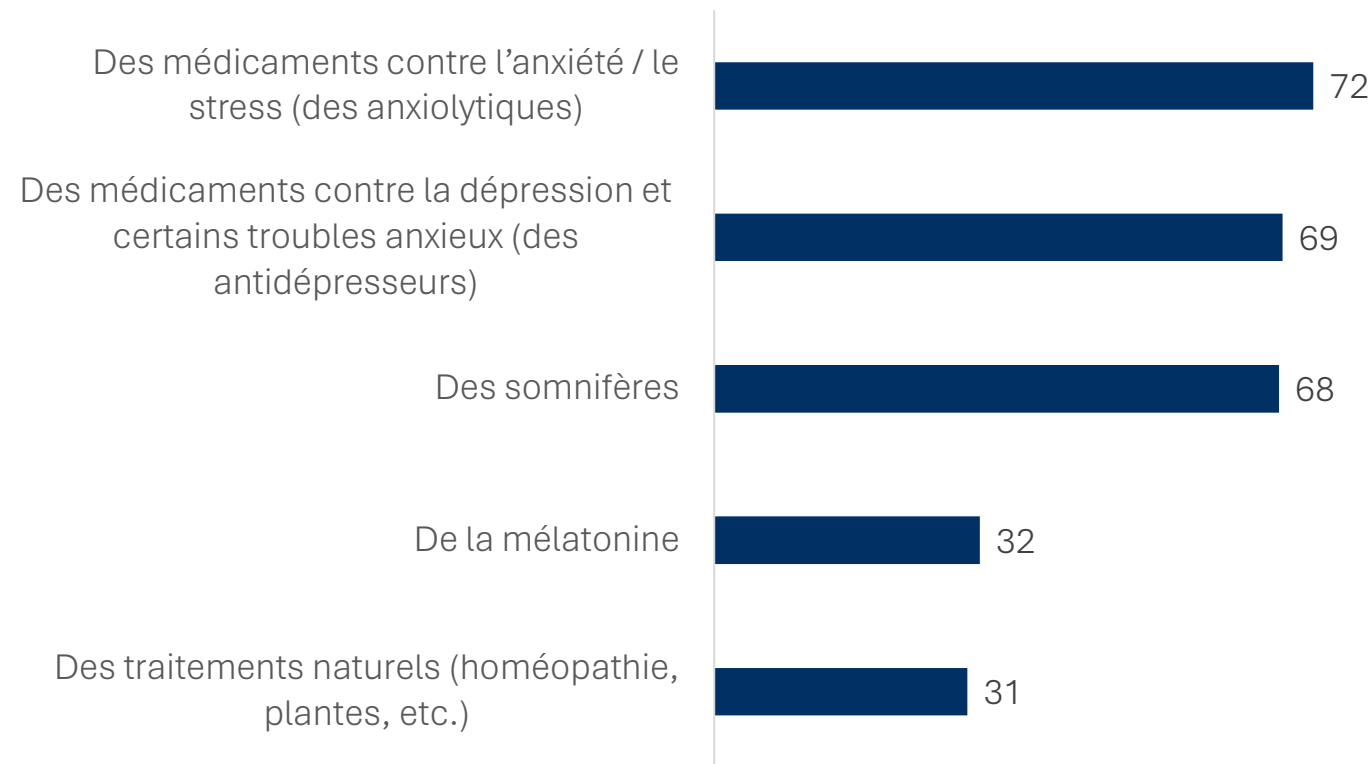
À l'inverse, les **traitements naturels** sont surtout pris **ponctuellement** (55 % en cas de besoin, seulement 13 % tous les jours) — un usage d'appoint.

Somnifères et mélatonine occupent une situation intermédiaire, avec une forte part de prise « seulement en cas de besoin » (45 %) mais un noyau quotidien (27-31 %) non négligeable.

Médicaments et bruit : majoritairement prescrits pour les psychotropes, en libre accès pour le reste

Les médicaments suivants que vous prenez à cause du bruit à votre domicile sont-ils prescrits par un médecin ?

Champ : Ensemble des répondants preneurs de chaque type de médicament, en % prescrit par un médecin



Une ligne de partage claire : d'un côté un recours médicalisé et encadré (psychotropes), de l'autre une démarche individuelle et autonome (solutions douces).

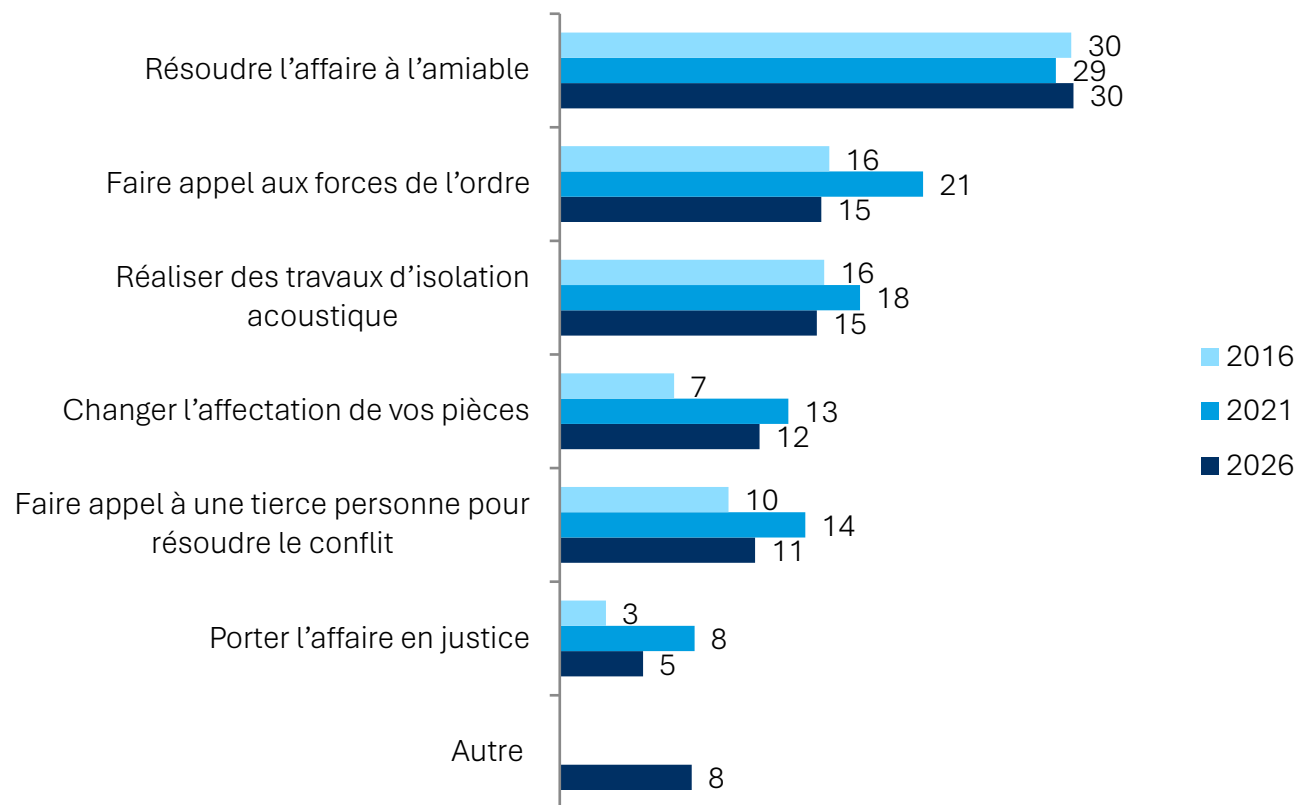
Les psychotropes sont massivement prescrits : anxiolytiques (72 %), antidépresseurs (69 %) et somnifères (68 %) sont dans plus de deux cas sur trois obtenus sur ordonnance — logique, ce sont des médicaments réglementés.

La mélatonine et les traitements naturels relèvent de l'automédication : à peine un tiers sont prescrits (31-32 %) ; les deux tiers sont pris en libre accès, sans passage par le médecin.

Face au bruit chez soi, le dialogue d'abord, la justice en dernier recours

Avez-vous déjà eu l'occasion d'entreprendre les actions suivantes pour remédier durablement aux problèmes de bruit dans votre logement ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

* Les deux items posés en 2016 et 2021 et qui ont été supprimé en 2026 ne figurent pas dans ce graphique.

Près d'un Francilien sur deux a déjà agi contre le bruit dans son logement, et de façon très majoritairement amiable plutôt que conflictuelle

Le bruit pousse à l'action : 47 % des Franciliens ont déjà entrepris au moins une démarche pour y remédier durablement — la gêne se traduit en actes, pas seulement en ressenti.

Le règlement à l'amiable domine largement : 30 % ont tenté de résoudre le problème directement avec le responsable du bruit — c'est le premier réflexe, loin devant les autres.

Deux réponses secondaires à parts égales : le recours aux forces de l'ordre pour résoudre le conflit (15 %) et, pour agir sur la qualité du logement, les travaux d'isolation acoustique (15 %). Une autre façon d'agir sur le logement est d'opter pour un changement d'affectation des pièces (12 %)

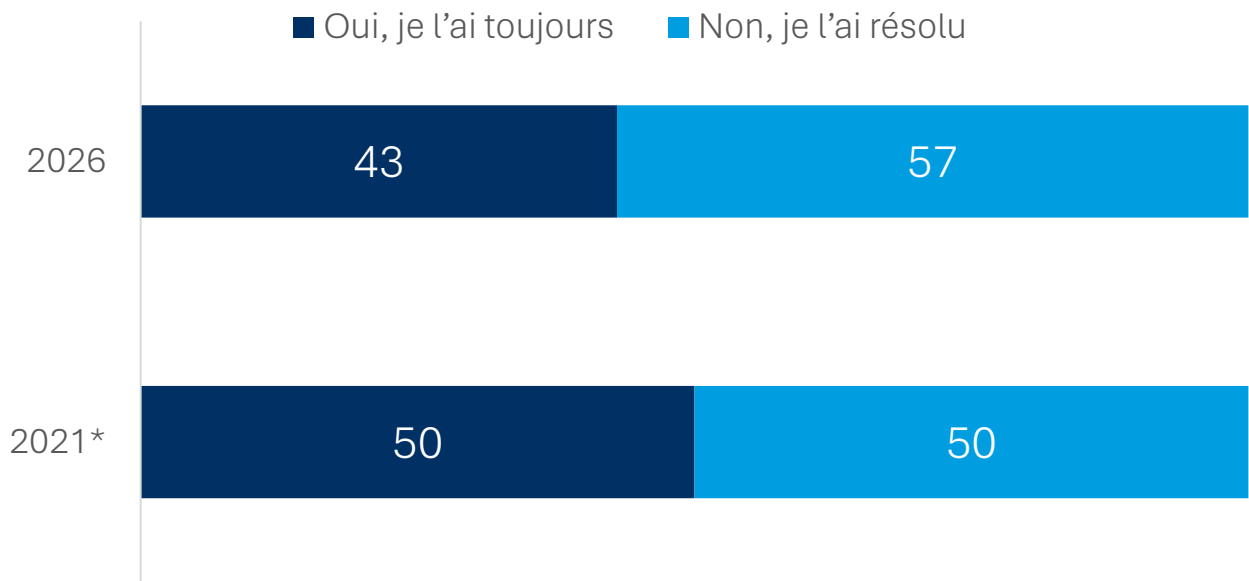
Les voies formelles restent rares : médiation/conciliation (11 %), et surtout la justice, tout en bas du classement (5 %) — un recours ultime et marginal.

Le bruit résolu pour une majorité, mais plus de 4 conflits sur dix persistent

50 % des hauts revenus concernés ont résolu leur conflit, contre seulement 34 % des bas revenus

Avez-vous toujours un conflit lié au bruit non résolu ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens ayant entrepris une action pour remédier aux problèmes de bruit dans le logement, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2021, 2026.

Parmi les Franciliens qui ont agi contre le bruit, une majorité a réglé leur problème en 2026 — mais plus de quatre sur dix restent enlisés dans un conflit non résolu.

Une résolution majoritaire : 57 % des Franciliens ayant entrepris une démarche déclarent avoir résolu leur problème de bruit en 2026, contre 50 % en 2021.

Mais une persistance élevée : 43 % ont toujours un conflit non résolu — signe que l'action ne suffit pas toujours et que le bruit peut s'installer dans la durée.

Une amélioration apparente à confirmer : le taux de conflits non résolus recule de 7 points en cinq ans.

* La base de données de 2021 a été reconstruite afin d'assurer sa comparabilité avec les données de 2026. Les répondants ayant répondu aux items 7 et 8 ont été exclus du calcul, car ces deux items (bouchons d'oreilles et prise de médicaments) ont été supprimées du questionnaire en 2026.

L'isolation acoustique : une protection déclarée en léger recul

A votre connaissance, là où vous habitez, disposez-vous d'une isolation acoustique ou phonique renforcée par rapport aux bruits provenant de l'extérieur (double ou triple vitrage phonique...) ou avez-vous fait récemment des travaux en vue de renforcer l'isolation thermique de votre logement ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %

■ Oui ■ Non ■ Nsp.



Quatre Franciliens sur dix estiment disposer d'une isolation acoustique renforcée — une proportion en baisse, et une majorité qui reste sans protection ou dans l'incertitude

Une minorité protégée, en recul : 41 % des Franciliens déclarent une isolation acoustique renforcée en 2026, contre 45 % en 2021 (-4 pts). Le « Non » progresse d'autant (42 % → 47 %).

Une large part non couverte : près de 6 Franciliens sur 10 (Non + Ne sais pas = 59 %) ne se savent pas protégés contre le bruit extérieur.

Une incertitude persistante : 12 % ne savent pas si leur logement est isolé acoustiquement, signe d'un faible niveau d'information des habitants sur les performances de leur logement.

06

**Perception des
mesures de
politiques
publiques pour
lutter contre le
bruit du trafic
routier**



Réduire le bruit des transports : un consensus francilien – qui croît avec l’âge

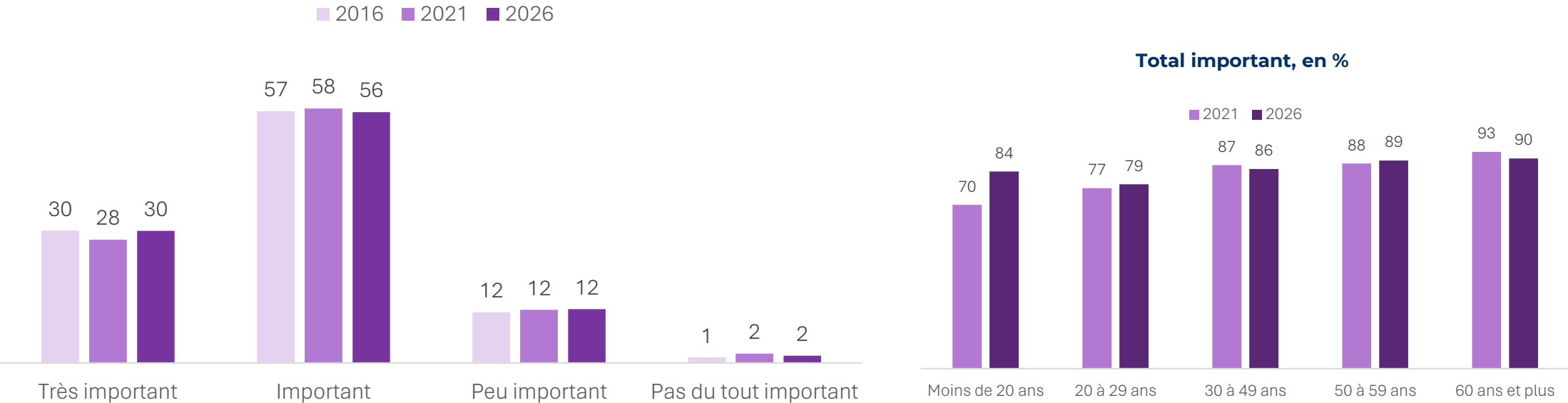
Une quasi-unanimité : 86 % des Franciliens jugent important de réduire le bruit des transports en 2026, dont 30 % « très important ». Le rejet est marginal (moins de 2 %).

Une adhésion parfaitement stable : identique à 2021 (86 %), avec un léger renforcement de l'intensité (« très important » +2 pts).

Un socle d'acceptabilité large : ce consensus offre un appui politique solide aux mesures anti-bruit (limitations de vitesse, revêtements silencieux, radars sonores).

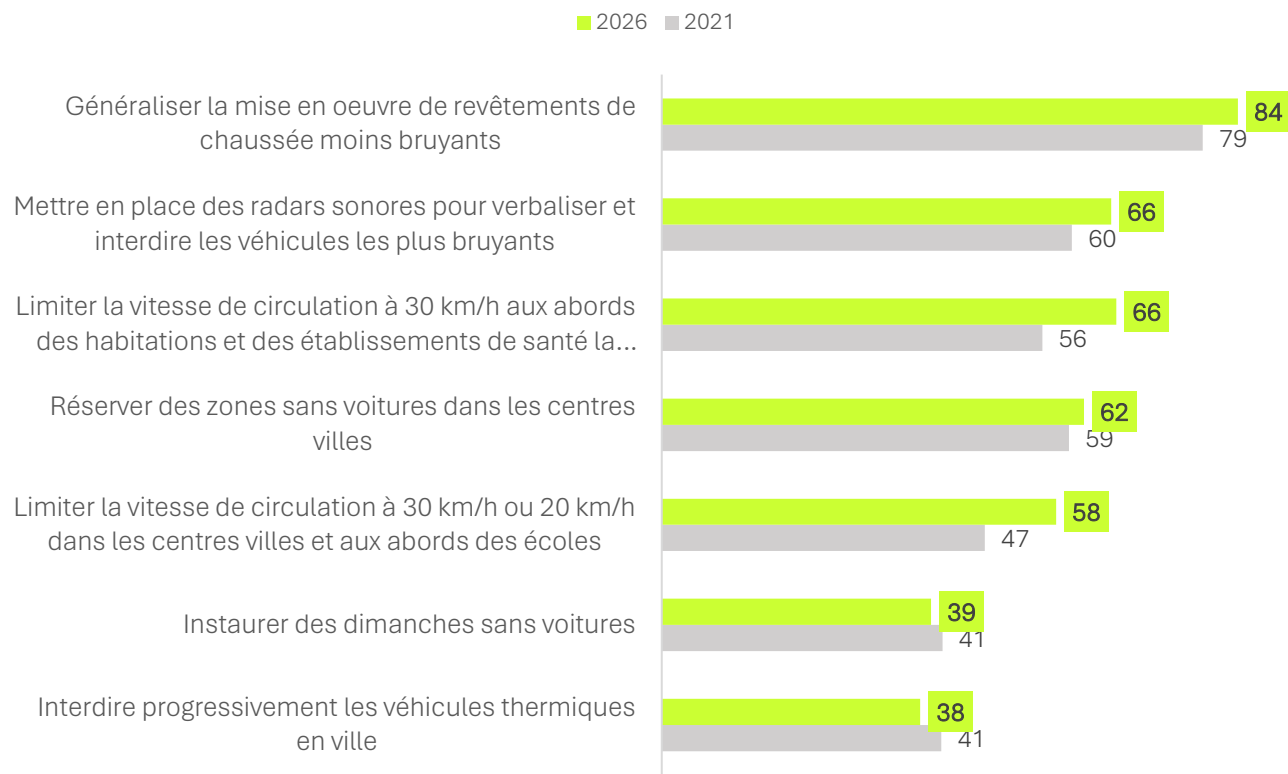
Dans quelle mesure, pensez-vous qu’il est important de réduire les nuisances sonores provoquées par les transports ?

Champ: ensemble des répondants franciliens, en %



Réduire le bruit du trafic routier : les Franciliens plébiscitent les solutions techniques et la modération de la vitesse

Pour chacune des actions suivantes destinées à réduire le bruit du trafic routier, êtes-vous favorable à sa mise en place ?
Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2021, 2026

L'adhésion aux mesures anti-bruit progresse presque partout entre 2021 et 2026, mais elle se concentre sur les solutions efficaces et peu contraignantes — pas sur l'interdiction de l'automobile.

Consensus très large sur les solutions techniques : les revêtements de chaussée moins bruyants arrivent largement en tête (84 %, +5 pts) et les radars sonores progressent aussi (66 %, +6 pts). Ces mesures réduisent le bruit sans restreindre les usages — d'où leur popularité.

La modération de la vitesse gagne fortement du terrain : +10 pts pour le 30 km/h nocturne près des habitations et des lieux de santé (66 %), +11 pts pour le 30/20 km/h en ville (58 %). C'est l'évolution la plus marquante du tableau.

Les mesures les plus contraignantes pour l'automobiliste stagnent : dimanches sans voitures (39 %) et interdiction des véhicules thermiques (38 %) restent minoritaires et sont les seules en léger recul (−2 et −3 pts).

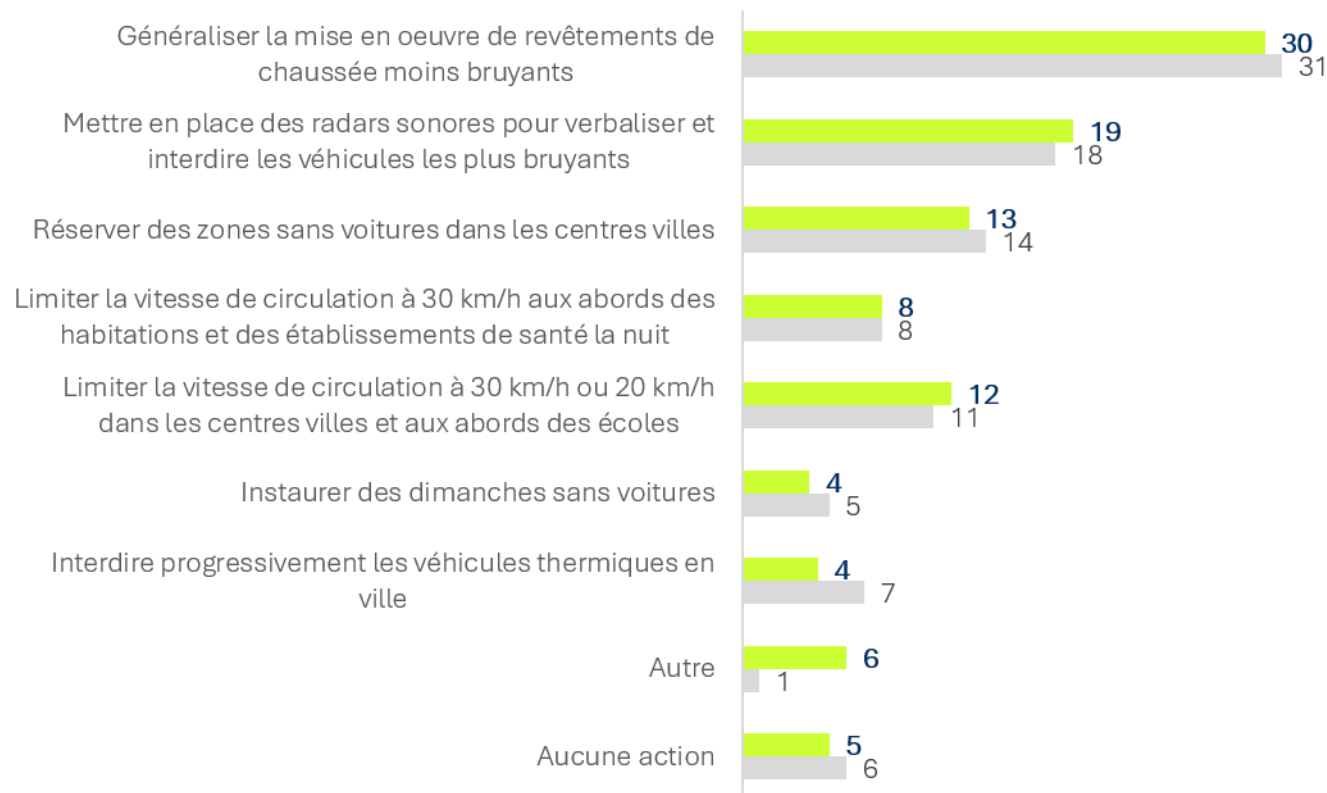
Une demande spontanée de fermeté et de pédagogie émerge : parmi les réponses libres de 2026, les citoyens réclament davantage de verbalisation (3 % l'évoquent pour l'usage abusif du klaxon, les véhicules non conformes ...) et de sensibilisation aux effets du bruit (1 %).

Priorité anti-bruit du trafic routier : les revêtements silencieux font consensus, loin devant

Parmi toutes les actions auxquelles vous êtes favorables, laquelle vous semble prioritaire ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %

■ 2026 ■ 2021



Une hiérarchie des priorités remarquablement stable : la même mesure domine, le même trio de tête se maintient, et la plupart des écarts sont de 1 à 3 points

Les revêtements de chaussée moins bruyants sont la priorité n°1, et de loin : 30 % environ, soit 10 points de plus que la mesure suivante. C'est le double statut de cette mesure qui frappe — à la fois la plus soutenue et la plus prioritaire. Elle coche toutes les cases : efficace, invisible au quotidien, sans contrainte pour personne.

Les radars sonores confirment la 2^e place (19 %, +1), devant les zones sans voitures en centre-ville (stable): les Franciliens priorisent des solutions qui **agissent sur le bruit ou sur les fauteurs de bruit**, plutôt que sur l'ensemble des automobilistes.

Les mesures contraignantes restent en bas de la hiérarchie. Interdire les véhicules thermiques (4 %, -3) et les dimanches sans voitures (4 %, -1) ferment la marche et reculent légèrement. Quand il faut choisir une seule action, ces mesures restrictives sont sacrifiées en premier.

07

Une demande forte d'être davantage informé



7.1

Sensibilisation et demande d'information

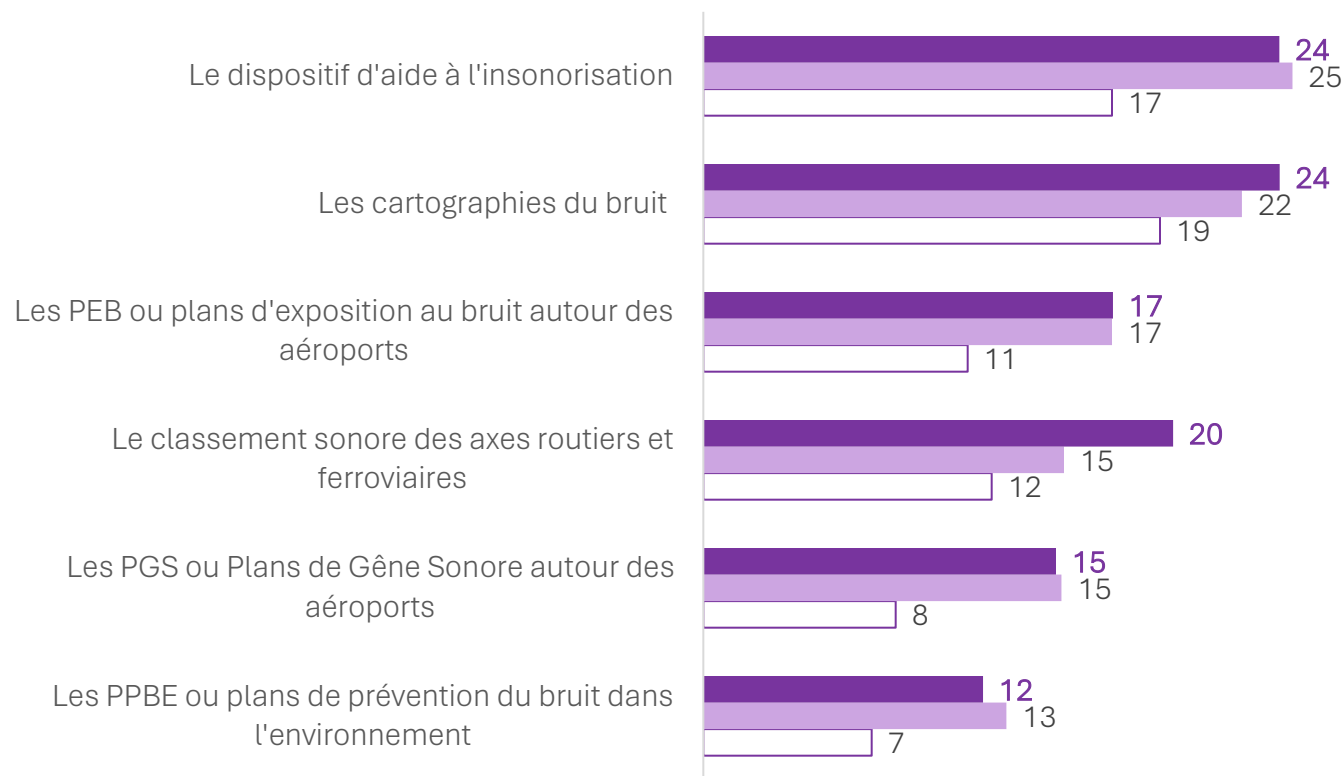


Dispositifs et terminologie anti-bruit : une notoriété qui progresse mais reste confidentielle

Connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler des termes suivants concernant le bruit et les nuisances sonores ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %

■ 2026 ■ 2021 □ 2016



Source : Etude du CREDOC pour Bruitparif, 2016, 2021, 2026

À retenir : Une notoriété globalement faible, mais en nette progression. Le premier constat est double : aucun de ces dispositifs n'est connu de plus d'un quart de la population — ils restent largement l'affaire d'initiés — mais tous ont gagné en notoriété depuis 2016, souvent de façon marquée. La connaissance des outils de lutte contre le bruit progresse, même si elle part de très bas.

Les dispositifs concrets et « grand public » arrivent en tête. Les deux plus connus sont ceux qui touchent directement le quotidien : le dispositif d'aide à l'insonorisation (24 %, mais +7 pts depuis 2016) et les cartographies du bruit (24 %, +5 pts). Logique : l'un ouvre un droit tangible (financer des travaux), l'autre est un support visuel intuitif.

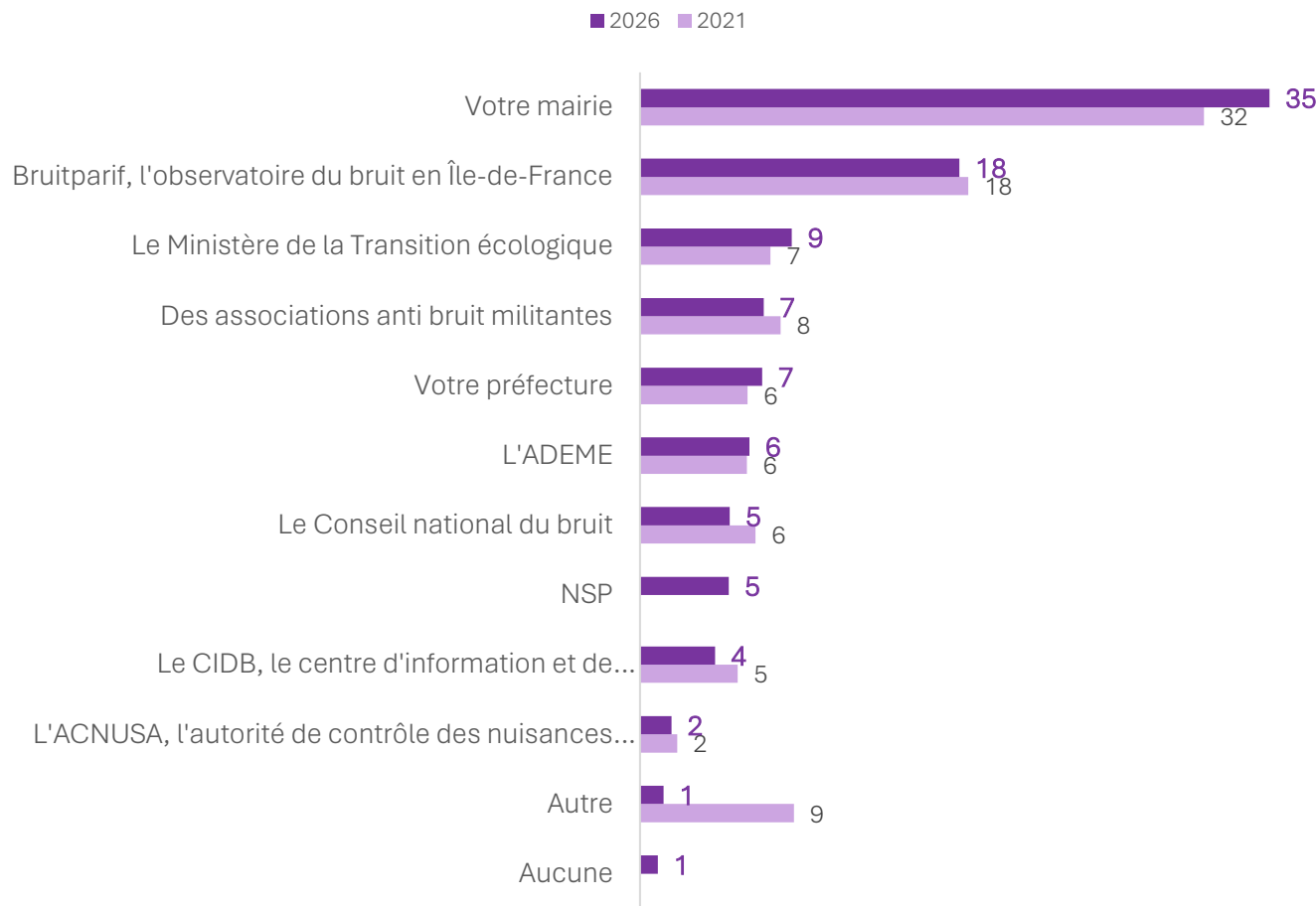
La plus forte progression revient au classement sonore des axes routiers et ferroviaires : de 12 % en 2016 à 20 % en 2026 (+8 pts), la seule courbe en hausse continue et régulière sur les trois vagues.

Les sigles techniques restent les plus obscurs. Les acronymes réglementaires — PPBE, PGS, PEB — plafonnent entre 12 % et 17 %. Le jargon administratif constitue clairement une barrière.

Information sur le bruit : la mairie, réflexe n°1 des Franciliens

Quelle est, selon vous, la meilleure source d'information sur le bruit et les nuisances sonores dans votre environnement ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



A retenir : l'information sur le bruit se joue d'abord à l'échelle locale (mairie), avec un relais régional expert (Bruitparif en Île-de-France). Toute stratégie de communication ou de prévention gagnerait à s'appuyer sur ces deux niveaux plutôt que sur les instances nationales, peu spontanément identifiées.

La proximité prime avant tout : la mairie est de loin la source de référence (35 % en 2026 , + 3 pts), très loin devant toutes les autres. L'échelon local, accessible et identifiable, incarne le premier réflexe des citoyens sur le bruit.

Un acteur régional expert en solide deuxième position : Bruitparif, l'observatoire francilien, recueille 18 % lors des deux éditions de l'étude.

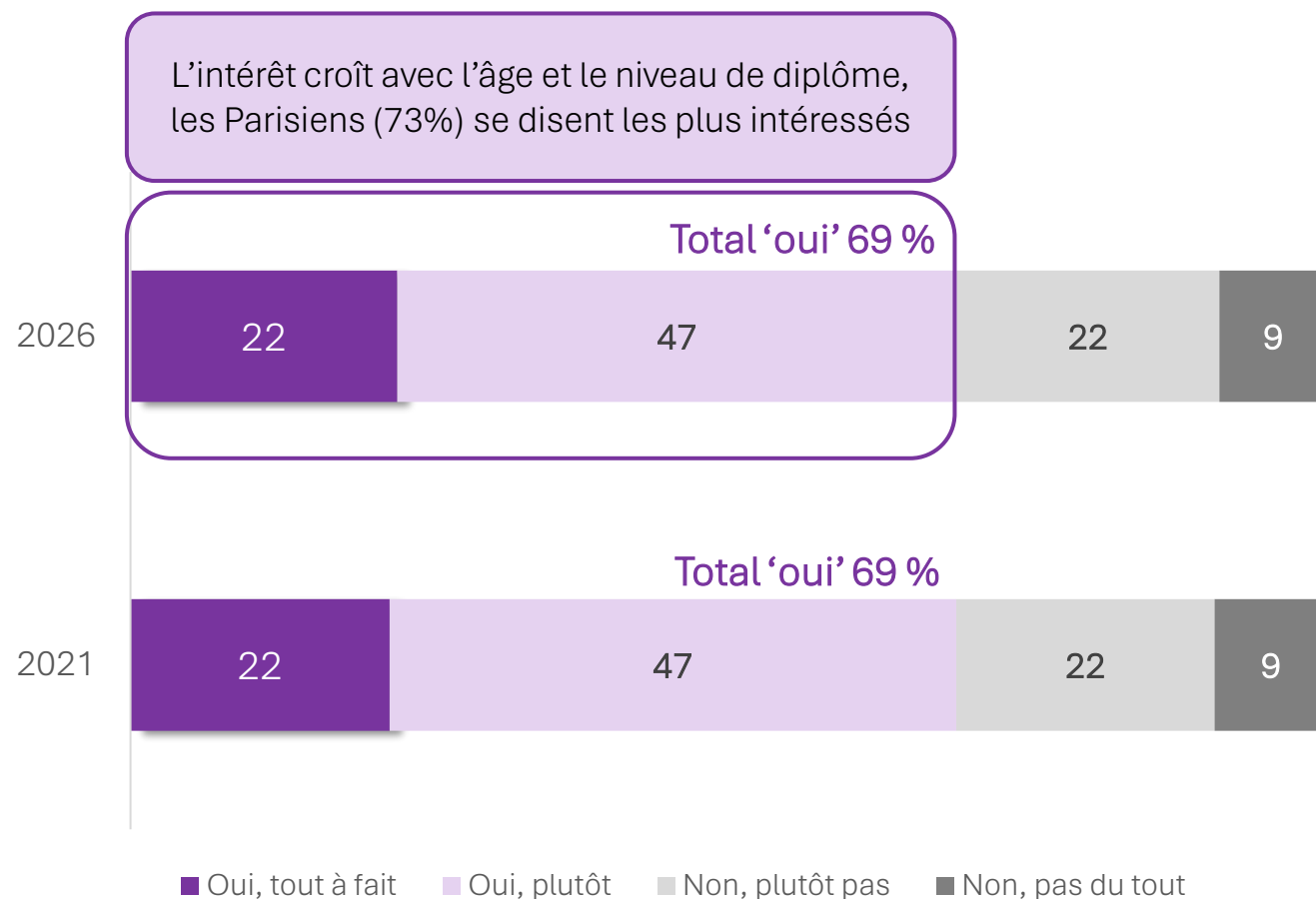
Les institutions nationales et spécialisées restent secondaires et groupées : Ministère de la Transition écologique (9 %, +2 pts), l'ADEME, la préfecture, le Conseil national du bruit, le CIDB ou l'ACNUSA se tiennent tous entre 2 et 9 %. Aucune ne parvient à s'imposer comme référence.

Les associations militantes ne percent pas (7 %, -1 pt)

Une demande d'information majoritaire et très solide

Seriez-vous intéressé par des informations concernant le niveau de bruit et de nuisances sonores dans votre commune ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



A retenir : Près de sept personnes sur dix (69 %) se déclarent intéressées par une information communale sur le bruit.

Un intérêt réel, mais aussi peu intense. L'intérêt est porté aux deux tiers par le « Oui, plutôt » (47 %) plus que par le « Oui, tout à fait » (21 %). Autrement dit, l'adhésion est large mais peu intense — une réceptivité de fond plutôt qu'une attente pressante. À l'inverse, le rejet franc est très minoritaire (« Non, pas du tout » : 9 %), ce qui confirme l'absence d'hostilité au sujet.

Une stabilité parfaite dans le temps. Entre 2021 et 2026, rien ne bouge (écarts ≤ 0,3 point). Cette demande d'information est donc **structurelle**, indépendante de la conjoncture — un acquis sur lequel une politique de communication peut s'appuyer durablement.

Une cohérence forte avec le reste de l'enquête. Ce résultat s'emboîte avec la question sur les sources d'information, où la mairie était plébiscitée comme première source d'information sur le bruit. Les deux questions dessinent le même message : les citoyens attendent une information **de proximité**, portée par l'échelon local, et y seraient largement réceptifs.

7.2

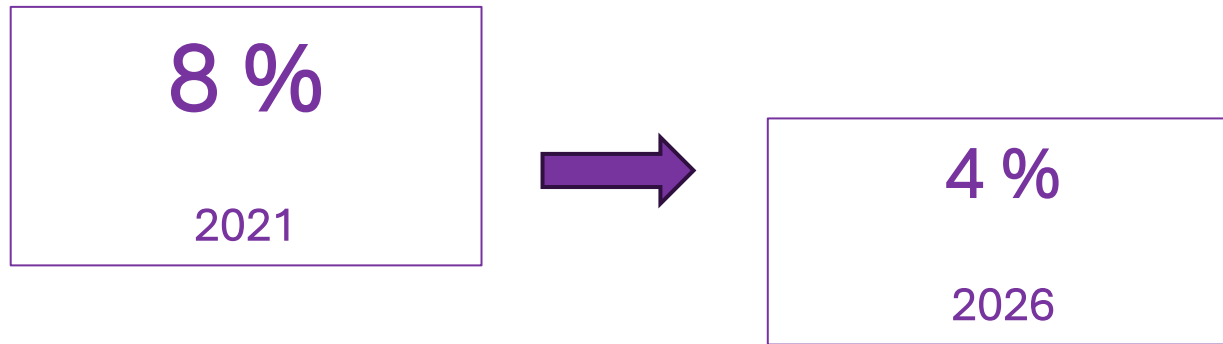
Engagement personnel dans la lutte contre les nuisances liées au bruit



Un engagement citoyen faible – et en recul

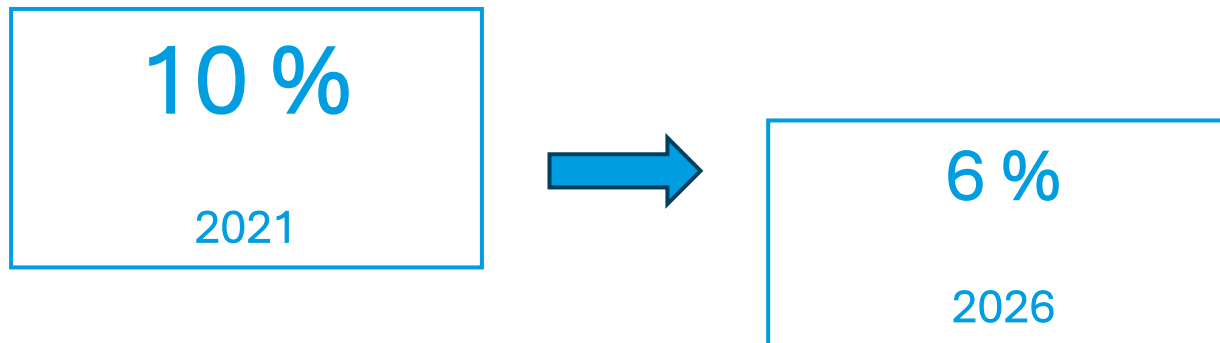
Appartenez-vous à une **association de lutte contre le bruit** ou de défense de l'environnement ou du cadre de vie ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



Assistez-vous à des **réunions publiques** sur les thématiques de lutte contre le bruit ou de défense de l'environnement ou du cadre de vie ?

Champ : Ensemble des répondants franciliens, en %



L'engagement citoyen actif sur le bruit et l'environnement reste très minoritaire et **recule nettement entre 2021 et 2026**.

L'appartenance à une association passe de 8 % à 4 % (divisée par deux) et la participation à des réunions publiques de 10 % à 6 %.

Ce double mouvement, convergent sur les deux indicateurs, dessine une population **de plus en plus gênée et demandeuse d'informations mais de moins en moins mobilisée activement** : l'implication reste passive plutôt que militante.

Une lueur d'espoir ?

L'engagement marqué chez les 20-29 ans : 10 % sont membres d'une association et 12 % ont participé à une réunion publique sur le thème de la lutte contre le bruit, la défense de l'environnement ou du cadre de vie

Annexe méthodologique



Une enquête de référence, rééditée à intervalles réguliers depuis 2016



Enquête conduite sur **internet**, auprès d'un panel d'internautes, du 18 mai au 29 juin 2026, soit cinq ans après la précédente édition

Auprès d'un échantillon construit selon la méthode des **quotas** (département, sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, type d'habitat)

Au total, en 2026, **3.014** personnes de plus de 15 ans ont été interrogées en région **Ile-de-France**

Un questionnaire **maintenu** sur certaines variables, avec des **nouvelles questions** également

Les résultats ont été **redressés** et sont donc représentatifs de l'ensemble de la population des 15 ans et plus résidant en Ile-de-France